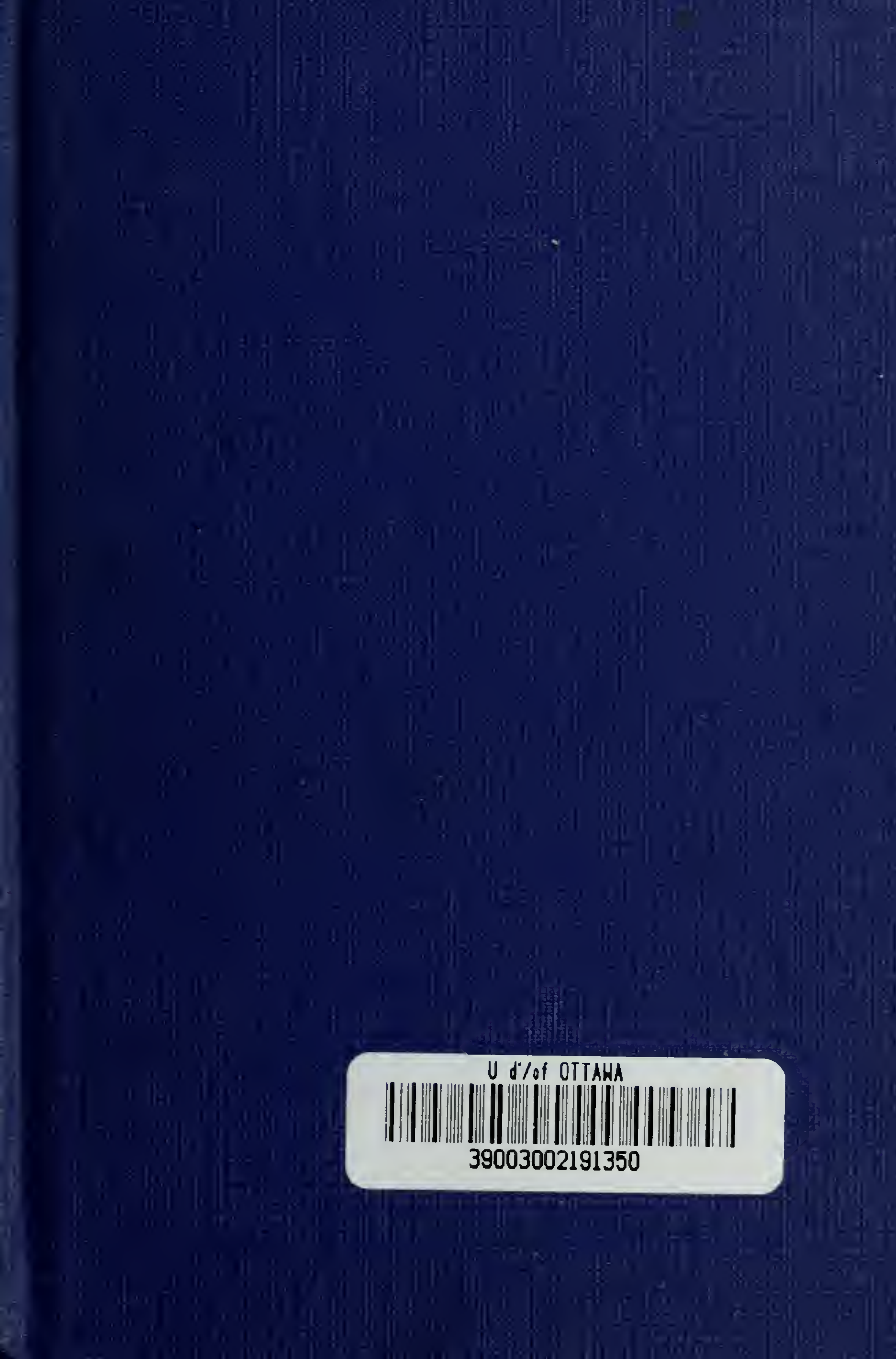










LES

[illegible]

DE

MOLIÈRE

PAR

[illegible]

[illegible]

PARIS

[illegible]

[illegible]

[illegible]





LES

COMÉDIENNES

DE

MOLIÈRE

PAR

ARSÈNE HOUSSAYE

Ancien Directeur de la Comédie-Française (1849-1856)



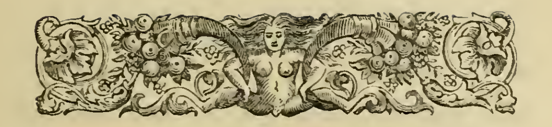
PARIS

PUBLIÉ PAR DENTU

AU PALAIS - ROYAL

1879





PRÉFACE

*Si Montfleury a créé le jeu de la tragédie, Molière a créé le jeu de la comédie; mais tandis que Montfleury donnait des échasses à l'héroïsme et des ailes aux passions, Molière, génie humain, amoureux de la vérité, faisait parler ses comédiens selon leur nature ou selon la nature du rôle qu'ils jouaient. Voilà pourquoi Montfleury n'a rien laissé, quand Molière nous léguait tous les types du monde moderne, monde qui est bien quelquefois le monde ancien. Par exemple, pour ne parler que des femmes, puisqu'ici nous n'étudions que les femmes de Molière, ne les a-t-il pas formées à tous les caractères? N'est-ce pas lui qui, avec M*lle *de Brie, a créé le jeu éternel d'Agnès? avec Madeleine Béjart, les servantes maîtresses, les fortes en gueule qui ont aujourd'hui quitté la fa-*

mille pour tenir maison chez elles? avec Armande Béjart, les Célimènes qui vivront jusqu'à la fin des siècles? Et ainsi de tous les autres caractères. C'est que Molière était tout à la fois auteur et comédien; c'est qu'il mettait en scène son idée; c'est qu'il créait deux fois ses personnages, une fois dans son imagination et une fois devant la rampe, devant les immortelles chandelles de cet autre Roi-Soleil, car on finira par dire le Siècle de Molière, comme on dit déjà le Siècle de Voltaire.

II

UAND *j'étais directeur du Théâtre-Français, je recherchais pieusement tout ce qui a été le cœur et l'esprit de Molière.*

Par malheur, la Bibliothèque, le Musée, les Archives ne m'ouvraient guère l'histoire du passé. Aux Archives, si ce n'est le registre de La Grange et celui de la Thorillière, on n'a presque rien du temps de Molière ; au Musée à peine un portrait de Molière, dans le tableau de la comédie ; à la Bibliothèque bien peu de livres du XVIIIe *siècle.*

On m'apportait souvent des portraits plus ou moins apocryphes des comédiens et des comédiennes, surtout des figures du XVIIIe *siècle ; mais les portraits du temps de Molière sont rares. J'ai pourtant pu en acheter alors quelques-uns que je n'ai pris qu'après le contrôle le plus rigoureux par les dessins et les gravures. Provost, Samson, Beau-*

vallet, Regnier, Geffroy, Got, qui tous savaient regarder par la tradition, m'ont beaucoup empêché de me tromper. Quand on se trouve en nombre pour voir de près un portrait, on sent mieux s'il est vrai ou s'il est faux. Je crois donc avoir alors commencé une galerie sérieuse.

Depuis ce temps-là, je l'ai augmentée à la vente de Roqueplan et à la vente Soleirol. Roqueplan, comme on dit, avait de l'œil pour les choses du théâtre, il ne se laissait pas mettre dedans, il avait le scepticisme d'un vrai trouveur. Au contraire, le bonhomme Soleirol était trop naïf; il se laissait empaumer par les marchands; mais dans ses innombrables portraits, il y en avait pourtant plus d'un qui criait la vérité.

Un peu plus tard, il m'est venu une première bonne fortune qu'on m'apporta pour rien, pour un billet de mille francs : cinq cents dessins aux trois crayons, à la sanguine, à la mine de plomb, portant la date certaine du temps de Louis XIV et de la Régence, toute la troupe de Molière, tout

l'opéra de Lulli, tout le Théâtre français, toute la Comédie italienne.

Une seconde bonne fortune ne fut pas moins miraculeuse : une femme du monde qui ne veut pas être nommée, mais qui est bien connue, m'a donné huit portraits qu'elle suppose venir de la fille de Molière : la dame en question habite un petit château non loin de Saint-Germain; elle sait par tradition que ce château a été meublé avec le mobilier vendu à la mort de M. de Montalant, mari et héritier de la fille de Molière, qui était allée mourir, comme on sait, à Argenteuil.

J'exposerai bientôt tous ces portraits, qui aujourd'hui sont de vraies pages de l'histoire dramatique. Beaucoup de mes amis les connaissent ; j'en ai d'ailleurs donné quelques-uns pour le centenaire de Molière au Théâtre-Ventadour. On a pu voir combien ils étaient vrais, non-seulement par les inscriptions, mais parceque la vérité parle tout haut.

III

Il *est impossible d'admettre, un seul instant, comme authentiques les portraits des comédiennes de la troupe de Molière, gravés à l'eau-forte par Frédéric Hillemacher. Cet artiste a l'esprit du trait et le sentiment de la couleur, mais outre que ses portraits sont faux, il ne leur donne pas, du moins aux femmes, la physionomie de leur temps, car chaque siècle imprime son caractère sur les figures. La mode règne jusque dans les expressions du regard et de la bouche. M. Hillemacher a la touche libre et pittoresque pour peindre les hommes ; mais il manque de féminisme pour peindre les femmes ; il est avec elles brutal et disgracieux; donc, pas une des comédiennes qu'il a peintes ne représente les femmes de la troupe de Molière.*

Voyons sa galerie :

Voici Madeleine Béjart « d'après un portrait

peint à l'huile. » *Où est ce portrait ? Qui vous a dit que ce fût là cette belle et charmante Madeleine Béjart, tour à tour et tout à la fois riante et sérieuse, qui a enchanté Versailles et Paris, après avoir enchanté la province par les grâces de sa figure et par l'esprit de son jeu ; qu'elle fût la Marinette du* Dépit amoureux *ou la Philis de la* Princesse d'Élide ; *qu'elle représentât une naïade dans les* Fâcheux, *ou Cléonis dans les* Amants magnifiques ? *D'abord vous lui faites une petite bouche, elle avait la bouche bien fendue. Le franc rire pourrait-il passer par là ? le sourire lui-même y ferait la grimace. Et ce nez épaté, et ces yeux mal ombragés, sans feu ni lumière? et cette chevelure appauvrie? En vérité, on ne massacre pas ainsi les gens. M. Hillemacher dira que c'est la faute de M. Soleirol, mais pourquoi avoir ajouté foi à ce* portraitomane *qui voyait partout les comédiennes de Molière?*

Et cette belle Geneviève Béjart « *d'après un dessin ancien au trait ?* » *Je possède le pastel ori-*

ginal : il y a un abîme entre les deux femmes. Dans le pastel tout est fondu, l'œil est amoureux et noyé, la narine palpite, la bouche sourit. C'est la vraie femme touchée par la passion ; dans le dessin au trait, je ne vois qu'un œil rond, un nez démesuré, « un arpent de gueule, » une lèvre supérieure en demi-cercle, tout un visage de marchande de pommes.

Voici maintenant cette charmante de Brie. M. Hillemacher l'a gravée « d'après une miniature du temps peinte sur cuivre. » Oh ! pauvre et chère de Brie, que dirais-tu en te voyant métamorphosée en cette grosse tête de poupée couronnée de crins et non de cheveux, avec un nez charnu, une bouche maussade, un air d'hébétement, des yeux étonnés ?

Et quelle lourdeur dans ces attitudes de femmes, qui faisaient tourner toutes les têtes de leur temps !

Mlle Du Parc est un peu plus humaine. Celle-là je la crois vraie, parce quelle ressemble au portrait peint que j'ai sous les yeux ; mais, là encore

l'aquafortiste a oublié d'y mettre le charme féminin. Ni Molière, ni Corneille, ni Racine, ni tant d'autres, n'eussent aimé cette odalisque de carrefour qui a pourtant je ne sais quelle fierté dans la bouche, mais dont l'œil ne dit pas un mot.

Et Mlle de Lagrange « d'après un croquis au crayon noir. » Est-ce un homme ou une femme, dans cette robe en armure qui la tient tout empesée dans sa disgrâce? Jamais Molière n'eût permis à cette caricature de jouer sur son théâtre. C'est un monstre, mais ce n'est même pas un monstre féminin.

Je passe condamnation sur Mlle du Croisy; ici le graveur est presque dans la vérité, mais toujours en dépouillant la femme de toute auréole. Son portrait « d'après un portrait ancien à l'aquarelle » ne trahit pas trop l'original, sans lui donner pourtant sa fierté de race et sa grâce amoureuse.

Si on veut voir la laideur, la lourdeur, la raideur, la hideur, il faut regarder la gravure qui re-

présente Mlle Beauval, car cette virago est abominable avec sa grande figure plate, où l'amour ne trouverait pas de place à mettre un baiser. C'est l'épouvantail des désirs. Je sais bien que Louis XIV ne voulait pas agréer la Beauval, quoique selon la tradition elle fût : « grande et bien faite. » Si elle eût été aussi laide que l'a vue, par la seconde vue, M. Hillemacher, est-ce que Mlle Beauval eût joué avec tant de succès les reines de tragédies? Est-ce que Regnard l'eût mise amoureusement dans les Folies amoureuses ?

On en peut dire autant de Mlle Poisson : portrait maussadé, avec le nez en virgule et la bouche de travers. Pourtant elle représentait les Héroïques. *M. Hillemacher dit lui-même qu'elle eut pour elle une taille fort mignonne, de l'esprit, la bouche belle et beaucoup d'enjouement. Alors, pourquoi a-t-il fait un pareil portrait ? Il se donne raison en disant que c'est « d'après une aquarelle sur vélin. » Où est cette aquarelle et qui prouve que c'est Mlle Poisson ?*

N'est-ce pas une mauvaise plaisanterie que de nous donner pour Mlle Beaubourg cette eau-forte « d'après un croquis à l'encre, rehaussé au bistre? » Une femme a-t-elle jamais eu un pareil cou de taureau, des mappemondes aussi extravagantes, une tête où se joue ainsi la niaiserie ? Remarquez que Mlle Beaubourg, qui débuta à huit ans dans le rôle de Louison du Malade imaginaire, *avait laissé le souvenir d'une figure charmante.*

M. Hillemacher parle de son « extérieur disgracieux ; » d'où vient qu'elle séduisit jusqu'à trois maris, dont un homme de cour à la mode, Jacques Des Hayes ?

M. Hillemacher a manqué une belle occasion de faire jolie Mlle Marotte « d'après une miniature ancienne, peinte sur argent. » Mais c'est comme une gageure. Celle que le gazetier Robinet déclare « extrêmement jolie et pucelle au pardessus, » l'aquafortiste n'arrive pas à la faire laide, mais il ne donne pas non plus le désir de la faire descendre de son piédestal.

Nous finirons par la femme de Molière. Il faut que bien décidément elle ait été jolie puisque ce terrible portraitiste lui a donné quelque charme. Cette fois c'est « d'après un des portraits authentiques d'Armande Béjart. » Mais c'est l'Armande Béjart avant la lettre, quand l'esprit n'est pas encore venu aux filles.

Si M. Frédéric Hillemacher a virilisé ces femmes au point de les défigurer, s'il les a dépouillées de toute grâce féminine par une pointe spirituelle, mais brutale, en revanche, il a été bon prince pour les hommes, hormis pourtant pour Molière, car il ne lui a pas donné le vif rayon d'intelligence qui est toujours répandu sur sa figure. Au moins ses camarades ont presque tous gardé leur caractère, ils sont bien de leur siècle et de leur théâtre. Chacun d'eux porte la marque de l'originalité.

IV

Je *publie un premier volume aujourd'hui. Je commence par les* Comédiennes de Molière. *Je continuerai par un second volume,* la Femme de Molière. *Je finirai ces études par un troisième volume,* la Fille de Molière, *qui jusqu'ici n'a jamais tenté un historien.*

Je ne sais pourquoi, car c'est après sa mère une des plus curieuses figures de son temps.

En ces trois volumes je donnerai plus d'une fois le portrait de la même femme ; je ne donnerai pas moins de quatre portraits de la femme de Molière. J'espère que les affamés d'histoires dramatiques auront enfin sous les yeux de quoi nourrir leur curiosité. On n'a pas mis moins de six graveurs à cette œuvre délicate; on leur a moins recommandé d'être brillants que d'être fidèles.

Aussi, n'accusez pas les graveurs, s'il y a des fautes de dessin. Pour n'altérer ni l'air de tête, ni l'attitude, ni ce je ne sais quoi qui porte l'empreinte du temps, le graveur a religieusement reproduit ce qu'il voyait. Là, est le cachet de la vérité. L'histoire ne vit que par la vérité.

AR—H—YE.





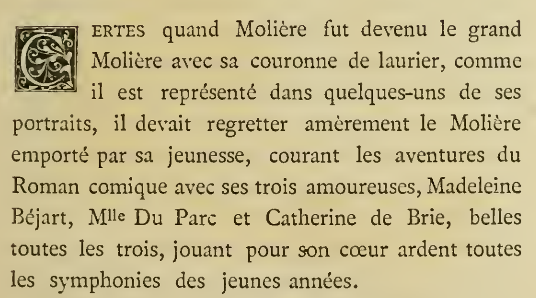




LES
COMÉDIENNES DE MOLIÈRE

I

MADELEINE BÉJART



CERTES quand Molière fut devenu le grand Molière avec sa couronne de laurier, comme il est représenté dans quelques-uns de ses portraits, il devait regretter amèrement le Molière emporté par sa jeunesse, courant les aventures du Roman comique avec ses trois amoureuses, Madeleine Béjart, Mlle Du Parc et Catherine de Brie, belles toutes les trois, jouant pour son cœur ardent toutes les symphonies des jeunes années.

Je n'ai jamais relu le *Roman comique* de Scarron, sans une émotion profonde, quand j'y retrouvais la jeunesse de Molière. Sous les gais tableaux du conteur, on sent battre le cœur de Molière. Les perles dont se parent les héroïnes ne sont-elles pas des lar-

mes tombées des yeux du Misanthrope avant la lettre? Molière avait pu s'embarquer follement dans cette odyssée incomparable, mais il sentait déjà « quelque chose là, » il ne marchait pas dans l'imprévu sans être escorté d'un compagnon sévère qui le rappelait à lui-même dans les jours troublés, — ce compagnon sévère c'était son génie.

Les amours de Molière semblent n'avoir eu pour théâtre que son théâtre. J'ai vu, je ne sais plus où, qu'une grande coquette du théâtre de Louis XIV, Mme de Montespan, s'était montrée très-souriante à Molière pendant les Fêtes de Versailles, mais je ne crois pas qu'il eut sa part des plaisirs de l'Ile enchantée. Ce fut sans doute l'esprit de Molière bien plus que sa figure qui prit la belle marquise. Molière était jeune encore, mais il avait surmené la vie; à force de jouer toutes les figures, il avait fané la sienne sous les grimaces.

Toutefois, il est impossible ici de rien affirmer : les comédiens ont leurs heures, surtout avec les curieuses comme Mme de Montespan.

M. Taschereau conte qu'à Pézenas, il fut le héros d'une aventure tragi-comique. M. Henry de la Pommeraye, dans sa conférence sur les Amours de Molière, a très-bien dit cette histoire : « Il paraît que,

pendant son séjour en cette ville, le futur auteur de *George Dandin* ne se contentait pas de s'asseoir dans le fameux fauteuil du barbier Gély. Il usait aussi fort indiscrètement du mobilier d'un certain mari de Pézenas, et comme, suivant la tradition, il était aidé dans cette besogne par l'épouse du quidam, celui-ci, un beau jour, trouva la chose mauvaise, et força Molière à chercher, par les gouttières et les toits, une voie de salut, dans laquelle il a été suivi, depuis ce temps jusqu'à notre époque, par plus d'un braconnier de l'amour. Heureusement pour la morale, pareilles escapades ne sont pas fréquentes dans les pérégrinations de Molière à travers la France; toutefois le jeune *impresario* dut, dans ses voyages, jouer de temps en temps le rôle qu'il fait jouer au vicomte *poëte*, soi-disant rival de M. Thibaudier, auprès de la comtesse d'Escarbagnas. »

D'Assoucy qui courait la comédie en action, comme Molière courait pour jouer la comédie, raconte ainsi son voyage avec la troupe :

« Ce qui me charma le plus, ce fut la rencontre de Molière et de MM. les Béjart. Comme la comédie a des charmes, je ne pus si tôt quitter ces charmants amis; je demeurai trois mois à Lyon, parmi les jeux, la comédie et les festins, quoique j'eusse bien

mieux fait de ne m'y pas arrêter un jour; car, au milieu de tant de caresses, je ne laissai pas d'y essuyer de mauvaises rencontres. Ayant ouï dire qu'il y avait à Avignon une excellente voix de dessus dont je pourrais facilement disposer, je m'embarquai avec Molière sur le Rhône qui mène en Avignon, où étant arrivé avec quarante pistoles de reste du débris de mon naufrage, comme un joueur ne saurait vivre sans cartes, non plus qu'un matelot sans tabac, la première chose que je fis, ce fut d'aller à l'académie. J'avais déjà ouï parler de ce lieu et de la capacité de plusieurs galants hommes qui divertissaient galamment les bienheureux passants qui aiment à jouer à trois dés. J'en fus encore averti charitablement par un fort honnête marchand de linge qui, voyant ma bourse assez bien garnie, que j'avais ouverte pour lui payer quelques achats, me dit : — Monsieur, tandis que vous avez la main au gousset, vous feriez bien de faire votre provision de linge, car je vous vois souvent entrer dans cette porte (me montrant la porte de l'académie), où j'ai bien vu entrer des étrangers aussi lestes que vous; mais je vous puis assurer, par la part que je prétends au paradis, que je n'en ai jamais vu aucun qui, au bout de quinze jours, ne soit sorti mieux vêtu que notre

premier père Adam, sorti du paradis terrestre. Comme cette maison est un petit quartier de la Judée, et que les Juifs sont amoureux des nippes, ils joueront sur tout, et bien que vous ayez le visage d'un *fébriciant* (il avait la fièvre), ne croyez pas que ce peuple mosaïque, qui ne pardonne pas à la peau, pardonne à la chemise. Après avoir gagné votre argent, ils vous dépouilleront comme au coin d'un bois et vous gagneront votre habit ; c'est pourquoi je vous conseille d'acheter au moins une paire de caleçons... J'étais trop amoureux de mon faible pour écouter un conseil si contraire à ma passion dominante, et, jour pour jour, je me trouvai , au bout de trois mois, au même état que mon marchand de linge m'avait prédit.

« Un grand Juif, qui avait le nez long et le visage pâle, me gagna mon argent, Moïse me gagna ma bague, et Simon le lépreux, mon manteau. Pierrotin, qui se faisait gloire de m'imiter, rafla son baudrier contre Abraham.

« Je laissai donc à tout ce peuple circoncis jusqu'à ma fièvre quarte que je perdis avec mon argent. Mais comme un homme n'est jamais pauvre tant qu'il a des amis, ayant Molière pour estimateur, et toute la maison des Béjart pour amie, en dépit du diable, de la

fortune, et de tout ce peuple hébraïque, je me vis plus riche et plus content que jamais, car ces généreuses personnes ne se contentèrent pas de m'assister comme ami, elles me voulurent traiter comme parent. Étant commandés pour aller aux États, ils me menèrent avec eux à Pézenas, où je ne saurais dire combien de grâces je reçus ensuite de toute la maison. On dit que le meilleur frère est las au bout d'un mois de donner à manger à son frère; mais ceux-ci, plus généreux que tous les frères qu'on puisse avoir, ne se lassèrent point de me voir à leur table tout un hiver. Je puis dire :

Qu'en cette douce compagnie
Que je repaissais d'harmonie,
Au milieu de sept ou huit plats,
Exempt de soins et d'embarras,
Je passai doucement la vie.
Jamais plus gueux ne fut plus gras;
Et quoi qu'on chante, et quoi qu'on die,
De ces beaux messieurs des États
Qui tous les jours ont six ducats,
La musique et la comédie,
A cette table bien garnie,
Parmi les plus friants muscats,
C'est moi qui soufflais la rôtie
Et qui buvais plus d'hypocras.

« En effet, quoique je fusse chez eux, je pouvais bien dire que j'étais chez moi. Je ne vis jamais tant

de bonté, tant de franchise et tant d'honnêteté que parmi ces gens-là, bien dignes de représenter réellement dans le monde les personnages des princes qu'ils représentent tous les jours sur le théâtre. Après donc avoir passé six bons mois dans cette cocagne et avoir reçu de M. le prince de Conti, de Guilleragues et de plusieurs personnes de cette cour des présents considérables, je commençai à regarder les côtés des monts ; mais comme il me fâchait de retourner en Piémont sans y amener encore un page de musique, et que je me trouvais tout porté dans la province de France qui produit les plus belles voix, aussi bien que les plus beaux fruits, je résolus de faire encore une tentative, et pour cet effet, comme la Comédie avait assez d'appas pour s'accommoder à mon désir, je suivis encore Molière à Narbonne. »

Voilà de l'histoire ; c'est de l'histoire par un poëte ; mais les poëtes sont les historiens du cœur humain, même quand ils se nomment d'Assoucy.

Un autre poëte, un voyant du passé, le très-regretté Philoxène Boyer, qui aimait le XVIIe siècle, et qui se souvenait du XVIe, a peint franchement le tableau du *Roman comique* de Molière :

Il a trente ans, et la charrette
Où vagit son art, nouveau-né,

Par un clair jour d'avril, s'arrête
Sur un coteau du Dauphiné.

Tout en défripant leurs costumes
Que décolore le matin,
La Duparc arrange ses plumes
Gros-René presse le festin !

Mais lui, les pieds dans la rosée,
Humant l'air vif, gai du soleil,
Dans sa tête fertilisée
Glane un vers, fleur de son sommeil.

Ou bien, l'entraînant, il demande
A Béjart, qui se fait prier,
Si sa petite sœur Armande
N'est pas d'âge à se marier !

Cependant, comme dit La Grange dans son registre, « le sieur de Molière et sa troupe arrivèrent à Paris au mois d'octobre 1658 et se donnèrent à Monsieur, frère unique du Roy, qui leur accorda l'honneur de sa protection et le titre de ses comédiens, avec 300 livres de pension pour chaque comédien. « La troupe de Monsieur commença au Louvre devant Sa Majesté, le 24 octobre 1658, par *Nicomède* et le *Docteur amoureux.* »

Après avoir joué pour le Roi on joua pour le public. Le premier jour ne devait pas porter bonheur à Molière, c'était le jour des trépassés. La troupe se

composait alors, côté des hommes, de Molière, Béjart aîné, Béjart cadet, du Parc, du Fresne, de Brie; côté des femmes, de M[lles] Madeleine Béjart, Geneviève Béjart, du Parc, de Brie.

Aux vacances de Pâques, M[lle] du Croisy entra dans la troupe, qui perdit pour quelque temps M[lle] du Parc.

Étudions les figures de la troupe. Saluons d'abord Madeleine Béjart.

II

Le théâtre donne aux femmes un doux rayon d'immortalité, ne fût-ce que l'immortalité d'un siècle. En France la renommée des comédiennes a déjà franchi trois siècles. Qui ne connaît aujourd'hui Madeleine Béjart et Mlle de Champmeslé ? la du Parc et la de Brie? jusqu'à la des Œillets, cette grande déclamatrice de l'hôtel de Bourgogne ?

C'est que le théâtre est un piédestal pour ces statues de chair. Les femmes qui ont de la beauté montent déjà dans l'Olympe idéal quand elles montent sur la scène ; le public enthousiasmé leur porte son amour comme son argent. Tout ce qu'elles font est bien, même si elles font mal ou si elles font le mal. On leur permet tout, même d'avoir de la vertu. Si elles n'en ont pas on n'a garde de s'offenser des jolis scandales qu'elles mettent au monde ; on leur accorde le droit d'avoir un amant, deux amants, trois amants. Pour jouer les passions, il faut bien avoir passé par les passions.

Aussi toutes les femmes veulent être comédiennes, ou jalousent les comédiennes. Ce n'est pas seulement pour avoir comme elles l'indulgence plénière, c'est

pour « être en scène. » Tant de femmes en effet sont furieuses d'être condamnées à la modestie de l'humble violette, quand elles voudraient jeter insolemment les couleurs et les parfums de la rose !

Madeleine Béjart, une des premières, sinon la première, prit la vraie figure de la comédienne, parce qu'elle avait la beauté, la grâce, la hardiesse, l'intelligence qui font les dominatrices ; parce qu'elle avait surtout cet emportement, ce diable au corps, ce « chien » pour dire le mot d'aujourd'hui, parce qu'elle avait été à l'école des passions, qui est encore une meilleure école que le Conservatoire.

Madeleine Béjart était-elle entrée au théâtre avant ou après ses premières aventures? Faut-il croire que, voisine de l'hôtel de Bourgogne, elle se passionna pour cet art dramatique qui met en relief la beauté et l'esprit des femmes, ou faut-il dire que M. de Modène, son premier amant, s'il l'a connue à Paris, la mit par orgueil au théâtre?

Madeleine Béjart avait couru la province avec ses deux frères avant de se hasarder avec Molière. En 1637, elle faisait les beaux jours du Languedoc et de la Provence. Ce fut plutôt alors qu'elle connut le comte de Modène, dont elle eut bientôt deux filles : la femme de Molière, Armande, dont on n'a pas

trouvé l'acte de naissance, et celle qui fut baptisée le 11 juillet 1638 à l'église Saint-Eustache sous le nom de Françoise.

Il ne serait pas impossible que plus tard, dans ses pérégrinations avec Molière de 1647 à 1650, elle n'eût suivi à Naples le comte de Modène qui y fut entraîné par le duc de Guise à la chute de Mazaniello. M. Frédéric Hillemacher a dit, non sans quelque raison, que Molière lui-même avait bien pu être du voyage. « Ce qui semblerait venir à l'appui de cette allégation, c'est d'abord la connaissance parfaite de la langue italienne que possédait Molière, ensuite sa propension à mettre en scène des Napolitains et des Siciliens, et enfin, le dénouement de la comédie de l'*Avare*, fondé précisément sur les événements politiques qui venaient de se passer à Naples. »

Mais ne serait-il pas permis de penser que M. de Modène, bon camarade de Molière, lui donna çà et là des scènes toutes faites dans ses premières comédies.

Voici l'acte de baptême de la première fille de Madeleine Béjart : Registres de St-Eustache : « Onziesme de juillet (mil six cent trente-huict) fut baptisée Françoise, née du samedy, troisiesme de ce présent moys, fille de messire Esprit-Raymond, chevalier, sei-

gneur de Modène et autres lieux, chambellan des affaires de Monseigneur, frère unique du roy, et de damoiselle Magdeleyne Béjart, la mère, demeurant rue Saint-Honoré ; le parrin (*sic*) Jean-Baptiste de L'hermitte, escuyer, sieur de Vauscelle, tenant pour messire Gaston-Jean-Baptiste de Raymond, aussi chevalier, seigneur de Modène, la marraine damoiselle Marie Hervé, femme de Joseph Béjart, escuyer. »

Le titre d'écuyer appartenait-il à Joseph Béjart, ou bien n'était-ce qu'un écuyer de comédie ? Selon Jal, Joseph Béjart était huissier au tribunal de la table de marbre, « et comme ce tribunal avait pour président-né l'amiral de France, les officiers de cette cour de justice se croyaient peut-être autorisés à se qualifier écuyers. Ce titre se donnait à plusieurs personnes ayant de certains offices. Dans le contrat de mariage de Molière (23 janvier 1662), Marie Hervé se dit veuve de feu Joseph Béjart, vivant écuyer, « sieur de Belleville. » D'où lui venait ce nom de Belleville qui ne se retrouve dans aucun acte? Joseph Béjart avait-il acquis un petit fief nommé Belleville ? » C'est bien inutilement qu'on a cherché le nom de Béjart dans tous les villages qui s'appellent Belleville.

III

Molière avait trouvé non-seulement une maîtresse dans Madeleine Béjart, mais un camarade littéraire. Elle était aussi spirituelle que galante. Elle troussait joliment les vers. Selon la tradition elle a fait représenter deux de ses comédies en courant la province. Le registre de La Grange cite une pièce qu'elle avait « raccommodée ». Dès 1636, avant sa rencontre avec Molière, elle jouait déjà à la Muse; voici des vers adressés par elle à Rotrou, sur sa tragédie *Hercule Mourant* :

Ton Hercule mourant va te rendre immortel,
Au ciel comme sur terre, il publiera ta gloire.
Et laissant icy-bas un temple à ta mémoire,
Son bûcher servira pour te faire un autel.

Les premiers vers de Molière ne valaient pas beaucoup mieux que ceux de sa maîtresse, témoin ces stances à Madeleine qui ont été recueillies dans ses œuvres :

Souffrez qu'Amour cette nuit vous réveille,
Par mes soupirs laissez-vous enflammer;
Vous dormez trop, adorable merveille,
Car c'est dormir que de ne point aimer.

Ne craignez rien : dans l'amoureux empire,
Le mal n'est pas si grand que l'on le fait;
Et lorsqu'on aime et que le cœur soupire,
Son propre mal souvent le satisfait.

Le mal d'aimer, c'est de vouloir le taire:
Pour l'éviter, parlez en ma faveur;
Amour le veut, n'en faites point mystère,
Mais vous tremblez, et ce Dieu vous fait peur.

Peut-on souffrir une plus douce peine!
Peut-on subir une plus douce loi!
Qu'étant des cœurs la douce souveraine,
Dessus le vôtre, Amour agisse en roi!

Rendez-vous donc, ô divine Amarante!
Soumettez-vous aux volontés d'amour,
Aimez pendant que vous êtes charmante,
Car le temps passe, et n'a point de retour.

Mais voici où Molière se retrouve avec sa raillerie de poëte comique:

Beauté, pour qui je meurs d'amour,
Songez à soulager mes peines,
Ou, du moins, à me rendre un jour
Pour mille écus de point de Gênes.

Je fais ce que vous méritez,
Mais, quoique je ne sois pas chiche,
Pour acheter des cruautés,
Je ne me sens pas assez riche.

Vous savez que votre laquais
Et votre petite suivante

Ont fait près de moi tant d'acquêts,
Qu'ils mettent de l'argent à rente.

Vous savez qu'étant indigent,
Et voulant toutefois vous plaire,
Afin de trouver de l'argent,
J'ai couru cent fois le notaire.

Que mon sort vous fasse pitié :
Trouvez bon que je vous demande
Ou mon bien, ou votre amitié,
Dans une misère si grande.

Mes cris vous sont indifférents;
Vous n'avez point de syndérèse;
Philis, pour mes dix mille francs*,
Souffrez au moins que je vous baise !

On reprochait à Madeleine d'être rousse, ce qui serait aujourd'hui une magie de plus. Il paraît que Molière aimait les rousses : il se contenta des blondes quand il passa de Madeleine à Armande.

* Pour soutenir l'*Illustre théâtre* et les comédiennes, Molière, par un acte du 31 mars 1644, dépose chez une marchande deux rubans en broderie d'or et d'argent, comme nantissement d'une somme de 291 livres tournois. Il y a loin de là, sans doute, à une avance de dix mille francs; mais les rubans en broderie d'or et d'argent avaient pu le conduire tout droit à mille écus de points de Gênes. En tout cas, il fut emprisonné pour dettes. Nous sommes donc tenté de regarder cette ode à Philis, comme une boutade d'amant ruiné et disgracié. PAUL LACROIX.

Ce fut alors un véritable amour pour Madeleine, quoique M. de Modène fût là, mais M. de Modène était alors passé à l'état de mari.

Voici encore des vers qu'on a mis au compte de Molière; je crois plutôt qu'ils sont du comte de Modène, mais à coup sûr ils peignent Mme Béjart :

Belise, je sais bien que le Ciel favorable
A joint à vos beautés un esprit adorable,
Qui ne pouvoit loger au monde dignement,
Que dans un si beau corps ou dans le firmament.
Je sais que la Nature et les dieux avec elle
Ne font plus rien de beau que sur votre modèle,
Et qu'ils se prisent moins d'avoir bâti les cieux,
Que d'avoir achevé l'ouvrage de vos yeux :
Car, enfin je l'avoue, et dedans ma colère,
Malgré moi je le dis, sans dessein de vous plaire,
Le soleil ne voit rien dessus ni dessous l'air
Qui puisse aucunement vos beautés égaler,
Et n'en verra jamais, quoiqu'il tourne le monde,
Et que souvent soi-même il se mire dans l'onde.
L'amour n'a rien de beau, d'attrayant, ni de doux,
Point de traits, ni de feux, qu'il n'emprunte de vous;
Vos charmes dompteroient l'âme la plus farouche;
Les grâces et les ris parlent par votre bouche,
Et, quoi que vous fassiez, les jeux et les appas
Marchent à votre suite et naissent sous vos pas.
Toutes vos actions méritent qu'on vous aime,
Et mainte fois le jour, sans y penser vous-même,
Vos gestes, vos regards, vos ris et vos discours
Font mourir mille amants et naître mille amours.

Mais, dans ce bel amas de grâces nonpareilles,
Ce tableau raccourci de toutes les merveilles,
Je vois beaucoup de manque et d'inégalités
Et d'aussi grands défauts que de grandes beautés.
La Nature amoureuse, en vous mettant au monde,
S'efforça de vous faire ici-bas sans seconde,
Et, prodigue, employa ses plus riches trésors
A vous former les traits de l'esprit et du corps.
Mais, lasse sur la fin d'un si pénible ouvrage,
Elle vous a mal fait l'humeur et le courage ;
Ces deux manquent en vous et ternissent le teint
Des plus vives couleurs dont elle vous a peint.
Ah ! votre cruauté, parmi tant de tourments,
Se baigne dans les pleurs que versent vos amants.
Mais si parfois d'amour votre âme est allumée,
C'est un feu passager qui se tourne en fumée,
Pareil à ces brandons qui durent une nuit,
Errants à la faveur du vent qui les conduit ;
Qui luisent pour nous perdre, et si l'on ne s'en garde,
Conduisent à la mort quiconque les regarde.
Vous brûlez de la sorte, et sans savoir comment,
Vos plus chaudes amours passent en un moment ;
Vous ne savez que c'est d'une flamme constante ;
Toute chose vous plaît et rien ne vous contente,
Et votre esprit, flottant entre cent passions,
A beaucoup de desseins et peu d'affections.
Plus léger que le vent qui porte les tempêtes,
Il se fait tous les jours de nouvelles conquêtes ;
Et n'estimant jamais ce qu'il peut posséder,
Il gagne toute chose et ne peut rien garder ;
Car votre vaine humeur, après une victoire,
En méprise le fruit et n'en veut que la gloire ;
Et de tant d'amitiés, faites diversement,
N'en aime que la fin ou le commencement.

D'un amant qui vous vient vous aimez les approches;
D'un autre qui s'en va, les cris et les reproches.
La nouveauté vous plaît, et ne se passe jour,
Que vous ne fassiez naître ou mourir quelque amour.
Vous êtes sans arrêt, faible, vaine et légère,
Inconstante, bizarre, ingrate et mensongère,
Pleine de trahisons, sans âme et sans pitié,
Et capable de tout, hormis d'une amitié.
Celle que vous m'aviez par tant de fois jurée,
Qui devait surpasser les siècles en durée,
Et ne se démentir qu'avec le firmament,
Si belle et si parfaite en son commencement,
Et dont la belle flamme, ici-bas sans seconde,
Devait briller encore après celle du monde,
A la fin s'est éteinte, et contre votre foi,
Vous en favorisez un moins digne que moi.
Oui, quand je repassais sur sa bouche divine,
Dont le vif incarnat tire son origine,
Sur sa taille et son teint, sur ses yeux, ces beaux yeux
Qui lancent d'un seul trait la flamme en mille lieux;
Quand je représentais à ma vive mémoire
L'orgueilleux mouvement de sa gorge d'ivoire,
Mais plus, de son esprit les brillantes clartés,
Sa voix qui tient les cœurs par l'oreille enchantés;
Que de ses nobles pas la pompeuse justesse
Surmonte de Vénus et la grâce et l'adresse;
Lorsque même, pour plaire au grand Dieu des combats,
Elle étale en dansant tout ce qu'elle a d'appas*;

* Le bibliophile Jacob dit ici : « Ce passage, où l'on remarque plusieurs vers frappés au coin du maître, ne nous laissent pas de doute que Bélise ne soit une comédienne. Nous aurions donc là un portrait de Madeleine Béjart, qui, comme la tradition nous l'a appris, chantait et dansait à ravir, sur la scène, ce qui avait charmé ses protecteurs le duc de Guise et Gaston d'Orléans; il faudrait reconnaître alors dans l'un d'eux *le grand Dieu des combats.* »

Quand je repensai donc à de si puissants charmes :
« Rendons, ma volonté, dépit, rendons les armes ! »
M'écriai-je un moment, tout transporté d'amour ;
Qu'avec ma liberté je perde aussi le jour !
Je mourrai glorieux, si Belise incrédule
Peut croire que je meurs comme un autre Catulle.

Si Armande Béjart était la fille de Madeleine Béjard, on peut dire : — Telle mère, telle fille. — Ces jolis vers de Molière qui ont la désinvolture toute française d'Alfred de Musset étaient aussi vrais en 1865 qu'en 1645.

Dites-moi si c'est inconstance,
Caprice, ou bien ambition
Qui vous donne la passion
D'engager tous les cœurs de France?

Chacun peut prétendre à vous plaire
L'homme d'esprit et le badin,
Et le brunet et le blondin
Ont tous de quoi vous satisfaire.

Vous engagez l'un d'une œillade,
A l'autre vous serrez la main,
L'un a rendez-vous le matin,
L'autre vous mène en promenade.

A chacun vous faites caresse,
A pas un ne donnez congé,
Le tiers-état et le clergé
Ont même accueil que la noblesse.

A votre porte l'on se presse
Comme pour voir un grand ballet,
Faites qu'on entre par billet
Afin que ce désordre cesse.

Un ministre accablé d'affaires
Reçoit moins de lettres que vous,
Et si vous répondiez à tous
Il vous faudrait vingt secrétaires.

Quoiqu'à la fameuse Angélique
Cent baladins fissent la cour,
Sur le chapitre de l'amour
Vous lui pourriez faire la nique.

Une foule vous accompagne
Et la moitié de vos amants
Pourrait former trois régiments
Plus forts que celui de Champagne.

Soyez coquette, généreuse,
Allez chez les Napolitains,
Secourir ces fameux mutins
Avec votre suite amoureuse.

Ce fut Madeleine qui créa dans *Tartuffe* le rôle de Dorine; elle y fut excellentissime, tout à la fois hardie et railleuse, avec la franchise d'un brave cœur et d'un esprit malicieux.

Madeleine Béjart n'était pas la première venue,

elle avait été à bonne école dans sa famille, dans la compagnie de Molière et dans l'intimité du comte de Modène. Elle fut de celles qui donnèrent des idées à Molière; car si elle était née comédienne, elle était née pour jouer un premier rôle dans la comédie humaine. Elle avait été touchée au front du rayon de la passion.

Cette vaillante Madeleine Béjart qui avait l'art de jouer les reines avec la haute dignité de la Champmeslé, et les servantes avec le vif éclat de rire d'Augustine Brohan mourut à cinquante-cinq ans, le 17 février 1672, dans sa maison vis-à-vis du Palais-Royal. Née en la paroisse de Saint-Paul, ayant toujours gardé un pieux souvenir de l'église où elle avait prié Dieu pour la première fois, elle voulut y être enterrée. Le Clergé de Saint-Germain l'Auxerrois ne fit pas de façon pour « retenir cette comédienne. » Le clergé de Saint-Paul voulut bien lui faire les honneurs de la sépulture.

En sa dernière année, Molière eut de grandes inquiétudes comme il avait de grands chagrins.

Le mardi 11 octobre 1672 il perdit son petit garçon. On fit relâche, mais il lui fallut, à peine l'enfant enterré, jouer l'*Avare*. Molière n'avait pas le temps de pleurer; du moins il fallait qu'il prît ses heures pour

cela; non seulement le public attendait, mais la maison de Molière avait faim. Tout est triste à la comédie en cette dernière année : le 17 février, Madeleine Béjart meurt sans pouvoir dire adieu à Molière ni à sa fille Armande, parce que ce jour-là « la troupe estoit à Saint-Germain pour le ballet du Roy. »

IV

Madeleine Béjart a, pour ainsi dire, deux actes mortuaires. Voici le premier au registre de Saint-Germain l'Auxerrois : « Le dit jour, vendredi dix-neuf février seize-cent soixante et douze, le corps de feüe damoiselle Marie Magdelaine Béjart, comédienne de la troupe du roy, prise hier dans la place du Palais-Royal et portée en convoy en cette église par permission de Mgr l'Archevesque, a estée portée en carosse en l'église Saint-Paul, le samedy vingtiesme. (Signé.) Tardé, exécuteur testamentaire, de Voulge. »

Voilà le second acte :

« Le dix-septiesme (février 1672) demoiselle Magdeleinne Béiart est décédée paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, de laquelle le corps a esté apporté à l'église Saint-Paul et ensuite inhumé dans le charnier de la dicte église, le dix-neuf du dict mois. (Signé :) Béjart Léguisé. J.-B.-P. Molière. »

Le testament de Madeleine Béjart est digne d'être indiqué ici par les beaux sentiments de charité qu'elle y exprime. Elle lègue sur son héritage de quoi payer chaque jour à perpétuité cinq sous, en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur, à cinq pauvres auxquels cette aumône sera faite par le curé de Saint-

Paul; c'est à peu près comme si elle léguait aujourd'hui cinq cents francs de rente perpétuelle aux pauvres. Nous voyons dans ce testament que « Pierre Mignard, dit le Romain, peintre ordinaire du roy, demeurant rue Montmartre vis-à-vis l'église Saint-Joseph, est chargé de recueillir les deniers comptant au décès de la testatrice pour les placer en rentes ou en terres. »

C'est la femme de Molière, et après elle la fille de Molière, que Madeleine nomme ses légataires universelles.

La pauvre comédienne était à bout de forces; quand il lui fallut signer son dernier codicille, elle déclara : « ne pouvoir plus écrire, ni signer, sa faiblesse et son mal augmentant toujours. »

Ce dernier codicille est du 14 février, Madeleine mourut le 17 février.

On retrouve en l'étude de Me Émile Jozon le testament de Madeleine Béjart, écrit le 9 janvier 1672, soit cinq semaines avant sa mort. C'est Eudore Soulié qui a fait cette trouvaille qui semble aujourd'hui toute simple, comme la découverte de l'Amérique. Le testament étant toujours une pièce capitale dans l'histoire d'un homme ou d'une femme, je le transcris ici à mon tour :

« Fut présente damoiselle Madeleine Béjart, fille

majeure usante et jouissante de ses biens et droits, demeurant à Paris, rue Saint-Thomas du Louvre, paroisse Saint-Germain de l'Auxerrois, gisante au lit, malade de corps, en une cinquième chambre ayant vue sur la cour, saine toutefois d'esprit, mémoire et jugement, comme les notaires soussignés l'ont reconnu par ses discours; laquelle desirant, pendant qu'il plaît à Dieu lui laisser libre l'usage de sa raison, disposer de ses dernières volontés, a fait, dit et nommé aux dits notaires son testament, ainsi qu'il ensuit : Au nom de la très-sainte Trinité, premièrement elle a recommandé son âme à Dieu le créateur, le suppliant, par les mérites infinis de la mort et passion de notre seigneur et rédempteur Jésus-Christ, la vouloir admettre en son saint paradis, pour quoi elle implore l'intercession de la bienheureuse vierge Marie et de tous les saints et saintes de la cour céleste du paradis. *Item* veut et entend ses dettes être payées et acquittées, etc., par son exécuteur testamentaire sous-nommé. *Item* veut son corps étant privé de vie être inhumé en l'église Saint-Paul, dans l'endroit où sa famille a droit de sépulture; quant à son convoi et aux prières qui seront faites après son décès, se rapporte à la discrétion dudit sieur exécuteur du présent testament. *Item* veut et entend ladite damoiselle tes-

tatrice qu'il soit dit et célébré à perpétuité, soit en ladite église Saint-Paul, soit dans un monastère, tel que voudront choisir le sieur son frère et les damoiselles ses sœurs, deux messes basses de *requiem* par chacune semaine, dont sera passé contrat de fondation ou ce qu'il conviendra, et que pour ce qu'il soit payé et baillé telle somme qui sera jugée suffisante, à prendre sur ses biens. *Item* veut et entend il soit employé en acquisition de rentes ou héritages une somme suffisante, comme il sera jugé et avisé par les damoiselles ses sœurs, pour, des fruits et revenus qui en proviendront, être payé par chacun jour, à perpétuité, à cinq pauvres qui seront nommés par lesdites damoiselles ses sœurs et par l'aîné des enfants de la damoiselle de Molière, l'une d'elles, et de ceux qui naîtront dudit aîné, cinq sols en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur, qui sera un sol à chacun desdits pauvres, auxquels la distribution de cette aumône sera faite de semaine en semaine par M. le curé de ladite paroisse Saint-Paul et par MM. ses successeurs audit Saint-Paul. *Item* ladite damoiselle testatrice donne et lègue au sieur Louis Béjart, son frère, la moitié d'une place sise au faubourg Saint-Antoine lès Paris, grande rue dudit lieu, à elle appartenant, savoir : moitié de ladite moitié de son

chef, comme héritière des défunts sieur et damoiselle ses père et mère, et l'autre moitié de ladite moitié comme l'ayant acquise dudit sieur son frère, à la charge et condition expresse qu'en cas qu'il veuille disposer par vente, échange ou autrement, de ladite moitié donnée, il ne le pourra faire qu'au profit de l'une des damoiselles de la Villaubrun et de Molière, ses sœurs. *Item* ladite damoiselle testatrice donne et lègue, tant audit sieur Louis Béjart son frère, qu'à damoiselle Geneviève Béjart, femme du sieur de la Villaubrun, et à damoiselle Grésinde Béjart, femme du sieur Jean-Baptiste Poquelin Molière, ses sœurs susdites, et à chacun d'eux trois, quatre cents livres de rente et pension viagère, à prendre sur tous et chacuns ses biens, et qui commenceront néanmoins à n'avoir cours qu'après que les deniers comptants qui se trouveront après le décès de ladite damoiselle testatrice et ceux qui proviendront du recouvrement de ses dettes actives, auront été employés en acquisitions d'héritages, et lesquelles pensions s'éteindront au profit des légataires universels sous-nommés, à mesure que chacun desdits sieur Louis et damoiselles Geneviève et Grésinde Béjart décèdera. *Item* ladite damoiselle testatrice veut et entend que tous et chacuns lesdits deniers comptants qui se trouveront lui

appartenir au jour de son décès, et tous ceux qui proviendront du payement et acquit desdites dettes actives qui lui appartiendront aussi lors, soient mis et baillés entre les mains du sieur Mignard, peintre ordinaire du Roi, dit *le Romain*, demeurant à présent rue Montmartre, vis-à-vis l'église Saint-Joseph, et qu'à mesure qu'il y en aura, jusqu'à vingt ou trente mille livres au plus, ils soient employés en acquisition d'héritages, comme il sera avisé par ledit sieur Mignard et suivant l'avis d'experts qui seront nommés par lesdits sieurs et damoiselles, frère et sœur de ladite damoiselle testatrice ; les revenus desquels héritages qui seront ainsi acquis de tous lesdits deniers seront reçus par ladite damoiselle Grésinde Béjart et sous les quittances d'elle seule, pour être employés en œuvres pies et ainsi que ladite damoiselle testatrice lui a déclaré, sans être tenue d'en rendre aucun compte à qui que ce soit durant sa vie qu'elle les touchera, ni être obligée de s'expliquer dudit emploi que ladite damoiselle testatrice laisse à sa bonne foi, étant persuadée que ladite demoiselle Grésinde Béjart suivra et exécutera ponctuellement ses volontés ; et après le décès d'icelle damoiselle Grésinde Béjart, ladite damoiselle testatrice veut et entend que Madeleine-Esprit Poquelin, sa nièce, fille dudit sieur de

Molière et de ladite damoiselle Grésinde Béjart, possède lesdits héritages, pour en jouir par elle en usufruit pendant sa vie, à compter du jour du décès de ladite damoiselle sa mère ; et après ladite Madeleine-Esprit Poquelin décédée, l'aîné de ses enfant mâles, ou de ses filles si elle n'avoit point de mâles, jouira en usufruit, aussi sa vie durant, desdits héritages que ladite damoiselle testatrice substitue audit aîné, et après lui à l'aîné mâle dudit aîné ou de l'aînée, si, comme dit est, ladite Madeleine-Esprit Poquelin n'a point d'enfant mâle ; et si icelle Madeleine-Esprit Poquelin décédoit sans enfants nés en légitime mariage, ladite damoiselle testatrice donne et lègue lesdits héritages, qui seront acquis comme il a été devant exprimé, à l'aîné des autres enfants dudit sieur de Molière et de ladite damoiselle Grésinde Béjart, pour en jouir comme ladite Madeleine-Esprit, avec substitution, comme il est sus-mentionné à son égard, à la charge qu'en chacune famille, depuis ladite Madeleine-Esprit Poquelin décédée, les aînés mâles seront toujours préférés aux femelles ; et en cas que lesdits sieur et damoiselle de Molière décédassent sans enfants nés d'eux, lesdits héritages retourneront aux enfants du sieur Louis Béjart et de ladite damoiselle de la Villaubrun, chacun par moitié ; voulant et

entendant ladite damoiselle testatrice qu'à chacun changement d'héritiers ou légataire, suivant ce qui a été sus-expliqué, il soit pris une année du revenu pour être employé en fonds, et les revenus dudit fonds distribués aux pauvres par ledit héritier ou ceux qui administreront ses biens ; et pour exécuter et accomplir le présent testament, icelui augmenter plutôt que diminuer, ladite damoiselle testatrice a nommé et élu M. de Châteaufort, conseiller du Roi, auditeur en sa chambre des Comptes, qu'elle prie d'en prendre la peine ; révoquant par elle tous autres testaments et codiciles qu'elle pourroit avoir faits auparavant le présent auquel elle s'arrête comme étant sa dernière volonté. Ce fut ainsi fait, dicté et nommé par ladite damoiselle testatrice auxdits notaires, et à elle par l'un d'eux, l'autre, présent lu et relu en ladite chambre où elle est malade, l'an mil six cent soixante-douze, le neuvième jour de janvier, depuis huit heures du soir jusques à deux heures aussi du soir, et a signé :

M. Beiart.

Ogier. Moufle.

Il y eut un codicille qui ne changea rien à ces dispositions ; le codicille est du 14 février ; ce jour-là « ladite

damoiselle auroit déclaré ne pouvoir mieux signer ni parapher, attendu l'extrême maladie où elle est, et notamment que sa vue est affaiblie. »

On fit l'inventaire les 12 et 17 mars. On indiqua beaucoup de costumes de théâtre où l'or et l'argent font du tapage. La vaisselle d'argent pesait 35 marcs. Les bijoux se composaient d'une bague en rose garnie de onze petits diamants, un autre diamant carré et six à côté, une pierre bleue, un collier de soixante-dix perles baroques, enfin une bague en or « en laquelle est enchâssé un saphir prisé cent sous. »

On a remarqué que lorsqu'un notaire fait une estimation, il a toujours peur d'être pris au mot et d'être forcé de payer ce qu'il estime, tant il estime peu.

Les deniers comptants, au moins, sont portés pour ce qu'ils valent ; chez Madeleine, il n'y avait pas moins de dix-sept mille huit cent neuf livres un sou, « en espèces de louis d'or, pistoles et pièces de quatre pistoles d'Espagne, et louis blancs de trente sols. »

Aujourd'hui l'inventaire de la fortune mobilière de Madeleine s'élèverait à plus de cent mille francs. Il y avait en outre sa fortune en contrats, obligations, rentes et immeubles.

Je ne sais si, au temps de ses belles extravagances

avec le comte de Modène et avec Molière, elle avait l'amour du luxe et la main dépensière ; ce qui ne paraît pas douteux, c'est qu'à l'époque de sa mort, elle vivait bien simplement, dans un intérieur qui ne rappelle ni celui de sa mère, ni celui de ses sœurs. Sans doute elle n'avait plus de vanité qu'au théâtre; déjà elle s'était tournée vers Dieu et vers cette « sainte économie, » qui est le dernier amour des vieilles filles.

Et maintenant si vous voulez pénétrer dans l'intérieur de Madeleine Béjart, entrons chez elle le 12 mars avec l'exécuteur testamentaire, Armande Béjart, Geneviève Béjart, sa fille et sa sœur, à la suite du notaire et de l'huissier, « sergent à verge au Châtelet de Paris, juré priseur, vendeur de biens en la ville, prévôté et vicomté dudit lieu. » Nous sommes sur la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, rue Saint-Thomas-du-Louvre, il nous faut monter au quatrième étage. Voici une antichambre ayant vue sur la cour ; écoutons l'huissier-priseur :

Un réchaud, une petite et une grande lèchefrite, le tout de fer, prisé ensemble comme tel quel, cent sols, ci.................................... c[s]

Item. Un chaudron, un poêlon, etc., le tout cuivre jaune, prisé six livres, ci.................... vi[lt].

Item. Une platine de cuivre jaune et un crochet de fer, etc., prisé ensemble cent sols, ci.......... cs.

Item. Un grand chandelier de cuivre jaune, prisé trente sols, ci........................... xxxs.

Item. Deux marmites, dont une sans pieds, une cloche et son bassin, une lèchefrite, un coquemar sans couvercle, le tout cuivre rouge et tels quels, prisé ensemble six livres, ci................. vilt.

Item. En pots, plats, écuelles, assiettes et autres ustensiles d'étain sonnant, la quantité de soixante-cinq livres et demie pesant, prisé la livre dix sols, revenant audit prix à la somme de trente-deux livres quinze sols, ci...................... xxxiilt xvs.

Item. Une tenture de tapisserie de Flandres, à verdure, en six pièces, faisant de tour dix-huit à dix-neuf aunes sur deux aunes deux tiers de haut, prisé trois cent cinquante livres, ci.............. iiis llt.

Item. Quatre feuilles de paravent garnies de serge grise, prisées trois livres, ci................. iiilt.

Item. Quatorze tabourets de bois de noyer, couverts de toile, et une petite table en bois blanc, forme ovale, posée sur son châssis, deux caisses de bois blanc, une grande manne d'osier et une autre petite table de bois de chêne, le tout tel quel, prisé ensemble cinquante sols, ci.................... ls.

Item. Un vieil guéridon et deux tringles de fer tels quels, prisé ensemble douze sols, ci.......... xii^{s}.

Item. Une seringue avec son étui, prisé trente sols, ci.................................... xxx^{s}.

Vous voyez que la seringue de la comédie faisait bonne figure chez les comédiennes.

Nous entrons maintenant dans une chambre sur la rue.

Item. Trois matelas doublés de toile et futaine, dont deux remplis de laine et l'autre de bourre et bourrelanisse, un lit, un petit traversin et un petit oreiller de coutil rempli de plume, deux couvertures de laine blanche, etc., le tout tel quel, prisé ensemble trente-cinq livres, ci..................... xxxv^{lt}

Item. Un grand cabinet d'ébène avec plusieurs figures et monté sur ses pieds, garni de plusieurs tiroirs par le dedans, prisé soixante livres, ci.... lx^{lt}.

Item. Un tour de lit de serge de Mouy jaune, contenant six pièces, tel quel, prisé cent sols, ci.... cs.

Item. Une poêle à confiture, de cuivre rouge et un petit fourneau de fer, prisé ensemble trois livres, ci.................................... iii^{lt}.

Item. Un autre matelas garni de toile et futaine, rempli de bourrelanisse, et six couvertures de chaires, de serge jaune; prisé ensemble quatre livres, ci. iv^{lt}.

Item. Une moyenne paire de chenets de cuivre jaune ; prisé quatre livres dix sols, ci....... iv^{lt}x^{s}.

Item. Six coffres de bahut, dont quatre ronds et deux carrés, garnis de leurs serrures fermant à clef, tels quels, prisés ensemble huit livres, ci..... viii^{lt}.

Item. Quatre petites cassettes, telles quelles, garnies de leurs serrures fermant à clef, prisées ensemble cinquante sols, ci.......................... l^{s}.

Dans ces cassettes nous allons voir apparaître tels costumes de théâtre. Combien d'illusions perdues sont enfermées là !

Item. Une veste de brocart d'or dont la dentelle les fausse, prisée soixante livres, ci............. lx^{lt}.

Item. Un corps de paysanne, de toile d'argent, et la jupe de satin vert de Gênes, garnie de guipure, prisé trente livres, ci.......................... xxx^{lt}.

Item. Une autre jupe de satin vert, garnie de six broderies or et argent, une autre jupe de toile d'argent et un tablier de satin blanc, garni de dentelle d'argent, prisé le tout ensemble soixante-quinze livres, ci................................ lxxv^{lt}.

Item. Un déshabillé complet, couleur aurore, garni d'argent fin, prisé deux cents livres, ci....... iic^{lt}.

Item. Un autre déshabillé de satin de Gênes, couleur de cerise, garni de dentelles d'argent tant plein

que vide, prisé la somme de trois cents livres, ci.................................... iiic^{lt}.

Item. Un juste-au-corps de satin vert, garni de toile d'argent et un devantier de moire d'or, et une jupe de taffetas couleur de cerise; prisé ensemble la somme de cinquante livres, ci........................ l^{lt}.

Item. Une chemise de gaze douce, un corps de taffetas vert, une ceinture, un corps, une jupe de taffetas vert, garnie de dentelle d'argent fin, prisé quatre-vingt-dix livres, ci.................. iiii xxx^{lt}.

Item. Une toilette de velours couleur de cerise, garnie de dentelle d'argent, prisée trois livres, ci.. iii^{lt}.

Item. Un déshabillé de brocart gris rayé, garni de dentelle noire, prisé dix livres, ci............. x^{lt}.

Item. Un manteau de taffetas noir, tel quel, prisé quatre livres, ci.......................... iiii^{lt},

Item. Un déshabillé de taffetas gris brun, rayé, garni de dentelle or et argent, prisé....... xxiiii^{lt}.

Item. Un habit de drap d'Espagne noir, une jupe d'entre-deux, prisé trente livres, ci.......... xxx^{lt}.

Item. Une jupe et une tavayolle de satin rouge et vert, usage de bohémienne, prisé........... vii^{lt}.

Item. Un jupe de brocart incarnat, blanc et noir, prisée huit livres, ci...................... viii^{lt}.

Item. Une jupe de tabis jaune, garnie de six petites

dentelles d'argent fin, prisée douze livres, ci.. xii^{lt}.

Item. Une jupe de brocart double, à grand ramage, prisée quinze livres, ci.................... xv^{lt}.

Item. Quatre corps de robes de différentes couleurs, garnis de dentelles or et argent, prisés ensemble vingt livres, ci.............................. xx^{lt}.

Item. Deux tonnelets et deux paires de manches, l'un de velours couleur de cerise, et l'autre de toile d'argent blanc et vert, garnis de dentelle, prisés ensemble trente livres, ci.................. xxx^{lt}.

Item. Une casaque, un pourpoint de toile d'argent, prisé quinze livres, ci..................... xv^{lt}.

Item. Une robe de toile coton rouge et le bonnet doublé de drap, prisé trois livres, ci.......... iii^{lt}.

Item. Un habit couleur de feu, garni d'un petit galon d'argent, brodé d'argent, une paire de bottines, garnies de galon or et argent, et un carquois, prisés ensemble douze livres, ci.................. xii^{lt}.

Item. Une jupe de taffetas blanc chamarré, telle que telle, un corps de peau à manches pendantes de velours noir, garnies d'argent, prisés ensemble sept livres, ci................................. vii^{lt}.

Item. Quatre draps de grosse toile de chanvre, prisés ensemble quatorze livres, ci........... xiiii^{lt}.

Item. Quinze chemises à usage de ladite défunte, de

toile de chanvre, dont sept blanches et huit jaunes, prisées ensemble vingt-cinq livres, ci....... xxv^{lt}.

Item. Deux jupes de toile de coton blanche et un juste-au-corps aussi de toile, prisé cent sols, ci.. c^{s}.

Item. Un rideau de fenêtre de toile de coton, prisé quarante sols, ci........................ xl^{s}.

Item. Un petit paquet de mouchoirs, tabliers et autre menu linge, prisé quatre livres, ci....... iiii^{lt}.

Nous voici à la vaisselle d'argent. On va voir que Madeleine qui avait mené grand train avec le comte de Modène, finissait sa vie en bien petite bourgeoise. C'est qu'elle était revenue des grandeurs.

Item. Un bassin rond, une aiguière couverte, deux grands et deux petits flambeaux, une écuelle couverte, une tasse ronde, une petite salière à quatre pieds, un vinaigrier, un porte-mouchette avec son soleil, une autre paire de mouchettes et son portant, une autre grande salière à quatre branches, quatre cuillères et quatre fourchettes à trois fourchons, le tout poinçon de Paris et pesant ensemble la quantité de trente-cinq marcs une once, prisé le marc, à sa juste valeur, à vingt-sept livres, revenant audit prix à la somme de............................. ixcxlviii^{lt}xv^{s}.

Item. Une bague en rose garnie de onze petits diamants, prisée quarante livres, ci............ xl^{lt}.

Item. Une autre bague de diamant carré et six à côté, prisée trente livres, ci............... xxx[lt].

Item. Une autre bague garnie d'une pierre bleue, prisée huit livres, ci..................... viii[lt].

Item. Une autre bague amétiste, prisée six livres, ci.................................. vi[lt].

Item. Une autre bague amétiste, prisée huit livres, ci.................................. viii[lt].

Item. Un autre bague d'or en laquelle est enchâssé un saphir, prisée cent sols, ci................ c[s].

Sans doute chacune de ces bagues rappelait un souvenir de jeunesse à Madeleine Béjart. Qui avait donné la rose garnie de petits diamants ? qui avait donné le saphir, qui avait donné la pierre bleue ? Peut-être ne portait-elle à ses doigts que les bagues de Molière et du comte de Modène.

Il y avait aussi dans les bijoux un collier de soixante-dix perles baroques ; ce collier à coup sûr lui venait du comte de Modène, retour de Naples, où tous ces colliers étaient fort à la mode au XVII[e] siècle.

Nous arrivons aux deniers comptants. On a compté dix-sept mille huit cent neuf livres un sol, en espèces de louis d'or, pistoles et pièces de quatre pistoles d'Espagne, louis blancs de trente sols, ci...... xxx[s]

On voit que Madeleine Béjart thésaurisait; c'est qu'elle travaillait pour sa fille Armande et sa petite-fille Madeleine.

Il est hors de doute que Madeleine Béjart fut la mère d'Armande Béjart. On en trouvera toutes les raisons sinon toutes les preuves dans le volume qui aura pour titre : *La Femme de Molière*. Certes, celle qui faisait la femme de Molière sa légataire, celle qui donnait à sa fille, qui était sa petite-fille, son nom de Madeleine et le nom de son amant Esprit, car M. de Modène s'appelait ainsi, était bien la mère anonyme de celle qui a créé *Célimène*. Pourquoi, disent ceux qui défendent l'opinion contraire, Marie Hervé, dans le contrat de mariage de Molière, se dit-elle la mère de l'épousée? Parce qu'elle voulait chasser le nuage que la calomnie jetait déjà au ciel de Molière en l'accusant d'épouser sa fille, lui l'ancien amant de Madeleine Béjart. Marie Hervé n'avait-elle pas déjà accepté d'être la marraine de l'autre enfant de Madeleine, ce qui indique une mère bien facile à vivre, puisque Madeleine ne mettait au monde que des enfants naturels?

Quand Molière conduisit la pauvre Madeleine à Saint-Paul, il sentit que c'était une part de sa vie qu'il mettait au tombeau. Celle-là l'avait aimé comme la de Brie, moins tendrement peut-être, mais plus fa-

milialement. Elle avait été « sa femme au théâtre, » elle avait sauvé sa fortune en plus d'un péril, elle avait travaillé à sa gloire en toute occasion. Qui donc maintenant lui chanterait la chanson de sa jeunesse aux premières aurores quand il tentait l'aventure de l'Illustre Théâtre ? Qui donc ferait renaître pour lui les joies du souvenir ? Qui donc le promènerait encore par la causerie dans toutes ses stations théâtrales du Midi où l'aube de sa renommée s'était levée déjà si rayonnante ?

Il lui restait Catherine de Brie.

Mais il ne croyait plus aux joies de ce monde, un beau livre déchiré, peut-être déjà trop lu, qu'il allait fermer bientôt. Avait-il le pressentiment qu'un an après, jour pour jour, il suivrait dans la mort sa première camarade ?









LES

COMÉDIENNES DE MOLIÈRE

I

MADEMOISELLE [illegible]



[illegible] Béjart.

[illegible]

[illegible]

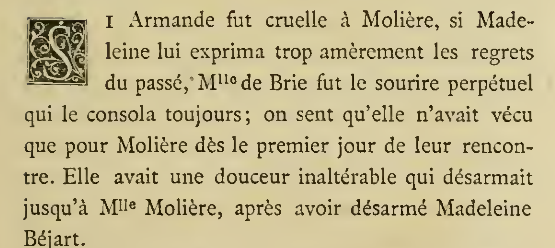




LES
COMÉDIENNES DE MOLIÈRE

II

MADEMOISELLE DE BRIE



Si Armande fut cruelle à Molière, si Madeleine lui exprima trop amèrement les regrets du passé, Mlle de Brie fut le sourire perpétuel qui le consola toujours; on sent qu'elle n'avait vécu que pour Molière dès le premier jour de leur rencontre. Elle avait une douceur inaltérable qui désarmait jusqu'à Mlle Molière, après avoir désarmé Madeleine Béjart.

La servante de Molière, c'est la légende; mais Mlle de Brie c'est l'histoire.

Molière a bien pu çà et là dire à La Forest de rester *céans* quand il lisait une pièce à la Béjart, à la de Brie et à la Molière, ou bien encore quand c'était à Chapelle, à Mignard ou à Boileau, mais Molière, tout en

faisant ses pièces pour tout le monde, ne pouvait pas se contenter de l'opinion de sa servante. Passe encore à la scène où la comédie est en action, mais pour ouïr seulement une comédie sans la voir, il faut d'autres juges pour réconforter un auteur, ceci dit sans vouloir le moins du monde renvoyer La Forest à la cuisine.

Je crois bien, par exemple, que quelques-unes avaient voix au chapitre, que ce fût Madeleine Béjart, Thérèse Du Parc, Catherine de Brie, ou Armande Béjart, car celles-là, qui ne savaient sans doute pas faire la cuisine, savaient leur métier de comédiennes. D'ailleurs il est reconnu que Molière essayait toutes ses scènes au théâtre avant de terminer sa pièce.

Qui donc a dit : contre la force il n'y a pas de résistance, c'est à la douceur qu'on ne résiste pas.

Il y a des femmes qui fomentent la guerre partout; de vrais diables, jetant feu et flammes; il en est qui apaisent toutes les rébellions. Le comédien de Brie n'avait rien à répliquer à une femme qui lui répondait par un sourire; pour lui d'ailleurs Molière était un demi-dieu; il ne voulait pas être jaloux, il disait comme Amphitryon parlant de Jupiter.

Et puis il espérait bien n'être qu'un cocu imaginaire;

en effet Mlle de Brie semblait bien plutôt la sœur de Molière que sa maîtresse.

Il n'est pas douteux que le bonhomme de mari, n'étant plus le mari de sa femme, l'était devenu de plusieurs autres.

Mlle de Brie était le contraire de la femme de Molière : autant Armande se montrait hautaine et dédaigneuse, autant Catherine était tendre et pénétrante. La femme était l'esprit, la maîtresse était le cœur ; Molière s'obstinait à vaincre l'esprit, mais dans ses défaites il lui était doux de trouver au moins l'esprit du cœur. Combien de fois il a dû se jeter avec effusion dans les bras de Mlle de Brie, après avoir refroidi son sein à cette cuirasse d'acier qui s'appelait Armande ; et il était trop philosophe et trop humain pour ne pas comprendre la loi fatale de l'amour. On ne triomphe d'une femme ni par la colère ni par la raillerie, ni par les larmes, l'amour seul a raison de l'amour ; pouvait-il imposer une passion profonde à cette femme enivrée de sa beauté, à cette grande coquette qui avait une cour même à la cour, lui qui ne retrouvait que la jeunesse du cœur, l'éternelle jeunesse du génie, lui qui ne présentait plus à cette gourmande d'illusions que les soucis du travail, les pâleurs des nuits agitées, les rides de la cinquantième

année. Mlle Molière n'avait pas l'enthousiasme de ces âmes brûlantes qui se passionnent pour la renommée; que lui importait la couronne de lauriers que Mignard ou Lebrun peignait sur ce front glorieux, elle ne vivait pas de cet idéal. Lauzun ou Richelieu lui paraissaient bien plus poëtes que son mari dans leur jeunesse altière et victorieuse. — Et Molière comprenait cela, aussi se frappait-il douloureusement le cœur en s'écriant : — C'est ma faute!

C'est alors que Mlle de Brie arrivait. Il avait été jeune avec elle, il lui semblait doux dans son désespoir de ressaisir le rêve du passé pour oublier le présent.

Catherine de Brie fut plus d'une fois commère de Molière. Ainsi « Jeanne-Catherine », fille de Romain Toutbel, née le 26 août 1669, eut pour parrain, à Saint-Roch, le 10 septembre suivant, « Jean-Baptiste Poplain Molière, valet de chambre du Roy, demeurant dicte rue Saint-Honoré, parroisse Saint-Germain », et pour marraine « Catherine du Rozet, emme d'Edme de Brix, officier du Roy, demeurant dicte rue paroisse Saint-Germain. » Catherine signa cet acte : « Catherine du Rozet. » Le 12 décembre 1672, elle fut encore marraine avec Molière, d'une des filles jumelles de La Grange. En ce temps-là on était bon camarade avec sa commère. On festoyait et

on s'embrassait à tour de bras. On voit que Molière ne faisait pas de façons pour cacher son amitié pour Mlle de Brie; on voit aussi que La Grange n'avait pas peur d'offusquer la femme de Molière en la choisissant pour la marraine d'une de ses filles quand il choisissait pour l'autre la maîtresse de Molière.

Ces quatre strophes qui sont quatre petits chefs-d'œuvre, — Alfred de Musset les savait par cœur — sont-elles adressées par Molière à la Du Parc ou à la de Brie?

C'est un amant, ouvrez la porte!
Il est plein d'amour et de foi.
Que faites-vous, êtes-vous morte?
Ou ne l'êtes-vous que pour moi?

Si vous n'êtes pas éveillée,
Je ne veux point quitter ce lieu;
Si vous n'êtes pas habillée,
Que je vous voie, et puis adieu!

Voulez-vous qu'ici je demeure
Demi-mort, tremblant et jaloux?
Hélas! s'il vous plaît que je meure
Que ce soit au moins devant vous!

Ah! vous ouvrez, belle farouche!
J'entends la clé, c'est votre voix...
O belle main! ô belle bouche!
Que je vous baise mille fois!

Quand Molière ne fut plus de ce monde, Mlle de Brie fut sacrifiée malgré son talent, par l'influence de Mlle Molière. « Mlle de Brie fut ainsi réduite à une demi-part, » dit M. Édouard Thierry. Il est assez singulier de voir Mlle de Brie avec une demi-part. Jusqu'alors elle et son mari avaient eu la part entière, elle pour son talent, lui, à cause de sa femme. La troupe nouvelle trouva le mari trop bien traité. Elle avait raison, mais on eut peur du comédien qui jouait les bretteurs d'après le naturel (La Rapière dans le *Dépit amoureux*, le maître d'armes dans le *Bourgeois gentilhomme*) et on n'osa pas réduire sa part de moitié. Mlle de Brie, toujours douce, prit la réduction pour elle. Elle but le calice en souvenir de Molière. »

Ce fut Mlle de Brie qui créa au théâtre les *ingénues;* elle y mit tant de malice et tant de vérité que tout le monde fut pris à son innocence. Et cette innocence eut éternellement dix-sept ans. Ce fut à ce point que quarante ans plus tard, Mlle de Brie jouait encore les Agnès; ses camarades la trouvèrent décidément trop jeune et donnèrent son emploi à Mlle du Croisy. Mais quand celle-ci parut sur la scène, les spectateurs se récrièrent et voulurent encore Mlle de Brie; en ce temps-là le parterre était si absolu qu'on fut forcé

d'aller chercher l'amie de Molière, qu'on entraîna malgré elle et qu'on força de jouer « dans son habit de ville. »

Ce fut le plus beau jour de sa vie — au théâtre.— Elle en avait eu d'autres avec Molière. C'est de ce temps-là que date le quatrain bien connu :

Il faut qu'elle ait été charmante,
Puisqu'aujourd'hui malgré ses ans,
A peine des attraits naissants
Égalent sa beauté mourante.

Mlle Mars et Mlle Anaïs nous ont représenté l'éternelle jeunesse au XIXe siècle, comme Mlle de Brie au XVIIe.

Tout est quelque peu mystérieux sur la de Brie : d'où vient-elle ? où s'en alla-t-elle ? On n'a ni son acte de naissance, ni son acte de décès.

Mlle de Brie n'était pas seulement une excellentissime comédienne. Si la Du Parc était la plus belle de la troupe, la de Brie était la plus jolie, même devant Armande Béjart, qui était trop maniérée pour être belle, et trop dédaigneuse pour être jolie. Mlle de Brie était grande et bien dessinée, avec la désinvolture de la grâce.

C'était la meilleure créature du monde. Molière la prenait, l'abandonnait, la reprenait: elle avait toujours le même cœur; il aurait pu l'appeler le chien de la maison.







LES

COMÉDIENNES DE MOLIÈRE

III

LA DU PARC

Mlle Du Parc mit le feu aux quatre coins de Paris et de Versailles, mais ce qui lui donne sa renommée rayonnante, c'est qu'elle mit la passion au cœur de quatre hommes de génie s'il en fut, Molière, Corneille, Racine et Lafontaine ; ce fut là une gloire sans pareille, dirait Célimène.

Ces quatre hommes de génie ne mirent pas l'épée à la main pour se la disputer, mais ils se brouillèrent, hormis Lafontaine, qui ne se brouillait qu'avec sa femme, car celui-là était plus philosophe encore qu'il n'était amoureux.

Quel beau roman à faire, cette comédienne entre ces quatre amoureux illustres et jouant avec eux de

l'éventail de Célimène, même quand il faut cacher ses chutes sous l'éventail!

Ses chutes, il faut en constater deux : une avec Molière, une avec Racine : la comédie et la tragédie.

Lafontaine s'arrêta aux bagatelles de la porte; Corneille se consuma dans le platonisme douloureux, trop préoccupé de sa couronne de cheveux blancs.

C'est toute une élégie en larmes que ce désespoir tempéré par la dignité du génie, par la fierté du nom. Combien d'amères souffrances éclatent dans les beaux vers du poëte! Comme il est jeune pour aimer et comme il faucherait avec la Du Parc le regain de l'amour si elle ne le condamnait à se nourrir d'idéal!

II

Chapelle, ami de Molière, a conté gaiement que ce grand homme, qui était trop un homme avec les femmes, fut, dans sa jeunesse, comme le Jupiter d'Homère pendant le siége de Troie, aux prises avec Junon, Minerve et Vénus.

Voilà l'histoire, que t'en semble !
Crois-tu pas un homme avisé?
Vois par là qu'il n'est pas aisé
D'accorder trois femmes ensemble !
Fais-en donc ton profit. Surtout
Tiens-toi neutre, et, tout plein d'Homère,
Dis-toi bien qu'en vain l'homme espère
Pouvoir venir jamais à bout
De ce qu'un grand dieu n'a su faire.

Junon, c'était Madeleine Béjart qui ne voulait pas qu'on touchât à Molière ; Minerve, c'était la belle Du Parc, sur son piédestal de marbre ; Vénus, c'était la blonde et voluptueuse de Brie, une pêche fondante, un rayon d'orage, l'amoureuse inespérée.

Dans la *Fameuse comédienne*, un pamphlet qui calomnie à chaque page, mais qui a aussi ses airs de

vérité, on parle ainsi de la rencontre de Molière avec la Du Parc et la de Brie :

« Quand ils furent arrivés à Lyon, ils y trouvèrent une autre troupe de comédiens establie, dans laquelle estoient la Du Parc et la de Brie. Molière fut d'abord charmé de la bonne mine de la première, mais leurs sentiments ne se trouvèrent pas conformes sur ce chapitre, et cette femme qui, avec justice, espéroit quelque conquête illustre, traita Molière avec tant de mespris, que cela l'obligea de tourner ses vœux du costé de la de Brie, dont il fut reçu plus favorablement. »

Ceci prouverait que Molière n'était pas entêté ; il suivait en cela la philosophie de son maître Gassendi, disciple d'Épicure. Mais Molière n'était pas un ingénu; il savait ce que vaut la vertu d'une grande coquette courant les provinces sur le chariot du *Roman comique*. Si la Du Parc l'eût traité « avec tant de mespris », il ne l'eût pas prise dans sa troupe avec la de Brie. Que pouvait donc espérer de mieux que Molière la femme du Gros-René, cette futaille roulante? Molière, en ce temps-là, était le beau Molière, celui que Mignard représentait, à Avignon, drapé à l'antique et couronné de lauriers comme un César.

J'avais déjà dit ailleurs : Il y a là du vrai et du

faux, comme dans toutes les pages de la *Fameuse comédienne*. Si la Du Parc eût traité Molière avec tant de mépris que cela, pourquoi l'eût-il prise dans sa troupe, puisqu'alors c'était moins une comédienne qu'une écolière ? Comment Molière, qui était alors le beau et le victorieux Molière, eût-il été si malmené par cette femme qui ne malmena jamais que son mari, ce Gros-René, qui n'était un comique applaudi, que parce qu'il ressemblait plus à un tonneau qu'à un homme? Je crois fermement que Molière menait les femmes de sa troupe, comme le Turc mène son harem. Il avait alors toutes les aspirations de la jeunesse. Il avait soif d'amour comme il avait soif de gloire ; l'éternel féminin le passionnait à toute heure, comme l'éternelle création du génie. S'il a voulu la Du Parc, il l'a eue. Et comment ne l'aurait-il pas voulue cette autre héroïne de roman égarée en province ?

Il ne faut pas douter que plus tard, s'il s'est sérieusement brouillé avec Racine, c'est parce que Racine lui enleva la Du Parc, qui n'était pas seulement de la troupe de son théâtre, mais qui était de sa maison.

Aimable et divine personne,
Dont un dieu seroit enchanté,
Vous porteriez une couronne
Si l'on couronnoit la beauté.

Quoique d'amour je sois malade,
Qu'une autre règne dans mon cœur,
Vous pouvez, d'une seule œillade,
Me rendre votre adorateur.

Je crois que, sans être infidèle,
Je puis adorer vos appas,
Puisque Philis ne paroît belle
Que quand vous ne paroissez pas.

C'en est fait, ma belle maîtresse,
Je vous suis un esclave acquis,
Si vous êtes ma vicomtesse *,
Je veux être votre marquis **.

Dès les premières fois que Molière joua les *Précieuses ridicules* avec la Du Parc, il s'amusa à rimer ces jolies stances qui ont le ton français et la désinvolture italienne.

C'était aux belles heures poétiques, quand la jeunesse se répand impétueuse par toutes les prodigalités du cœur et de l'esprit. En ce temps-là Molière aimait, chantait, soupirait; il ouvrait les bras sur toutes les femmes, y compris les Muses. Quelle jolie chanson il chanta à la Du Parc, qui sans doute lui avait payé

*. *La Vicomtesse Cattros*, jouée par Mlle du Parc.
**. *Le Marquis de Marenville*, joué par Molière.

son droit de seigneur, mais qui gardait toujours ses grands airs d'impeccable! Elle avait bien voulu laisser cueillir l'heure, mais elle ne voulait pas s'attarder dans une passion. Tout à l'heure, il l'appelait *Philis*, maintenant il l'appelle *Isabelle*.

Dans le visage d'Isabelle
Chacun remarque des appas;
Mes yeux me disent qu'elle est belle,
Mais mon cœur ne me le dit pas.

Les plus froids sont en feu pour elle,
Les insensibles en font cas;
Mes yeux me disent qu'elle est belle,
Mais mon cœur ne me le dit pas.

La beauté de cette cruelle
Est fameuse par cent trépas;
Mes yeux me disent qu'elle est belle,
Mais mon cœur ne me le dit pas.

Mille amants, d'une ardeur fidèle,
Accompagnent toujours ses pas;
Mes yeux me disent qu'elle est belle,
Mais mon cœur ne me le dit pas.

Molière continue la même chanson; cette fois la Du Parc va s'appeler *Iris*, *Climène*, *la Marquise*.

Il n'est rien de plus aimable
Qu'Iris, en toute la cour;
Que n'est-elle autant traitable,
Qu'elle sait donner d'amour!
On ne seroit pas à plaindre,
Quoi que l'on pût endurer,
Mais elle nous fait tout craindre
Et ne fait rien espérer.

Quand pour elle un cœur soupire,
Il ne s'en trouve pas bien.
Hélas! je sais bien qu'en dire,
Quoique je n'en dise rien.
Je crois bien la rendre tendre,
En aimant ses doux attraits,
Mais lors on a beau se rendre,
Elle ne se rend jamais!

Ah! que l'on souffre de peine,
Quand on est absent de vous!
Loin de vos beaux yeux, Climène,
On ne trouve rien de doux.
Dans votre aimable demeure,
Les ris ne vous quittent pas,
Et le chagrin à toute heure
Accompagne ici nos pas.

Quand je vins, belle Marquise,
Avec vous en ce beau lieu,
A mon aimable franchise,
En partant, je dis adieu.
Sans penser à la défendre,
Moi qui la chérissois tant,
Je ne pensai qu'à me rendre:
Un autre en eût fait autant.

Ah ! vous avez beau vous plaindre
Que je me plains nuit et jour,
Je ne saurois me contraindre,
Vous voyant si peu d'amour.
Voulez-vous me faire taire,
Sans qu'on m'entende jamais ?
La chose est facile à faire :
Aimez autant que je fais.

Ces vers pourraient prouver la vertu de la Du Parc, si on n'avait pas l'art de les bien lire : Molière ne faisait pas ces strophes comme les amoureux transis, qui les adressent sans espoir de retour. Il devait crayonner ces choses-là, sous les yeux mêmes de la Du Parc, plus ou moins en présence de son mari. C'est que Gros-René n'y allait pas de main morte : s'il fût tombé sur Molière dans un transport de jalousie, il l'aurait étouffé.

Je crois fermement à cette comédie, Molière jouant celui qui soupire toujours pour cacher ses larcins. Et comme preuve à l'appui, je donnerai *Landeridette, Landerida* « chanson faite par feu Molière », laquelle se trouve dans le recueil de poésies autographes de Caumont de la Force, manuscrit de millionnaire qui a appartenu aux Bibliothèques du roi Louis-Philippe et qui est aujourd'hui à l'Académie royale de Belgique.

Vois ces moineaux, ma chère âme,
Qui se caressent si bien :
Les doux transports de leur âme
Ne persuadent-ils rien
A ton lan la landeridette,
A ton lan la landerida?

Si Daphné, dont la vieillesse
Ternit l'éclat de ses yeux,
Revenoit en la jeunesse,
Elle profiteroit mieux
De son lan la landeridette,
De son lan la landerida.

Enfin, soit que tu promènes
Tes beaux yeux, qui sont mes rois,
Sur l'onde ou parmi les plaines,
Sur les monts ou dans les bois,
Tout fait lan la landeridette,
Tout fait lan la landerida.

Que l'amour trouble mon âme !
Qu'il lui fait de doux efforts !
Que vos beaux yeux ont de flamme !
Qu'ils inspirent de transports
A mon lan la landeridette,
A mon lan la landerida !

Au penchant qui nous engage,
Pourquoi vouloir résister ?
Dans le printemps de son âge,
Ne doit-on pas profiter
De son lan la landeridette,
De son lan la landerida ?

Des douceurs de la nature
On se défend à regret;
Votre pudeur en murmure;
L'Amour vous dit en secret :
Faites lan la landeridette,
Faites lan la landerida.

Que votre bouche est cruelle
De condamner mon tourment,
Quand vos yeux, aimable belle,
Me disent incessamment:
Faisons lan la landeridette,
Faisons lan la landerida.

De pitié votre âme atteinte
S'attendrit à mes discours ;
Mais que me sert votre plainte,
Si vous refusez toujours
Votre lan la landeridette,
Votre lan la landerida ?*

* Toutes ces poésies de Molière ont été publiées par le Bibliophile Jacob dans le petit volume édité par Alphonse Lemerre en 1869.

Il est prouvé que Molière dans les années vagabondes de sa jeunesse aventureuse, avait fait beaucoup de vers. Ces vers, que sont-ils devenus? Où sont-ils? Comment les découvrir, les deviner, entre mille? Telle a été ma préoccupation, et c'est pour cela seul que j'ai feuilleté et refeuilleté bien des livres et bien des manuscrits depuis vingt-cinq ans. Lorsque Boileau Despréaux écrivit sa fameuse épître à Molière, où il le félicite sur sa facilité à trouver la rime, cette épître ne s'adressait pas seulement à l'auteur dramatique; elle s'adressait aussi au poëte, auteur de chansons galantes que Lully mettait en musique, auteur de sonnets d'apparat que l'usage ordonnait d'offrir aux personnages éminents dont il fallait obtenir les bonnes grâces et réclamer la protection, auteur de poésies amoureuses que l'ancien amant de Madeleine Béjart, le mari d'Armande Grésinde, l'adorateur de la de Brie et de la Du Parc, n'était jamais en peine de mettre au service de ses sentiments ou de ses galanteries.

III

Racine enleva Mlle Du Parc à Molière, à son cœur et à son théâtre, voilà ce qui les brouilla.

Si les historiens du théâtre n'ont pas dit cela, c'est qu'ils ont bien peu connu la Du Parc.

D'où venait-elle? Elle n'apparaît qu'au jour de sa rencontre avec Molière.

Selon ces historiens, quand elle mourut, le 13 décembre 1668, elle n'avait que vingt-cinq ans; c'était là un âge de théâtre, puisqu'elle était déjà de la troupe de Molière dans ses premières caravanes. Il faudrait supposer qu'elle fût alors âgée de deux ou trois ans, ce qui eût été une comédienne invraisemblable. Jal, un peu plus exact, la fait naître en 1633; veillissons-la encore un peu et n'en croyons pas l'acte de décès de Saint-Roch, car en ce temps-là les actes de décès n'étaient pas authentiques.

« Du 13 décembre 1668, Marquise de Gorle, veufue « de feu René Berthelot, viuant sieur Du Parc, l'vne « des comédiennes de la troupe royalle, aagée d'enui- « ron 25 ans, décédée le vnziesme du présent mois, « rue de Richelieu; son corps porté et inhumé aux

« religieux carmes des Billettes de cette ville de Paris,
« présents au conuoy Régnier, marchand apothicaire
« demeurant paroisse St-Germ. et Spencer, juré crieur,
« témoins. »

Son acte de baptême, outre qu'il nous dirait l'année de sa naissance, nous dirait pourquoi elle s'appelait Marquise Thérèse de Gorle. Jal se demande si elle était de famille noble, et si « marquise » est une qualité ou un nom. Dans l'acte de baptême de sa fille qui fut tenue sur les fonts par François de Rébé, archidiacre, comte de Lyers, et par la fille du maréchal de Neuville, au lieu de marquise, on lit Marguerite. C'est là un point d'interrogation de plus.

Ce qui est hors de doute, c'est que Mlle Du Parc fut une belle comédienne et une plus belle tragédienne *.

Voyons d'abord l'amour de Pierre Corneille pour la marquise.

Mlle Du Parc l'a arraché à la vie de province où le

* Mlle Du Parc variait ses plaisirs. Non-seulement elle joua les rôles tragiques et les rôles d'amoureuses comiques, mais selon le *Mercure de France :* « Elle joignit au talent de déclamation et du jeu du théâtre celui de la danse. Elle faisait certaines cabrioles remarquables pour le temps. » Une Alphonsine avant la lettre. « On voyait ses jambes au moyen d'une jupe qui était ouverte des deux côtés, avec des bas de soie attachés au haut d'une petite culotte. »

grand homme s'était confiné avant l'heure. Elle a réveillé en lui la jeunesse, elle a frappé son génie d'un rayon magique de renouveau.

Oui, Corneille, revenu des grandeurs du génie, voulait finir sa vie à Rouen, quoique jeune encore, car en ce temps-là on enterrait sa jeunesse en pleine jeunesse. Aux fêtes de Pâques de 1658, Molière vint avec sa troupe*, à Rouen, au jeu de paume des Deux Maures, donner des représentations.

On peut consulter plusieurs historiens de cette équipée, *Molière et sa troupe à Rouen,* par M. Bouquet, *les Amours de Corneille,* par M. Levallois. Molière trouva donc une troupe qui avait pris pied devant lui, c'était la troupe de du Croisy; mais dès que Molière parut, du Croisy lui céda la place : il fit mieux, il lui céda sa troupe et devint bientôt lui-même un des comédiens de Molière.

Naturellement Corneille fut parmi les spectateurs

* « Outre Molière, le personnel des acteurs se composait de MM. Beauval, Louis Béjart, dit l'Aiguisé, Brécourt, de Brie, du Croisy, Dufresne, Du Parc, dit Gros-René, Hubert, Jodelet et l'Espy. En tête des actrices étaient Madeleine Béjart, qui avait avec elle sa sœur, Geneviève Béjart, Mmes Beauval, de Brie, du Croisy, du Parc, et Mlles Marotte Beaupré et Armande Béjart, autre sœur de Madeleine, la future femme de Molière, qui n'avait guère que treize ans lorsqu'elle vint à Rouen. » (BOUQUET.)

aux premières représentations, quoiqu'on y jouât *Amalazonte*, une tragédie de Quinault.

Dès que Pierre Corneille vit la Du Parc, il fut émerveillé comme un soldat à l'odeur de la poudre, il pensa à rentrer dans la bataille, et Molière qui le saluait son maître, l'encouragea fortement à faire de nouveaux chefs-d'œuvre. Corneille dut lui dire qu'avec des actrices comme la Béjart, la de Brie, la Du Parc, on pouvait encore courir les aventures. La Du Parc déploya devant lui, pour l'entraîner, ses adorables coquetteries, mais au lieu de faire un rôle à celle que l'on surnommait *la Marquise*, il lui rimait des stances comme celle-ci :

Ce qui vous rend adorable
N'est propre qu'à m'alarmer,
Je vous trouve trop aimable
Et crains de vous trop aimer.
Mon cœur à prendre est facile,
Mes vœux sont des plus constants ;
Mais c'est un meuble inutile
Qu'un galant de cinquante ans.

Ou des sonnets comme celui-là :

D'un accueil si flatteur, et qui veut que j'espère,
Vous payez ma visite alors que je vous voi,
Que souvent à l'erreur j'abandonne ma foi,
Et crois seul avoir droit d'aspirer à vous plaire.

Mais si j'y trouve alors de quoi me satisfaire,
Ces charmes attirants, ces doux je ne sais quoi,
Sont des biens pour tout autre aussi bien que pour moi,
Et c'est dont un beau feu ne se contente guère.

D'une ardeur réciproque il veut d'autres témoins,
Un mutuel échange et de vœux et de soins,
Un transport de tendresse à nul autre semblable.

C'est là ce qui remplit un cœur fort amoureux :
Le mien le sent pour vous, le vôtre en est capable.
Hélas ! si vous vouliez, que je serais heureux !

Mais Mlle Du Parc ne voulut pas que Corneille fût heureux. Sans doute alors il descendit de son piédestal de marbre pour tenter l'aventure, mais quand il ouvrit les bras, Mlle Du Parc avait fermé les siens. Plus jeune, il se fût retourné ailleurs, mais son cœur trop attendri le retint comme un point d'admiration devant cette beauté rebelle. Il se consola par un autre sonnet :

Je vous estime, Iris, et crois pouvoir sans crime,
Permettre à mon respect un aveu si charmant :
Il est vrai qu'à chaque moment
Je songe que je vous estime.

Cette agréable idée où ma raison s'abîme,
Tyrannise mes sens jusqu'à l'accablement ;
Mais pour vouloir fuir ce tourment,
La cause est trop légitime.

Aussi quelque désordre où mon cœur soit plongé.
Je ne veux l'en voir dégagé,
Aimer ma peine est mon étude.

J'en aime le chagrin, le trouble m'en est doux.
Hélas ! que ne m'estimez-vous
Avec la même inquiétude !

Cependant Molière ne pouvait pas rester à Rouen pour le bon plaisir de Pierre Corneille.

La Du Parc aurait bien pu lui faire la grâce de s'attarder quelques jours pour lui, mais ce fut la première qui tourna les talons. Le pauvre Corneille accorda encore son luth; on a ses vers *sur le départ de la Marquise :*

Ce cœur que la raison ne peut plus secourir,
Cherchait dans votre orgueil une aide à se guérir;
Mais vous lui refusez un moment de colère.
Vous m'enviez le bien d'avoir pu vous déplaire ;
Vous dédaignez de voir quels sont mes attentats,
Et m'en punissez mieux ne m'en punissant pas.
Une heure de grimace ou froide ou sérieuse,
Un ton de voix trop rude ou trop impérieuse,
Un sourcil trop sévère, une ombre de fierté,
M'eût peut-être à vos yeux rendu la liberté.

J'aime, mais en aimant je n'ai point la bassesse
D'aimer jusqu'au mépris de l'objet qui me blesse;
Ma flamme se dissipe à la moindre rigueur :
Non qu'enfin mon amour prétende cœur pour cœur.

6

Je vois mes cheveux gris, je sais que les années
Laissent peu de mérite aux âmes les mieux nées;
Que les plus beaux talents des plus rares esprits,
Quand les corps sont usés, perdent bien de leur prix
Que si dans mes beaux jours je parus supportable,
J'ai trop longtemps aimé pour être encore aimable,
Et que d'un front ridé les replis jaunissants
Mêlent un triste charme aux plus dignes encens.
Je connais mes défauts, mais, après tout, je pense
Être pour vous encore un captif d'importance;
Car vous aimez la gloire et vous savez qu'un roi
Ne vous en peut jamais assurer tant que moi.
Il est plus en ma main qu'en celle d'un monarque
De vous faire égaler l'amante de Pétrarque,
Et mieux que tous les rois je puis faire douter
De sa Laure ou de vous qui le doit emporter.

Après les lamentations de l'amoureux déçu, la protestation hautaine de la dignité blessée, voici que le détachement railleur et l'indifférence jouée veulent avoir leur part. La pièce se termine par cette conclusion inattendue :

Ainsi parla Cléandre, et ses maux se passèrent,
Son feu s'évanouit, ses déplaisirs cessèrent;
Il vécut sans la dame et vécut sans ennui,
Comme la dame ailleurs se divertit sans lui... *

Mais si la dame ailleurs se divertit sans lui, Pierre

* Ce roman n'a pas encore eu d'historien, mais déjà M. Jules Levallois a étudié d'un regard pénétrant le sentiment amoureux du poëte.

Corneille ne put vivre sans elle ; aussi joua-t-il un tour de Normand à son ami Molière et lui enleva — malheureusement en tout bien tout honneur — la Du Parc pour le théâtre du Marais où il lui donna le rôle de Jocaste. Mais ce fut vainement qu'il voulut l'admirer de trop près ; elle replaça la statue sur le piédestal de marbre, après quoi elle retourna chez Molière, pays moins tragique, mais plus amusant.

Malgré toute sa fierté, Corneille devint spectateur du théâtre de Molière, même quand on le jouait au théâtre du Marais ou à l'hôtel de Bourgogne. La charmeuse lui forçait le pas. Ainsi, après la représentation des *Amours de Diane et d'Endymion*, où Mlle Du Parc remplissait le rôle de la Nuit, Corneille se montra encore parmi ses adorateurs. Mais ce n'était pas encore sa nuit. A la fin de la représentation, il lui crayonna ces vers :

Si la Lune et la Nuit sont bien représentées,
Endymion n'était qu'un sot ;
Il devait dès le premier mot
Renvoyer à leur ciel les cornes argentées.
Ténébreuse déesse, un œil bien éclairé
Dans tes obscurités eût cherché sa fortune,
Et je n'en connais point qui n'eût tôt préféré
Les ombres de la Nuit aux clartés de la Lune.

Il était bien sûr d'être agréable à la marquise en

lui sacrifiant la Lune, c'est-à-dire Mme Béjart. Pour lui qui rêvait à la belle étoile, il importait peu, hélas ! qu'il y eût de la lune ou qu'il n'y en eût pas.

Ce persistant amour, qui prit dans l'âme de Pierre Corneille les teintes chaudes et mélancoliques du soleil couchant, eut encore de loin en loin des échos vaillants, attristés, douloureux ; c'est toute la symphonie du *Miserere* du cœur après les amères douleurs du misanthrope, qui est aussi le *Miserere* du cœur de Molière. Je ne sais rien de plus triste que cette passion inassouvie qui pleure tout haut, car Pierre Corneille a beau prendre le masque du stoïcisme, on voit toujours ses larmes. On dit que Racine a vengé Corneille, comme le comédien Guérin a vengé Molière. Tout se paie ici-bas, même les jeux cruels de la coquetterie.

IV

C'est surtout en lisant les poëtes qu'on se demande « où est la femme ? » M. Levallois constate, avec le sentiment littéraire et le sentiment de la passion, l'influence de Mlle Du Parc sur le génie de Corneille. « Il n'éprouva point pour elle un goût médiocre ni un attachement passager. Cette passion, dont le platonisme, plus ou moins volontaire de sa part, ne saurait être mis en doute, eut un double effet : elle arracha le poëte à sa retraite, à son existence de province, pour le lancer sans espoir de retour dans la lutte dramatique ; elle communiqua, de plus, à sa veine tragique un accent nouveau, particulier, qui prouve quelles traces protondes cet amour avait laissées dans son âme. Les vieillards amoureux, dans les dernières tragédies de Corneille, s'expriment avec une éloquente tristesse, avec une énergie étrange. Leur langage laisse transparaître la flamme intérieure qui les consume. Ce sentiment se manifeste avec une candeur pénétrante, une ingénuité noble qui atteint à la vraie beauté, dans ces admirables vers de Martian :

J'aimais quand j'étais jeune et ne déplaisais guère ;
Quelquefois de soi-même on cherchait à me plaire ;

Je pouvais aspirer au cœur le mieux placé,
Mais, hélas ! j'étais jeune et ce temps est passé ;
Le souvenir en tue et l'on ne l'envisage
Qu'avec, s'il faut le dire, une espèce de rage ;
On le repousse, on fait cent projets superflus :
Le trait qu'on porte au cœur s'enfonce d'autant plus,
Et ce feu, que de honte on s'obstine à contraindre,
Redouble par l'effort qu'on se fait pour l'éteindre.

« Mlle Du Parc était morte depuis quatre ans, lorsque Corneille faisait représenter *Pulchérie ;* mais le cœur du vieillard est encore ému et grondant comme à l'époque où une douleur quotidienne le venait aiguillonner. Dix ans après *Sertorius,* nous retrouvons les mêmes mots navrés et poignants : *Le souvenir en tue.* Ce qui est surtout digne de remarque, et ce qu'on n'a pas daigné voir, ce sont les vers de Martian qui suivent cette première tirade, et qui offrent la peinture frappante de ce qu'éprouvait Corneille chez Mlle Du Parc, en présence et au milieu de ses jeunes rivaux. Substituez *marquise* à *princesse,* et vous croirez lire une page des mémoires poétiques de Corneille :

Je m'attachais sans crainte à servir la princesse,
Fier de mes cheveux blancs, et fort de ma faiblesse ;
Et quand je ne pensais qu'à remplir mon devoir,
Je devenais amant sans m'en apercevoir.
Mon âme de ce feu nonchalamment saisie,

Ne l'a point reconnu que par ma jalousie :
Tout ce qui l'approchait voulait me l'enlever,
Tout ce qui lui parlait cherchait à m'en priver ;
Je tremblais qu'à leurs yeux elle ne fût trop belle ;
Je les haïssais tous comme plus dignes d'elle,
Et ne pouvais souffrir qu'on s'enrichît d'un bien
Que j'enviais à tous sans y prétendre rien.
Quel supplice d'aimer un objet adorable,
Et de tant de rivaux se voir le moins aimable !
D'aimer plus qu'eux ensemble, et n'oser de ses feux,
Quelques ardents qu'ils soient, se promettre autant qu'eux!

On cite à juste titre, comme des modèles de noblesse dans la passion, les tirades de *Psyché*. La déclaration de Psyché à l'Amour, les vers où celui-ci peint en termes d'une délicatesse exquise sa constante inquiétude, sa subtile jalousie, ont été depuis longtemps signalés par la critique avec les éloges qu'ils méritent. Tout ce rôle de Martian dans *Pulchérie*, écrit moins d'un an après *Psyché*, puisque Mme de Sévigné en parle dès le mois de janvier 1672, est peut-être encore plus surprenant.

Si vous voulez suivre plus loin Corneille dans sa passion, jouant à l'invulnérable, mais se trahissant malgré lui, voyez-le par ces vers qui marquent la date du triomphe de Racine :

Vos regards ont pour moi toujours le même charme,
M'offrent mêmes périls, me donnent même alarme,

Et je n'espérerais aucune guérison,
Si l'âge était chez vous mon seul contre-poison.
Mais grâces au bonheur de ma triste aventure,
A peine ai-je loisir d'y sentir sa blessure;
Grâces à vingt amants dont chez vous on se rit,
Dès que votre œil m'y blesse un autre œil m'y guérit.
Souffrez que je m'en flatte et qu'à mon tour je cède
Au chagrinant rival qui comme eux vous obsède,
Qui leur fait presque à tous déserter votre cour,
Et n'ose vous parler ni d'hymen ni d'amour.
Vous le dites du moins, et voulez qu'on le croie.
Et mon reste d'amour vous en croit avec joie :
Je fais plus, je le vois sans en être jaloux.
Marquise, à votre tour, dites, m'en croyez-vous?

Le chagrinant rival? vous avez reconnu Jean Racine. La grande coquette posait pour l'impeccable, mais elle ne trompait personne, sinon ses amoureux ; car c'est là le privilége de l'amour de croire que tout ce qui tombe de la bouche d'une femme est parole d'évangile. Corneille lui-même, qui connaissait bien le cœur humain, s'y laissait prendre tout le premier.

V

Mais Racine était le moins naïf des hommes de son temps même quand il était amoureux.

Il n'enleva pas seulement l'actrice à Molière, il enleva la femme, la Du Parc tout entière, non-seulement parce qu'il allait lui faire jouer Andromaque, mais parce qu'elle l'aimait. Il n'avait pas encore fait le *Cid*, ni le *Misanthrope*, comme ses deux rivaux, mais il avait une grande force sous la main, la jeunesse. Et ce qui le sauva devant la Du Parc, c'est que toutes les comédiennes firent cercle autour de lui, la Marquise fut jalouse, donc elle s'embarqua à toutes voiles dans cette passion et tempêtes. On s'aima trop pour s'aimer longtemps, mais la passion ne mesure pas le temps ; et d'ailleurs il fallait que Mlle Du Parc se dépêchât puisqu'elle devait mourir.

Celle qui s'était faite comédienne pour Molière se fit donc tragédienne pour Racine. Elle commença par le rôle d'Axiane dans la tragédie d'*Alexandre*, qu'elle joua avec beaucoup de sentiment. Aussi quand Racine fit *Andromaque*, il ne pensa qu'à elle pour ce grand rôle. Sans la mort inattendue de la Du Parc, nous

n'aurions peut-être pas vu l'amour de Racine pour la Champmeslé et le talent de la Champmeslé dans les tragédies de Racine.

Robinet laisse ainsi couler ses larmes à l'enterrement de la belle Du Parc :

> L'hôtel de Bourgogne est en deuil
> Depuis peu, voyant au cercueil
> Son Andromaque si brillante,
> Si charmante, si triomphante;
> Autrement la belle Du Parc,
> Par qui l'amour tirait de l'arc
> Sur les cœurs avec tant d'adresse.
> Clothon sans yeux et sans tendresse,
> Pour les plus accomplis objets
> Comme pour les plus imparfaits,
> Et qui n'aime pas le théâtre,
> Dont tout le monde est idolâtre,
> Nous a ravi cette beauté,
> Dont chacun était enchanté,
> Alors qu'avec un port de reine
> Elle paraissait sur la scène ;
> Et tout ce qu'elle eut de charmant
> Gît dans le sombre monument.
> Elle y fut mercredi conduite
> Avec une nombreuse suite,
> Dont étaient les comédiens,
> Tant les Français qu'Italiens,
> Les adorateurs de ses charmes,
> Qui ne la suivaient pas sans larmes ;
> Quelques-uns d'eux incognito,
> Qui, je crois, dans leur memento

Auront de la belle inhumée
Fort longtemps l'image imprimée.
Item, maints différents amours,
Affublés de sombres atours,
Qui pour le pas semblaient se battre.
Item les poëtes de théâtre,
Dont l'un, le plus intéressé,
Était à demi trépassé.
Item, plusieurs peintres célèbres
Étaient de ces honneurs funèbres,
Ayant de leurs savants pinceaux
Été l'un des objets plus beaux.
Item enfin une cohorte
De personnes de toute sorte,
Qui furent de ses dictateurs,
Ou plutôt de ses spectateurs ;
Et c'est ce que pour épitaphe,
En style d'historiographe,
Croyant lui devoir ce souci,
J'en ai bien voulu mettre ici.

Mathieu Marais, dans son recueil des *Mémoires touchant la vie de Boileau Despréaux*, rapporte ces paroles de Boileau sur Racine et la Du Parc : « M. Racine était amoureux de la Du Parc, qui était grande, bien faite, et qui n'était pas bonne actrice. Il fit *Andromaque* pour elle, il lui apprit ce rôle, il la faisait répéter comme une écolière. Il la fit sortir de la troupe de Molière, et la mit dans celle de l'hôtel de Bourgogne... La Du Parc mourut bientôt en couches. Elle était veuve. » Mais elle avait toujours été veuve,

Cette mort inattendue fit quelque bruit au théâtre et dans tout Paris. Qui le croirait aujourd'hui? Racine fut accusé d'avoir empoisonné sa maîtresse « pour lui avoir donné un enfant. » On retrouve les traces de cette accusation d'empoisonnement dans les notes de M. Monmerqué sur les lettres de Mme de Sévigné. Et qui avait porté cette accusation? C'était la Voisin. Dans son interrogatoire du 17 février 1680, elle déclara,« qu'elle avait connue la demoiselle Du Parc, comédienne, que sa belle-mère nommée de Gorla lui avait dit que c'était Racine qui l'avait empoisonnée. »

Sans doute la Voisin voyait des empoisonneurs partout. Elle voulait se mettre en bonne compagnie. La belle-mère de la Du Parc la regrettait sans doute, parce que la Du Parc était généreuse; elle en voulait à son amant qui, après tout, était la cause de sa mort par cet enfant venu si mal à propos*.

Mais, comme a dit un contemporain, « si ce n'eût pas été Racine, c'eût été un autre. »

Dans son histoire de Racine, M. Adolphe Régnier commente ainsi les paroles de Boileau :

« Sans doute que Boileau voulait dire qu'au mo-

* Toute cette tragédie calomnieuse est éloquemment flagellée par Marc de Montifaud : *Racine et la Voisin.*

ment où il écrivait *Andromaque*, il songeait à donner un rôle à la Du Parc. Il ne pouvait entendre qu'elle fût la Muse qui l'inspirât. Il est bon de remarquer que Racine ne fit pas jouer à cette actrice celui des rôles de sa tragédie où respire la passion de l'amour, et que, du reste, pour peindre la fidèle Andromaque, le veuvage, très-légèrement porté de la Du Parc, ne lui servit pas apparemment de modèle. »

L'épitaphe de Robinet prouve qu'à l'hôtel de Bourgogne, la Du Parc avait conservé ses adorateurs du Palais-Royal ; à n'en pas douter, Racine fut du convoi, on le reconnaît dans ces trois vers :

Item, les poëtes de théâtre
Dont l'un, le plus intéressé,
Était à demi trépassé.

Ce n'était pas le plus intéressé parce qu'elle jouait Andromaque, comme dit son historiographe, et pour si peu, il n'eût pas été à demi mort de douleur. Je ne sais si La Fontaine pleura, mais à la fin du roman de *Psyché*, il a pour ainsi dire consacré les larmes de Racine.

Tragédie sans musique.

VI

Je ne sais pas si Molière accompagna jusqu'aux Carmes celle qui avait créé tant de rôles dans ses pièces, Dorimène, Aglante, Arsinoé, où elle enlevait tous les cœurs dès que sa beauté entrait en scène. Mais quoiqu'elle fût passée à Racine avec armes et bagages, quoiqu'elle eût entraîné à l'hôtel de Bourgogne ses adorateurs du Palais-Royal, je suis sûr que Molière, presque toujours gouverné par son cœur dans les actions de sa vie, donna une vraie larme à cette femme qui était une des plus fraîches images de sa jeunesse.

Ces quatre vers ne sont pas de Molière ; on les lui a attribués, mais ils sont de d'Assoucy :

> Qui donc pourrait me contredire
> Pour ce portrait de la Du Parc :
> Sa bouche parle sans rien dire
> Et ses deux yeux tirent de l'arc !

Louis Racine nie les amours profanes de son père ; mais Jean Racine n'a-t-il pas dit dans son testament qu'il se sent indigne d'être enterré dans le cimetière de Port-Royal-des-Champs « par les scandales de sa vie passée? »

Molière eut toujours pour la Du Parc une amitié

teintée d'amour ; par exemple, entre autres preuves, relisons l'*Impromptu de Versailles :*

Mlle Du Parc.— Mon Dieu ! pour moi je m'acquitterai fort mal de mon personnage, et je ne sais pas pourquoi vous m'avez donné ce rôle de façonnière.

Molière. — Mon Dieu, mademoiselle ! voilà comme vous disiez, lorsqu'on vous donna celui de la *Critique de l'École des Femmes.* Cependant vous vous en êtes acquittée à merveille, et tout le monde est demeuré d'accord que l'on ne peut pas mieux faire que vous avez fait. Croyez-moi, celui-ci sera de même, et vous le jouerez mieux que vous ne le pensez.

Mlle Du Parc. — Comment cela se pourrait-il faire, car il n'y a point de personne au monde qui soit moins façonnière que moi ?

Molière. — Cela est vrai, et c'est en quoi vous faites mieux voir que vous êtes une vraie comédienne.

Eh bien ! encore une fois, je crois fermement que Mlle Du Parc n'avait jamais été « façonnière » avec Molière, non plus qu'elle ne le fut avec Racine.

Si elle le fut avec Corneille, c'est parce que Corneille avait des cheveux blancs. Et puis, c'était peut-être pour ne pas — l'embarrasser? —





LES

COMÉDIENNES DE MOLIÈRE

IV

GENEVIÈVE BÉJART



MOLIÈRE peint ainsi une des physionomies de la comédienne en s'adressant à Mlle Hervé, dans l'*Impromptu de Versailles :*

« Et pour vous, vous êtes la soubrette de la précieuse, qui se mêle de temps en temps de la conversation, et attrape, comme elle peut, tous les termes de sa maîtresse. Je vous dis votre caractère, afin que vous vous l'imprimiez fortement dans l'esprit. »

Mais ce n'était pas peindre la femme ni même l'artiste.

Mlle Hervé ou Geuevième Béjart n'était pas trempée comme Madeleine; aussi resta-t-elle toujours au se-

cond plan. Elle ne fut jamais qu'une comédienne d'occasion; elle faisait bien en scène parce qu'elle était belle, mais c'était tout. On peut juger que c'était une de ces nonchalantes natures qui vont où va le vent. Son esprit n'emportait pas son cœur vers les vanités de la comédie; il semble au contraire que son cœur entraînait son esprit. Ç'a été une femme amoureuse, sinon une femme galante. On la voit passer de l'un à l'autre, de celui-ci à celui-là, de l'amant au mari, du mari à l'amant.

Comme sa sœur, elle aimait les gentilshommes; comme sa sœur, elle a aimé Molière, premier gentilhomme de l'esprit français.

Quand Molière se maria, on le croyait un peu l'amant de toutes les femmes de son théâtre : Madeleine Béjart, Catherine de Brie, Thérèse Du Parc, peut-être même Geneviève Béjart. Eudore Soulié a fait remarquer à propos de celle-ci qu'elle ne figurait, ni dans le contrat de mariage, ni dans la cérémonie religieuse d'Armande; elle ne voulut donc pas être des joies de ce mariage. Pourquoi, si ce n'est par jalousie ? « Il y a lieu de penser que l'opposition faite, suivant Grimarest, au mariage de Molière put venir de Geneviève. » Il ne faudrait pas, sous prétexte que Molière fut l'amant de Madeleine, dire qu'il ne fut pas l'amant

de Geneviève. La tradition a là-dessus force de loi ; les biographes n'ont pas confondu l'une avec l'autre. Molière seul était capable de cette aventure.

Deux ans après, le jeudi 27 novembre 1664, Geneviève Béjart se maria à son tour, elle avait eu le temps d'essuyer ses larmes. Elle avait d'ailleurs en réserve un de ses amants, Léonard de Loménie, de la famille des secrétaires d'État. Il avait pour témoin M. de Courbiat, toujours de Limoges. Molière, qui était témoin de sa sœur, ne vit-il pas là dans ces deux personnages, qui n'étaient que de simples bourgeois gentilshommes, un des tableaux de sa fameuse comédie ?

Geneviève Béjart ne garda pas longtemps son premier mari, qui était devenu pompeusement le sieur de Ville-Aubrun, un vrai nom de comédie. Elle convola en secondes noces pour épouser ce Jean-Baptiste Aubry, paveur ordinaire du roy, fils de ce Léonard Aubry qui avait secouru Molière dans l'entreprise de l'Illustre Théâtre ; ce mariage ne fit pas non plus long feu. La Grange parle ainsi de la mort de Geneviève : « Le troisième jour de juillet mil six cent soixante-quinze (1675) Mme Aubry mourut ; l'on ne joua point le vendredy cinquième. » Morte le mercredi 3, Geneviève Béjart fut inhumée le lende-



main au cimetière de Saint-Sulpice. Le registre mortuaire de cette paroisse contient l'acte que voici : « Le quatriesme jour de juillet 1675 a été faict le convoy, service et enterrement de Geneviève Béjart, aagée de quarante-quatre ans, femme de M. Aubry, paveur ordinaire du roy. »

Et ce paveur ordinaire du roy n'était rien moins qu'un poëte tragique, resté sur le pavé *. A force de voir des gens de théâtre, il s'était imaginé qu'on pouvait être Corneille à ses heures; il ne fut pas même Campistron **.

Jal, chercheur obstiné des actes de baptême et des

* Ce paveur ordinaire du roy prit alors le titre de sieur des Carrières, ce qui fit dire, par les gens de théâtre, qu'il avait pris un nom à son gré.

** Aubry ne se décida qu'un peu tard à briguer les suffrages du public ; il avait cinquante-trois ans quand il donna sa première tragédie, *Démétrius*, représentée sur le théâtre de la rue Guénégaud, le « vendredi, 10e jour de juin 1689. » Le registre de la Comédie française pour l'année 1689 porte, à cette date, la mention suivante : « *Démétrius*, tragédie nouvelle de M. Aubry, première représenta- « tion au *Simple*, 509 l. » La feuille sur laquelle sont inscrites les dépenses faites pour la journée du 30 juin et les recettes du spectacle de ce jour porte : « *Démétrius*, 11e et dernière fois pour l'auteur et *le Cocu imaginaire*, 326 livres. » C'était par égard pour l'ombre de Geneviéve Béjart, qu'on avait joué onze fois ce *Démétrius*.

fantaisies du cœur, se demande comment il arriva que ce paveur, dont le cœur était tendre, s'éprit de Geneviève Béjart, femme encore, ou veuve déjà de M. de Ville-Aubrun, mais elle était jolie, bien qu'elle atteignît son quarantième printemps. Quoi qu'il en soit, le 19 décembre 1672, Jean-Baptiste Aubry, âgé de trente-six ans, selon la déclaration inscrite dans l'acte de son mariage, épousa à Saint-Germain l'Auxerrois la veuve de Léonard de Loménie, qu'il perdit le 3 juillet 1675. Il ne resta pas longtemps fidèle à la mémoire de Geneviève; deux ans ne s'étaient pas écoulés qu'il avait convolé à de nouvelles noces. On n'a pas trouvé l'acte de son mariage avec sa seconde femme; le 31 mai 1677, elle signa avec son mari l'acte des fiançailles et du mariage d'Armande-Grésinde Béjart, veuve de Molière, avec Isaac-François Guérin.

Geneviève Béjart n'était connue au théâtre que sous le nom de Marie Hervé, il y avait déjà trop de Béjart. Comme ses sœurs, c'était une de ces blondes rayonnantes qui illuminent leur chemin comme les comètes.





LES

COMÉDIENNES DE MOLIÈRE

II

MADEMOISELLE DU CROISY [1]

Du Croisy n'était pas de premier [illegible] un gentilhomme de la Beauce [illegible]

[illegible]

1. Du Croisy, [illegible]





LES

COMÉDIENNES DE MOLIÈRE

V

MADEMOISELLE DU CROISY *

u Croisy n'était pas le premier venu ; c'était un gentilhomme de la Beauce qui, en montrant ses terres, disait comme Rabelais : c'est beau ce. On sait qu'alors dans les entr'actes de la guerre les gentilshommes ne dédaignaient pas de

---

* « Du Croisy », petit fief de la Beauce, où les sieurs Du Croisy faisaient, dit-on, figure de gentilshommes. Philibert Du Croisy fut un des camarades de Molière, qui l'estima assez grand comédien pour lui confier le rôle de Tartuffe. La Grange, sous la date de 1659 : « Le sieur Du Croisy et sa femme entrèrent dans la troupe comme acteurs nouveaux à Paris. » La femme était une comédienne de campagne, nommée Marie Claveau, et non Clavereau, comme l'appelle Soleirol. Leur fille, Marie-Angélique Gassot, épousa Paul Poisson. Nicolle Gassot Du Croissy prit le parti du théâtre comme son frère, et devint : Mlle de Bellerose. Jal.

jouer la comédie. Ce fut une mode, ce fut une bouffée. On appelait cela jeter son feu. Du Croisy, qui fut chef de troupe, était un des bons camarades de Molière. On peut dire qu'il créa les rôles à manteau. Ce fut lui aussi qui créa le rôle de Tartuffe, mais il ne le créa pas tout d'une pièce. C'est que ce rôle est un masque; c'est que le caractère se cache; c'est que le type a des physionomies sans nombre. J'ai vu le Tartuffe joué par dix comédiens de marque, qui tous le jouaient bien avec leur tempérament, emportés par la vérité, sans trop s'inquiéter de la tradition. Mais, puisque Molière était content de Du Croisy, c'est que Du Croisy mit en scène et en œuvre l'idée de Molière.

Tartuffe est le rôle des grands comédiens.

Sa femme, sa sœur et sa fille furent des comédiennes : sa femme, sous le nom de Mlle Du Croisy; sa sœur, sous le nom de Mlle de Bellerose, un vrai nom de théâtre primitif; sa fille, sous le nom d'Angélique Du Croisy et sous le nom de Mlle Poisson.

Mlle Du Croisy, la mère, resta, disent les historiens du théâtre, dans la troupe de Molière quoiqu'elle n'eût aucun talent et qu'elle déplût au public. Mais n'était-ce point assez de plaire à Molière?

Par malheur pour lui, c'étaient là des étoiles en

plein midi, quand le plein midi s'appelait Mlle Molière; les étoiles, quelque nombreuses qu'elles soient, n'ont jamais remplacé le soleil.

Dans l'*Impromptu de Versailles*, où Molière joue un marquis ridicule; Du Croisy, un poëte; Mlle Molière, une railleuse; Mlle Du Croisy représente « une peste doucereuse ». Il est probable qu'elle ne jouait pas les grands rôles chez Molière, puisqu'elle se contente de dire qu'elle n'a pas grand'chose à dire : « Mais avec cela, je ne répondrois pas de ne point manquer. »

Molière la peint ainsi, en s'adressant à elle dans cet *Impromptu de Versailles :*

« Pour vous, vous représentez une de ces personnes qui prêtent doucement des charités à tout le monde; de ces femmes qui donnent toujours le petit coup de langue en passant, et seroient bien fâchées d'avoir souffert qu'on eût dit du bien du prochain. Je crois que vous ne vous acquitterez pas mal de ce rôle. »

Molière avait-il une arrière-pensée quand il faisait dire ensuite à la Du Croisy, parlant de Boursault : — *Le portrait du peintre :* — « Que ne laisse-t-il au repos nos maris, sans leur ouvrir les yeux et leur faire prendre garde à des choses dont ils ne s'avisent pas! »

Chaque comédienne du XVIIe siècle a eu son quatrain.

Voici celui de Mlle Du Croisy :

> Elle a la taille fort mignonne,
> Elle a beaucoup d'esprit, elle a de l'agrément,
> La bouche belle et bien de l'enjoûment,
> Mais de trop près sa vertu la talonne *.

Voici d'autres vers inspirés à un de ses adorateurs :

> Vos vertus et vos beautés
> Mériteraient des couronnes.
> On voit en vous les qualités
> De ces héroïques personnes
> Que tous les jours vous nous représentez.

On lit dans le registre de La Grange sous la date de 1659 : Le sieur du Croisy et sa femme entrèrent dans la troupe comme acteurs nouveaux. Il a créé vingt-deux rôles dans les pièces de Molière, car il était là au *Dépit amoureux;* il y était encore au *Malade imaginaire*. Vingt-deux rôles où ce merveilleux comédien montrait vingt-deux figures, toute la gamme des passions et du caractère. Mais, quoique ancien chef de troupe, il se reconnaissait l'écolier de Molière. Il ra-

* *Variante.* — Mais de trop près son papa la talonne.

contait comment Molière lui donnait des conseils sur le caractère de ses rôles ; par exemple, dans le poëte de l'*Impromptu de Versailles*, Molière l'invitait « à marquer cette exactitude de prononciation qui appuie sur toutes les syllabes et ne laisse échapper aucune lettre de la plus sévère orthographe. » Un soir que Molière soupait avec Lulli, il dit au musicien — à moins que ce ne fût Lulli lui-même qui en donna la première idée — que tout comédien devait savoir la musique. « Molière avait imaginé, selon l'abbé Dubos, des notes pour marquer les tons qu'il devait prendre en récitant ses rôles. »

Maintenant, passons à la fille qui commence aussi la vie par le chapitre des enlèvements.

Nous donnerons d'abord, grâce à M. Campardon qui en a fait la découverte, cette curiosité des Archives nationales :

1666. — 12 janvier.

Requête de Du Croisy et de sa femme adressée au lieutenant criminel contre un individu qui avoit enlevé Marie de Lécole, leur fille.

« A M. le lieutenant criminel :

« Supplient humblement Philibert Gassot, sieur Du Croisy, et Marie Claveau, sa femme, auparavant veuve

Nicolas de Lécole, sieur de Saint-Maurice, disant que, depuis sept à huit mois en çà le nommé Robert Pioger, fils de Me Pioger, bailli de Conflans-Sainte-Honorine en qualité de procureur desdits constituans audit bailliage de Conflans et de ce que lesdits supplians ont une maison au village de Chennevières, distant dudit Conflans d'une demi-lieue, auroit eu l'entrée en ladite maison desdits supplians audit lieu de Chennevières, et pendant ce temps auroit recherché en mariage damoiselle Marie de Lécole, fille du premier lit de ladite Claveau, à quoi lesdits supplians n'auroient voulu condescendre sans le consentement du père dudit Robert Pioger. Et ayant icelui continué ses poursuites et recherché jusqu'en cette ville, lesdits supplians l'auroient prié par plusieurs fois de se retirer et de s'abstenir d'icelle. »

Icelui et *icelle* n'est-ce pas un joli titre de comédie ? Suivons : « Autrement qu'ils seroient contraints de se pourvoir par les voies de rigueur et de justice. Et nonobstant lesdites menaces, ce jourd'hui matin ledit Robert Pioger, prenant l'occasion de l'entrée qu'auroit faite en la maison desdits supplians sise rue Fromenteau, en cette ville, un paysan dudit village de Chennevières qui leur vouloit parler, auroit subtilement enlevé par un dessein prémédité entre lui et

ladite damoiselle Marie de Lécole, âgée de 18 ans, icelle damoiselle. Et la servante des supplians leur en ayant donné avis dans le lit où ils étoient encore, iceux se seroient écriés que l'on courût après pour essayer à les attraper, ce qui n'auroit pu être fait attendu qu'il étoit de grand matin. A cause de quoi et de ce que tel procédé ne peut passer que pour un rapt défendu par les lois et ordonnances, lesdits supplians requièrent leur être par vous sur ce pourvu. »

On enlevait toutes les filles de comédiens par amour pour la comédie — même la fille de Molière qui joua son jeu tout comme une simple mortelle.

« Ce considéré, Monsieur, il vous plaise permettre auxdits supplians de faire informer dudit enlèvement et rapt fait de ladite damoiselle par ledit Robert Pioger et pour lui être son procès fait et parfait selon la rigueur des ordonnances et ce pendant le faire prendre et amener par-devant vous en cas qu'ils le puissent trouver pour répondre et être ouï sur la présente requête, circonstances et dépendances et vous ferez bien.

Signé : Du Croisy. »

« Permis d'informer et ce pendant d'amener pardevant nous sans scandale ledit Robert Pioger, attendu

le rapt mentionné en la présente requête. Fait le 12 janvier 1666.

Signé : Frérand. »

Et puisque nous sommes aux Archives nationales, donnons encore cette pièce, presque aussi curieuse, qui peint bien les mœurs du temps, ce bon temps, l'âge d'or des servantes de Molière, où toutes les servantes volent :

1673. — 23 février.

Plainte de Du Croisy contre une servante voleuse.

« L'an 1673, le jeudi 23e jour de février, sur les deux heures de relevée, nous Jean David, commissaire au Châtelet, mandé et requis qu'avons été, sommes transporté rue Saint-Honoré près le Palais-Royal en la maison où est demeurant Philibert Gassot, sieur Du Croisy, comédien ordinaire de Sa Majesté, où étant ledit sieur Du Croisy nous a fait plainte et dit qu'il y a environ trois mois que la damoiselle sa femme prit pour servante domestique Anne Cochon, fille, de la fidélité de laquelle André Cochon, son père, demeurant à Arblai, a répondu, sur quoi, lui plaignant et ladite damoiselle sa femme n'auroient eu aucun soupçon d'elle ; mais ils y ont été trompés, en

ce que depuis le tems qu'elle les sert, elle les a volés de plusieurs nippes, hardes, argent et autres choses, ainsi qu'ils ont été avertis ce jourd'hui sur les achats qu'elle avoit faits tant à la foire Saint-Germain qu'autres lieux. Et ce qui le fait d'autant plus connoître, c'est que depuis quelques jours en çà elle auroit persécuté la damoiselle femme dudit sieur plaignant pour lui donner son congé sans lui vouloir en dire le sujet.

Signé : DAVID ; P.-G. DU CROISY. »

Mlle Cochon qui va à la foire, c'est du haut et bas comique. Que pensez-vous d'Anne Cochon et d'André Cochon, son père? Comment Du Croisy qui riait si bien peut-il garder son sérieux?

On voit que rien ne manquait au roman de Mlle de Lécole : en ce temps-là tout commençait par un enlèvement.

La fille de Molière elle-même y passa comme les autres.

Marie de Lécole n'en devint pas moins, par un légitime mariage, la femme de Paul Poisson, le célèbre comédien. Elle daigna pour lui oublier son nom de gentilhommerie et son nom de théâtre. Elle devint une épouse accomplie, presque légendaire : cela s'est vu au théâtre.

Les frères Parfait disent que peu d'années avant la retraite de Mlle de Brie, ses camarades l'engagèrent à céder le rôle d'Agnès de l'*École des Femmes* à une autre actrice plus jeune, nommée Angélique Du Croisy. « Lorsque celle-ci se présenta pour le jouer, le parterre demanda Mlle de Brie avec tant d'instance, qu'on fut obligé de l'aller chercher chez elle. Elle vint, joua le rôle en habit de ville, parce qu'on ne voulut pas même lui donner le temps d'en changer, reçut des applaudissements *qui ne finissaient point,* et conserva le rôle d'*Agnès* jusqu'à sa retraite. Elle le jouait encore à soixante-cinq ans. »

La Du Croisy se consola gaiement par ce mot:

« La de Brie a toujours l'air d'avoir vingt ans, mais c'est moi qui les tiens. »

On trouve dans le *Mercure de France* ses lettres datées de 1675, 1722 et 1740. On a dit qu'il n'y avait pas de meilleur historien contemporain de Molière et de sa troupe comme de la troupe de Montfleury. C'est bien peu dire, car voici les lettres *.

« Armande Béjart avait la taille médiocre, mais un air engageant, quoique avec de très-petits yeux, une

* Dans l'histoire de la fille de Molière on trouvera d'autres lettres de Mlle Du Croisy.

bouche fort grande et fort plate, mais faisant tout avec grâce, jusqu'aux plus petites choses, quoiqu'elle se mît très-extraordinairement, et d'une manière presque toujours opposée à la mode du temps.

« De Beaupré, tante de la D^lle^ Marotte Beaupré, épouse de Verneuil. Elle était actrice de la troupe du Marais et avait quitté la Comédie avant la démolition de ce théâtre *. C'est une des premières actrices qui aient joué en femme sur le théâtre, car auparavant il n'y avait que des hommes ; c'est en quoi consistait son plus grand mérite.

« Petit de Beauchamp, dite la Belle Brune. Elle était de la troupe du Marais, et joua d'original, dans une des tragédies de P. Corneille, le rôle de Rodogune, pour lequel le cardinal de Richelieu lui fit présent d'un habit magnifique à la Romaine. C'était une excellente artiste, grande et bien faite, d'une représentation avantageuse.

« Mlle Du Parc était belle et bien faite, et dansait très-bien. Elle brillait aux ballets du Roi dans les danses hautes ; elle faisait certaines cabrioles remarquables, car on voyait ses jambes et partie de ses cuisses par le moyen de sa jupe fendue des deux

* On croit qu'elle avait couru la province avec Molière.

côtés, avec des bas de soie, attachés au haut d'une petite culotte.

« Judith de Nevers, dite Guyot, après avoir quitté la Comédie, fut longtemps à la porte pour recevoir les billets. Elle mourut d'un coup à la tête, et, par son testament, elle donna tout son bien aux comédiens, par forme de restitution.

« Des Œillets était une très-excellente, et même gracieuse comédienne, quoique laide, point jeune et fort maigre ; mais, malgré cela, pleine d'agrément. Le tragique était son fort ; on prétend qu'elle a joué d'original le rôle d'Hermione, dans l'*Andromaque* de Racine, que Mlle Champmeslé joua ensuite en concurrence ; sur quoi on fait dire au feu Roi, dont le goût était si sûr en toutes choses, que pour remplir ce rôle parfaitement il faudrait que la Des Œillets jouât les deux premiers actes, et la Champmeslé les deux autres ; voulant faire entendre par là que celle-ci avait plus de feu, pour faire sentir les emportements du personnage représenté dans les derniers actes de cette pièce, et l'autre plus de délicatesse et de finesse.

« La Des Œillets n'avait contre elle que sa figure qui n'était pas belle ; mais elle se mettait si bien et avait un si grand air de noblesse et d'autorité, qu'elle

plaisait toujours infiniment par le mérite extraordinaire qu'elle avait d'ailleurs. Elle jouait aussi parfaitement les amoureuses comiques. Elle a joué *Ariane* d'original dans la tragédie de Thomas Corneille ; *Agrippine*, mère de Néron, dans le *Britannicus* de Racine. »

Comment n'a-t-on pas gardé plus vivante la tradition de Molière, quand une actrice de sa troupe parlait encore de lui en 1756 ? En effet, Mlle Du Croisy, qui mourut presque centenaire à Saint-Germain, jouait en 1671 une des Grâces dans *Psyché*. Elle fut admise en 1673.

Elle joua les confidentes avec une grâce abandonnée, mais quand elle dut remplacer Mlle de Brie dans les Agnès, on ne lui trouva pas, elle qui avait vingt ans, les airs de naïveté et de jeunesse que la maîtresse de Molière avait conservés avec tant de charme jusqu'à plus de soixante ans.







LES

COMÉDIENNES DE MOLIÈRE

ET

MADEMOISELLE DE LA GRANGE

[illegible]

[illegible]





LES

COMÉDIENNES DE MOLIÈRE

VI

MADEMOISELLE DE LA GRANGE

Marie Ragueneau de Létang eut l'honneur d'épouser Charles Varlet, sieur La Grange, orateur de la troupe de Molière, un des meilleurs acteurs de cette troupe illustre.

Comme sa femme, La Grange avait parcouru la province. C'était le modèle du galant homme, aussi Molière en fit-il son ami. Ce fut lui qui publia la première édition des œuvres du maître, une édition digne de cette renommée, mais on lui reproche, non sans quelques raisons, d'avoir eu sous la main tous les papiers de Molière, manuscrits, lettres, poésies, — des autographes qu'on paierait aujourd'hui un mil-

lion — et de ne les avoir pas transmis en mains loyales. Il était si simple de garder ce trésor dans le trésor de la Comédie française avec ce célèbre registre de La Grange : *Extrait des receptes et affaires de la Comédie depuis Pasques de l'année 1659, appartenant au sieur La Grange, l'un des comédiens du roy.* Édouard Thierry a très-bien dit que c'était le livre d'or de la Comédie française tenu par son véritable greffier d'honneur, par un des ancêtres de la compagnie, par l'acteur accompli qui a créé la tradition toujours vivante d'Horace et de Clitandre. Aussi à toutes les mercuriales des austères censeurs du théâtre disait-on : « si vous condamnez la comédie, condamnerez-vous un homme comme M. de La Grange ? »

Mais le portrait le plus digne de La Grange est celui-ci, de la main de La Fontaine, dans *Ragotin.* Isabelle parle de l'acteur Le Destin, qu'elle feint de ne pas connaître :

Je ne sais, je l'ai pris pour ce comédien,
Si jeune, si bien fait, qui déclame si bien,
Qu'on aime tant, et qui, quand la pièce est finie,
Vient toujours saluer toute la compagnie,
Et faire un compliment...

La femme de La Grange, qui la première porta le surnom de Marotte (Marie-Marotte), avait joué tous

les rôles avant de monter sur la scène; aussi fut-ce pour elle un honneur inespéré que d'épouser un tel comédien. Elle avait tour à tour été fille de chambre de Mlle de Brie, « si douce à servir », elle avait été « préposée à la recepte », enfin elle avait été « distributrice de liqueurs dans l'entr'acte, à la boutique des loges ». Grimarest a dit que Mlle Marie Ragueneau, Marotte, d'un nom familier, avait été fille de chambre de Mlle de Brie. Pourquoi ? Le Destin, l'Olive et la Rancune, du *Roman comique,* ont chacun un valet « prétendant à devenir un jour comédien en chef » ; et tel d'entre eux récite « déjà sans rougir et sans se défaire ». Ces sortes de valets étaient des élèves. On ne voit guère alors d'autre école pour la comédie, et, du reste, à Paris aussi bien que dans les troupes de campagne, tout le monde faisait à peu près tout. Il se peut donc que Marotte eût servi de fille de chambre à Mlle de Brie; qu'elle eût représenté en 1658 une femme affligée dans la *Psyché* de Rouen; qu'elle eût été, plus tard, sous ses deux noms, Marotte dans les *Précieuses ridicules*, Mlle Lestang à la recette, gagiste çà et là, suivant le besoin, en attendant *Psyché*, où elle fit Aglaure, et la *Comtesse d'Escarbagnas*, où elle joua la comtesse. Singulier rôle pour être suivi d'un mariage! Mais que dire à cela ? peu de talent, assez

peu d'agrément personnel et de jeunesse : c'était pourtant toute sa dot. La Grange, jeune, bien fait, brillant comédien, l'épousa sans lui demander davantage, sans se croire généreux ou seulement se trouver modeste. Il paraît que ses yeux y faisaient fortune, car il n'y avait que des marquis autour d'elle. La Grange en véritable amoureux s'y laissa prendre.

En ce temps-là, pendant l'entr'acte, comme il n'y avait pas encore de café à la Procope et comme les spectateurs de M. de Molière ne voulaient pas aller au cabaret, « on se réjouissait le goût par quelques douces liqueurs ». C'est le sieur de Chappuseau, le Dangeau de cet autre Louis XIV, tenant journal des faits et gestes des comédiens et des spectateurs, qui nous initie après deux siècles aux délices de l'entr'acte. Il y avait un buffet devant les loges et un buffet au parterre. La description de Chappuseau nous en fait venir la framboise à la bouche. Il n'y avait pas seulement à ces boutiques merveilleuses des eaux de framboise, mais aussi des eaux de groseille, des eaux de cerise, des eaux de citron, des eaux de fraise. Mais écoutez Chappuseau lui-même : « On y tient l'été toutes sortes de liqueurs qui rafraîchissent, plusieurs confitures sèches, des oranges de Chine ; mais l'hiver on y trouve des liqueurs qui réchauffent

l'estomac, des rossolis de toutes sortes, des vins d'Espagne et de la Scioutat, de Rivesalte et de Saint-Laurent. J'ai vu le temps où l'on ne tenait dans les mêmes lieux que de la bière et de la simple tisane, sans distinction de romaine ni de citronnée; mais tout va en ce monde de mieux en mieux, et, de quelque côté qu'on se tourne, Paris ne fut jamais si beau ni si pompeux qu'il est aujourd'hui. »

Paris est de plus en plus pompeux, mais je doute qu'en voyant aujourd'hui les dames de comptoir dans les théâtres, où d'ailleurs les comptoirs sont fort dédaignés, Chappuseau ne regrettât avec mélancolie les belles « distributrices » de liqueurs et autres délices non pareilles qui s'épanouissaient à leurs boutiques tout auréolées par l'éclat de leurs girandoles. C'est que le luxe est comme l'esprit : il perd d'un côté ce qu'il gagne de l'autre.

D'Assoucy, l'empereur du burlesque, le poëte lunatique, le joueur affolé, est un des meilleurs historiens de la troupe de Molière quand la troupe battait les campagnes.

Il jouait le rôle d'un homme de particule, toujours suivi de deux pages, habillé comme un gentilhomme ruiné, velours fripé et dentelles « qui riaient trop haut ». Il se sauvait du ridicule par le ridicule, riant

tout le premier de sa « chienne de fortune » et jouant du luth en pleine rue et en plein soleil quand il avait tout perdu son argent.

« Ce qui me charma le plus, dit-il, ce fut la rencontre de Molière et de MM. les Béjart. Comme la comédie a des séductions, je ne pus quitter sitôt ces charmants amis : je demeurai trois mois à Lyon parmi les jeux, la comédie et le festin, quoique j'eusse bien mieux fait de n'y pas arrêter un jour ; car au milieu de tant de caresses, je ne laissai pas d'y essuyer de mauvaises rencontres. Ayant ouï dire qu'il y avait à Avignon une excellente voix de dessus dont je pourrais facilement disposer, je m'embarquai avec Molière sur le Rhône qui mène à Avignon, où étant arrivé avec quarante pistoles de reste des débris de mon naufrage, comme un joueur ne saurait vivre sans cartes, non plus qu'un matelot sans tabac, la première chose que je fis ce fut d'aller à l'académie. (L'académie du jour bien entendu.) J'avais déjà ouï parler du mérite de ce lieu et de la capacité de plusieurs galants hommes qui divertissaient les bienheureux passants qui aiment à jouer à trois dés. »

Donnons encore la parole à d'Assoucy pour la peinture du poëte pâtissier Ragueneau :

« Il ne trouva dans Paris aucun poëte qui le vou-

lût nourrir à son tour, et aucun pâtissier, qui, sur un de ses sonnets, voulût lui faire crédit seulement d'un pâté. Il sortit donc de Paris avec sa femme et ses enfants, lui cinquième, en compagnie d'un petit âne tout chargé de ses œuvres, pour aller chercher fortune en Languedoc, où il fut reçu dans une troupe de comédiens qui avait besoin d'un homme pour faire un personnage de Suisse, où, quoique son rôle fût tout au plus de quatre vers, il s'en acquitta si bien, qu'en moins d'un an il acquit la réputation du plus méchant comédien du monde, de sorte que les comédiens ne sachant à quoi l'employer, le voulurent faire moucheur de chandelles; mais il ne voulut point accepter cette condition, comme répugnante à l'honneur et à la qualité de poëte; depuis, ne pouvant résister à la force de ses destins, je l'ai vu avec une autre troupe, mouchant les chandelles fort proprement. Voilà le destin des fous quand ils se font poëtes, et le destin des poëtes quand ils deviennent fous. »

Marie Ragueneau fut d'abord fille de chambre de Mlle de Brie. Elle avait suivi son père dans le Roman comique de Molière. On sait que Cyprien Ragueneau, fils de pâtissier, était pâtissier lui-même, près du Palais-Cardinal. Il faisait bonne figure « avec le tablier bleu, le long couteau de cuisine, le bonnet co-

quet. Il roulait la farine avec une grâce charmante ; il fourrait sa pâte de viande hachée avec un air sacerdotal. » Il avait le titre de pâtissier du cardinal de Richelieu ; mais au fond il était né comédien.

Scarron, dans son *Roman comique*, avait-il rêvé des physionomies plus drôles que celles de la troupe de Molière ?

Il commença donc par être pâtissier ; c'est en cette belle qualité qu'il fut adoré des comédiens et des poëtes qui se régalaient à sa boutique en écoutant ses vers, car il *cultivait les Muses*, l'illustre pâtissier de l'*Illustre théâtre*. Les vers étaient détestables et les pâtés exquis. C'est que Ragueneau ne négligeait pas son four en cherchant la rime.

Tant et si bien qu'il se ruina à ce double métier : les huissiers, sans respect pour les Muses, le menèrent galamment en prison : « Eh bien ! dit le poëte, je ferai des tragédies et des comédies. » Au bout d'un an il fut libre d'aller jouer ses chefs-d'œuvre en prenant une stalle sur le chariot du *Roman comique*.

D'Assoucy calomnie le pâtissier. La vérité, c'est qu'un beau jour il abandonna sa boutique pour suivre celle de Molière emmenant sa femme et sa fille. La petite Marie, ou Marotte, comme on la nommait,

fut donc fille de chambre de Mlle de Brie. Elle fut aussi préposée à la recette, ce qui lui donna un certificat de loyauté. De la porte et de la coulisse elle passa sur la scène. Sans doute pendant longtemps elle tint le double emploi, mieux payée par la de Brie que par le théâtre; mais l'heure glorieuse va sonner. Le 24 février 1672, le dimanche de la Quasimodo, La Grange écrit sur son registre : — « Je fus fiancé lundi 25e et je fus marié à Saint-Germain l'Auxerrois avec Mlle Marie Ragueneau de l'Étang, qui est entrée actrice dans la troupe. »

De l'Étang ! On voit que le pâtissier lui-même prenait un air de bonne maison. Pourquoi ceux qui jouent les princes ne se donneraient-ils pas des airs et des noms de gentilhomme !

Marie Ragueneau avait trente-trois ans; par la grâce de son mariage, elle devenait sociétaire à demi-part, tout comme Mlle de Brie, qui prit une autre femme de chambre pour nouer les rosettes de ses souliers.

Mlle de La Grange arriva à part entière en 1676. Elle jouait les caractères en femme qui a été à bonne école. Rien n'était médiocre dans la maison de Molière, car il avait donné du cachet même à ceux qui n'avaient pas le moindre génie dramatique.

Marie Ragueneau représentait les femmes revenues

des passions, mais elle y allait toujours. A-t-on calomnié cette comédienne par ce quatrain célèbre ?

Si, n'ayant qu'un amant, on peut passer pour sage,
Elle est assez femme de bien;
Mais elle en aurait davantage,
Si l'on voulait l'aimer pour rien.

Il paraît par ce vers deux fois impertinent qu'il lui fallait payer pour être aimée ou plutôt que son cœur ne donnait pas une hospitalité écossaise. Mais l'Écosse n'a pas de théâtre !

C'est Mlle de La Grange qui avait surnommé Molière le Misanthrope. C'est qu'il jouait si bien ce rôle au naturel ! Un autre Misanthrope, Saint-Simon parle en toute désinvolture du grand Molière sans s'indigner des menaces d'un grand seigneur qui parle de faire « mourir sous le bâton » l'auteur du chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre.

« Le *Misanthrope*, dit Saint-Simon, dans ses notes sur le journal de Dangeau, fit grand bruit, et eut un grand succès à Paris, avant d'être joué à la Cour. Chacun reconnut M. de Montausier, qui le sut et s'emporta jusqu'à faire menacer Molière de le faire mourir sous le bâton. — Enfin le Roi voulut voir le *Misanthrope*, et les frayeurs de Molière redoublèrent

étrangement. M. de Montausier, charmé du *Misanthrope*, se sentit si obligé qu'on l'en eût cru l'objet, qu'au sortir de la Comédie il envoya chercher Molière et lui dit que s'il avait pensé à lui en faisant le *Misanthrope* qui était le caractère le plus parfaitement honnête homme qui pût être, il lui avait fait trop d'honneur et un honneur qu'il n'oublierait jamais. »

Il paraît qu'il y eut beaucoup d'originaux pour cet admirable portrait du Misanthrope, mais qui donc a mieux posé que Molière devant Molière !

Il y a pourtant plus d'un trait de caractère pris çà et là.

Rivarol a dit : « Le génie égorge ceux qu'il pille. » Ainsi a fait Molière.

Je ne suis pas de ceux qui lui reprochent d'avoir pris son bien où il le trouvait. C'était presque toujours du bien perdu : des perles dans du fumier ; des trésors enfouis comme des morts à six pieds sous terre.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'on n'a pas accusé Molière d'avoir pris le Misanthrope à Érasme. Il est pourtant peint en pied, de face, de profil et de trois quarts dans l'*Éloge de la Folie :*

« On passerait encore aux philosophes d'exercer les charges publiques comme les ânes jouent de la lyre,

s'ils étaient du moins bons à quelque chose dans la vie privée. Mais menez un philosophe au milieu d'un festin : son silence, sa tristesse ou ses questions saugrenues troubleront aussitôt la fête ; faites-le danser, il déploiera les grâces d'un chameau ; si vous parvenez à l'entraîner à un spectacle, son seul aspect glacera les plaisirs de la foule, et, comme l'austère Caton, on le priera de quitter le théâtre puisqu'il ne peut quitter pour une heure son air grave et sévère. Qu'il tombe au milieu d'une conversation, c'est un loup dans une bergerie, personne n'ose plus souffler mot. S'agit-il d'acheter, de faire un acte quelconque, une ces mille négociations que veut le commerce journalier de la vie, notre philosophe n'est plus un homme, c'est une souche. Bref, lui-même, ses parents et les siens n'ont rien à attendre d'un pareil être, parce qu'il est inhabile à toutes choses, et qu'il se tient éloigné des opinions et des coutumes ordinaires. Une telle différence de mœurs le rend, on le comprend, odieux à tout le monde. Car, retenez-le bien, tout ce qui se fait ici-bas entre les mortels est essentiellement fou, et fait par des fous pour des fous. Qui veut seul s'opposer à l'entraînement universel n'a, selon moi, pour ressource que de suivre l'exemple du célèbre Misanthrope, et d'aller jouir dans quel-

que solitude profonde de sa tant belle sagesse. »

N'est-ce pas que ce Misanthrope c'est celui de Molière ? Si Érasme ne fût mort depuis longtemps, lui-même n'eût pas accusé Molière ; il l'eût félicité hautement d'avoir magnifiquement remis au monde son idée, d'avoir enchâssé dans des perles de la plus belle eau ce petit diamant presque perdu dans l'*Éloge de la Folie.*







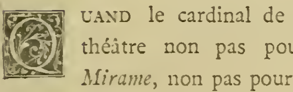


LES

COMÉDIENNES DE MOLIÈRE

VII

LA BEAUVAL



QUAND le cardinal de Richelieu bâtissait un théâtre non pas pour le *Cid* mais pour *Mirame*, non pas pour Corneille mais pour Son Éminence elle-même, il ne se doutait pas que ce petit coin de Paris, l'aile du Palais-Cardinal, — à l'angle de la rue de Valois et de la rue Saint-Honoré, — deviendrait bientôt la maison de Molière, la plus illustre maison de la comédie, de la tragédie et du drame. Qui pouvait croire que ce théâtre destiné à représenter des ombres errantes prendrait feu tout à coup à tant de chefs-d'œuvre inattendus, à ces immortelles

comédies qui depuis trois siècles sont l'orgueil du théâtre et du génie français :

> Racine est presque un Grec, Corneille est un Romain ;
> Molière tout Français nous peut donner la main.

Comme nous serions heureux aujourd'hui si par la vertu d'une magicienne nous pouvions, nos quinze sols à la main, entrer au parterre avec les gardes du corps, les chevau-légers, les pages, les bourgeois, les étudiants! nous saluerions d'un sourire le célèbre Saint-Germain et le célèbre Gillot qui gardent la porte, deux vraies cariatides; comme nous donnerions avec joie notre menue monnaie à la receveuse Mlle de Létang — plus tard la femme de La Grange — pour faire contrôler notre billet par Mlle Nanon! Nous aimerions mieux certes offrir un demi-louis pour une place réservée sur la scène dans le monde des marquis, des importants et des fâcheux, mais déjà nous sommes trop heureux d'aller au parterre où nous nous tiendrons debout pendant toute la représentation. Nous n'attendrons pas que le spectacle soit commencé pour mieux savourer toutes les émotions d'une belle soirée. La salle est dans le demi-jour ou plutôt dans la demi-nuit avec son cordon de chandelles et ses trois lustres qui n'ont pas encore remplacé le soleil.

Il est près de quatre heures. On entre par-ci, on entre par là, pour l'amphithéâtre, pour les loges, pour le parterre, tumulte silencieux qui menace à tout instant d'éclater bruyamment. La pièce va commencer, les moucheurs de chandelles ont déjà d'une main preste passé la mouchette d'argent sur toutes les chandelles mélancoliques et éplorées.

Tout le monde se demande comment M. de Molière peut y suffire : chef de troupe, ce qui est plus compliqué que de conduire une armée au feu ; poëte de génie, ce qui l'oblige tous les ans à deux ou trois chefs-d'œuvre ; familier des grands de ce monde qui lui prennent souvent le meilleur de son temps sous prétexte de souper avec lui ou plutôt sous prétexte de lui dire les ridicules — des autres ; vieux mari d'une jeune femme qui lui donne beaucoup de fil à retordre. Pour les spectateurs ce M. de Molière est un prodige *.

* Qui a le mieux peint en une page cette vie en plein orage avec de rares arcs-en-ciel que ce fin lettré qui s'appelle Henri Lavoix, dans son excellentissime petit livre sur *la première représentation du Misanthrope ?*

« Il faut sans cesse renouveler l'affiche.

« Molière est condamné au chef-d'œuvre. Notez qu'il est toujours sur la scène ; s'il ne joue pas, il répète. A quelles heures, ce comédien, occupé jour et nuit au théâtre, écrit-il donc *le Misanthrope ?*

« A peine a-t-il le temps de quitter la souquenille de Scapin ou le haut-de-chausses, le pourpoint et le manteau de satin couleur de

Silence ! Les six violons chantent d'une voix claire et vibrante une mélodie de Lulli, les cœurs tressaillent, voilà que Molière entre en scène ; Molière, le grand Molière, le dieu de cet Olympe improvisé où vont apparaître autour de lui les déesses et les demi-déesses...

Mais c'est en vain que nous sommes tout yeux et tout oreilles :

> Les acteurs commençaient, chacun prêtait silence :
> Lorsque, d'un air bruyant et plein d'extravagance,
> Un homme à grands canons est entré brusquement
> En criant : Holà ! là ! un siége promptement !
> Et de son grand fracas surprenant l'assemblée,
> Dans le plus bel endroit a la pièce troublée.
> Hé ! mon Dieu ! nos Français, si souvent redressés,
> Ne prendront-ils jamais un air de gens sensés ?
> Ai-je dit, et faut-il sur nos défauts extrêmes
> Qu'en théâtre public nous nous jouions nous-mêmes,

---

muse de Sganarelle. Il se marie entre deux représentations de l'*Ecole des Maris,* données dans la même soirée, l'une au Petit-Bourbon, l'autre en visite, un mardi gras. Pendant que son père se meurt, il joue le *Tartuffe* chez M. de Luxembourg ; on lui donne un jour pour pleurer la perte de son fils, le lendemain il reparaît dans l'*Avare*, et, quand la mort viendra le saisir, lui, c'est sur les planches qu'elle le trouvera. O misère de cet état du comédien qui appartient à la curiosité publique même par delà la tombe ! Cette fin, un deuil pour le monde entier, n'est qu'un événement à sensation qui fera une réclame pour *le Malade imaginaire.* Jouée quelques jours après cette date funèbre, la comédie verra ses recettes augmentées d'un tiers, et *le Malade imaginaire* bénéficiera ainsi de la mort de Molière. « *Morte tuâ vivens.* » Voilà qui est dit.

Et confirmions ainsi par des éclats de fous
Ce que chez nos voisins on dit partout de nous?
Tandis que là-dessus je haussais les épaules,
Les acteurs ont voulu continuer leurs rôles :
Mais l'homme pour s'asseoir a fait nouveau fracas ;
Et, traversant encor le théâtre à grands pas,
Bien que dans les côtés il pût être à son aise,
Au milieu, par devant il a planté sa chaise,
Et de son large dos morguant les spectateurs,
Aux trois quarts du parterre a caché les acteurs.

Heureusement, grâce à la forte en gueule de la troupe qui jette un regard furieux sur les fâcheux, le voilà qui rentre en lui-même et s'en va, s'effaçant peu à peu parmi les moins bruyants.

Quelle est ce jour-là la forte en gueule ? Est-ce Madeleine Béjart ou Jeanne Beauval ? C'est Jeanne Beauval.

II

Voulez-vous savoir sa vie aventureuse ? Elle naquit en Hollande ; elle fut exposée à la porte d'une église. C'était l'hiver ; une blanchisseuse la recueillit, lui donna son lait, son pain et sa gaieté, tout en lui mettant de bonne heure la main au battoir. Mais blanchir de la toile de Hollande, c'est ennoblir ses mains. Filandre, chef d'une troupe vagabonde,

adopta à son tour l'enfant anonyme. Il l'exposa sur son théâtre, mais ne la garda pas longtemps. A peine fut-il en France, qu'un autre chef de troupe, Paphetin, enleva la jeune fille qu'il adopta pareillement. Il y avait, dans la troupe de Paphetin, un moucheur de chandelles. La jeune fille, déjà courtisée par les plus beaux et les plus riches, se passionna pour le moucheur de chandelles.

Pourquoi ? Ce point d'interrogation avait été posé bien des fois devant cette fantaisie de Jeanne Bourguignon. Selon les uns, elle voulait avoir un homme pour avoir un homme, sans s'inquiéter de sa généalogie ; selon les autres, elle n'avait pas de temps à perdre pour donner un père à son premier enfant. Pierre qui roule n'amasse pas de mousse, mais les comédiennes qui courent les provinces se font une famille. Il paraît que la demoiselle voulait surtout plaire. « Tu ne te mêleras de rien. Ce sont mes affaires ; tu diras toujours : oui. Ce sont mes affaires. » Après cela, le moucheur de chandelles ne fut pas tous les jours à la noce avec une femme qui lui donna vingt-huit enfants.

Paphetin chassa Beauval et obtint de l'archevêque de Lyon un ordre qui défendait à tous les curés de son diocèse de marier ces deux fous. Que fit la fille ?

Un dimanche, elle s'habille en mariée et va à la messe, cachant sa couronne d'oranger sous une coiffe noire. Le curé prêchait. A peine eut-il cessé de parler, que M[lle] Bourguignon déclara, en présence de Dieu et des hommes, qu'elle prenait Beauval pour son légitime époux. Beauval, jusque-là caché, monta sur un banc et déclara qu'il prenait la demoiselle Bourguignon pour sa légitime épouse. L'archevêque conseilla à Paphetin de marier ces amoureux résolus, pour effacer un peu le scandale, d'autant que, selon la tradition, les amoureux ne logeaient pas dans une chambre à deux lits.

Mais je vais donner le récit d'un historien du mot à mot pour bien montrer que ceci n'est pas une invention. Jal, qui s'est évertué à ressaisir dans le passé cette jeunesse romanesque s'il en fût, conte ainsi les aventures de Jeanne : « Née de parents inconnus, enfant de l'amour, abandonnée par une fille coupable, ou enfant d'un hymen légitime, jetée sur le parvis d'une église, elle avait été recueillie par une femme du peuple que ses vagissements avaient attirée. Cette bonne créature avait remplacé auprès de l'enfant sa mère véritable ; elle l'avait élevée jusqu'à l'âge de dix ans dans la perspective de blanchir la toile de Hollande. » L'historiographe se hasarde à peindre

ainsi son héroïne sans l'avoir vue: « La petite Jeanne se faisait remarquer par une vive intelligence, par une taille déjà gracieuse et bien prise, par une physionomie expressive. » Et à ce propos Filandre, le comédien, chef d'une troupe d'acteurs qui courait les Flandres et les provinces de la république de Hollande, vit Jeanne chez sa blanchisseuse. « Il proposa à celle-ci de prendre sa fille d'adoption et de lui donner un état plus brillant. Filandre était un honnête homme, la blanchisseuse n'était pas riche, Jeanne avait le cœur léger et l'esprit aventureux; ce fut une affaire bientôt conclue. » Elle débuta. Elle courut les Flandres et la Hollande. On la retrouve à Lyon dans la troupe de Filandre au temps où la troupe de Paphetin y donnait des représentations. « Les deux directeurs ne s'associèrent point; ils restèrent concurrents, cherchant à s'arracher le public. Jeanne Bourguignon plut si fort aux nobles, bourgeois et manants de la cité lyonnaise, que Paphetin résolut de l'enlever à son rival. Il lui fit faire des propositions avantageuses qui l'éblouirent, et, sans vergogne, oublieuse des bienfaits de son second père, elle passa dans le camp de Paphetin. » Ce n'était que le commencement. « Dans la troupe où l'ingrate venait d'entrer était un gagiste, ne montant

sur le théâtre que pour moucher les chandelles. Jeanne Bourguignon le remarqua, s'en éprit à cette déclaration et lui déclara qu'elle voulait l'épouser. » Le moucheur de chandelles, Jean Pitel, en vit trente-six chandelles. « L'actrice à la mode consentait à devenir sa femme, il n'y comprenait rien ; il s'inclina, remercia, et se redressa mari de la soubrette alerte, de la reine superbe et applaudie. Jean Pitel, qui trouvait son nom piteux, se fit appeler M. de Beauval, laissant les chandelles à un autre. » Ce n'était pas tout. Jeanne imagina un tour digne d'un valet de la farce italienne. Elle conduisit Pitel à la messe de sa paroisse, le cacha sous la chaire où le curé faisait le prône, et au moment où le pasteur lisait à son troupeau les promesses de mariage enregistrées à la sacristie, elle se leva et interrompant le religieux silence qui régnait dans l'église : « Mes frères, dit-elle, je déclare devant Dieu, et de cette déclaration je vous prends à témoin, ainsi que notre digne curé, que moi, Jeanne Olivier Bourguignon, fille de parents inconnus, et par conséquent libre de ma volonté, je prends pour époux Jean Pitel, ici présent et consentant. Levez-vous, Jean ! » Et Jean se leva, et, sans trop de trouble, déclara aussi qu'il entendait prendre pour femme Jeanne Bourguignon, et qu'il appelait le sacrement. Que

pouvait faire l'Archevêque ? Quel parti avait à prendre le sieur Paphetin ? Monchaingre se soumit, le prélat leva l'interdit, et la bénédiction nuptiale, demandée d'une manière si étrange, si publique, si inaccoutumée, fut donnée à Jean et Jeanne. Jeanne jura qu'elle serait soumise à son mari ; mais les rôles furent bientôt intervertis dans le ménage.

Quoi qu'il en soit, selon le vers connu : « A vingt-sept ans, j'avais déjà quatorze enfants. »

III

Mlle Beauval n'était pas faite pour adoucir le caractère des servantes de Molière, elle accentua encore les *fortes en gueule*. Molière, d'ailleurs, l'avait encouragée dans l'esprit mordant, dans le geste hardi, dans la vérité à l'emporte-pièce. Regnard, qui, à son tour, lui donna à jouer ses rôles de soubrettes, se garda bien d'amortir son jeu franc et décidé. C'était l'idéal de la servante-maîtresse. Il arriva que par contre-coup, après avoir reçu le ton de Molière, elle donna le ton à Regnard pour les servantes-maîtresses.

Aussi dans le prologue des *Folies amoureuses*, Regnard a peint Mlle Beauval avec sa douceur proverbiale :

DANCOURT.

De grâce !...

MADAME BEAUVAL.

Je ne jouerai point, monsieur,

DANCOURT.

Mais on dira...

Mme Desbrosses vient annoncer que l'auteur ne veut point laisser jouer sa pièce. Alors l'esprit de contradiction fait son effet.

MADAME BEAUVAL.

On ne la jouera pas ! hé ! pourquoi, je vous prie ?
L'auteur s'entend fort bien ! il serait beau, ma foi,
Que messieurs les auteurs nous donnassent la loi !
Pour le faire enrager, je prétends qu'on la joue.

La Beauval fut donc au théâtre la vraie servante de Molière ; elle riait toujours, même quand il ne fallait pas rire ; mais Molière ne voulut pas l'attrister par un pédantisme misanthropique. Il savait que dans la comédie il faut des rieuses. On ne vit jamais jouer plus gaiement Zerbinette des *Fourberies de Scapin*, Martine des *Femmes savantes*, Nicole du *Bourgeois gentilhomme*, Toinette du *Malade imaginaire*. Elle garda sa gaieté jusqu'au tombeau. Le 20 mars 1720, âgée de soixante-treize ans, elle riait encore n'ayant plus que le souffle. Elle dit à ses amis que c'était le lendemain le premier jour du printemps et qu'elle le verrait dans l'autre monde.

Voilà une vraie femme. Aussi Molière trouvait-il un vif plaisir dans la compagnie de ce « diable à quatre », selon le mot de Regnard. Elle ne savait rien des livres puisqu'elle ne savait pas lire ses rôles, mais comme elle savait bien le livre de la vie! Sur ce chapitre, il n'y avait pas à lui en remontrer.

Son entrée au Théâtre français est presque de l'histoire : en 1670, Colbert prit les ordres de Louis XIV pour l'engagement d'une Soubrette et d'un Niais. C'était de la haute politique.

La troupe dont faisaient partie les Beauval était à Mâcon, lorsque, le 1er août 1670, un courrier, parti de Saint-Germain, porta à Jean Pitel et à sa femme l'ordre suivant (1) :

« De par le Roy, Sa Majesté voulant toujours entretenir les troupes de ses comédiens complètes, et pour cet effet prendre les meilleurs des provinces pour son divertissement, et estant informée que la nommée de Beauval, l'une des actrices de la troupe des comédiens qui est présentement à Mascon, a toutes les qualitez requises pour mériter une place dans la troupe de ses comédiens qui représentent dans la salle

(1) P. 269 v° d'un Registre de la secrétairerie d'Etat, pour l'an 1670, gardé à la Bibliothèque.

de son palais royal, Sa Majesté mande et ordonne à ladicte Beauval et à son mary de se rendre incessamment à la suite de sa cour pour y recevoir ses ordres; veut et entend que les comédiens de ladicte troupe qui est présentement à Mascon, ayent à les laisser seurement et librement partir, sans leur donner aucun trouble ny empeschement, nonobstant toutes conventions, contractz et traitez avec clauses de desdit qu'ils pourroient auoir fait ensemble, dont, attendu qu'il s'agit de la satisfaction et du service de Sa Majesté, elle les a releués et dispensez : Enjoint à tous ses officiers et sujets qu'il appartiendra de tenir la main à l'exécution du présent ordre. Fait à Saint-Germain-en-Laye, le XXXIe juillet 1670. Signé LOUIS et plus bas COLBERT. »

Voici une autre page officielle d'après le Registre de La Grange :

« Quelques jours après qu'on eut recommencé
« après Pâques, M. de Molière manda de la cam-
« pagne le sieur Baron, qui se rendit à Paris après
« avoir reçu une lettre de cachet, et eut une part. Et
« deux mois après, M. de Molière manda de la mesme
« troupe de campagne M. et Mlle Beauval pour
« une part et demy, à la charge de payer 500 livres
« de la pension du sieur Bejard (qui s'était retiré à

« Pâques), et 3 livres chaque jour de représentation à « Chasteauneuf, gagiste de la troupe (1). »

Mlle Beauval n'eut pas le bonheur de plaire au roi, mais elle avait plu à Molière, qui pour elle était le vrai roi. Il fallait que Molière fût quelque peu amoureux d'elle pour vaincre la froideur que Louis XIV témoigna à Chambord, au début de cette comédienne ; un peu plus, le roi ne la voulait pas sur son théâtre. Comme elle était grosse de quatre mois, Louis XIV dit avec humeur : « Qu'elle retourne en province faire des enfants. »

Enfin la Beauval joua ; jouer, pour elle c'était triompher. Robinet la met ainsi dans sa *Gazette :*

Ainsi le roi va à Chambord,
Joyeusement prendre l'essor,
Avec sa Cour si florissante,
Et pendant des jours, quinze ou trente.
Molière, privilégié,
Comme seul des talents doué
Pour y divertir ce cher sire,
En prend, ce me vient-on dire,

(1) Quatre mois après son début, c'est-à-dire le 15 novembre 1670, Mlle Beauval mit au monde une fille, que, le même jour, à Saint-Germain-l'Auxerrois, on nomma *Jeanne-Catherine*, ayant pour parrain « Jean-Baptiste Poquelin Molière, tapissier valet de chambre ordinaire du Roy, » et pour marraine « Catherine Leclerc, femme d'Edme Villequin, officier du Roy. » C'est là Mlle de Brie.

La route, sans doute lundi,
Le matin ou l'après-midi,
Avec sa ravissante troupe,
Qui si fort a le vent en poupe,
Et même où, par l'ordre royal,
On voit depuis peu la Beauval,
Actrice d'un rare mérite,
Qui de bonne grâce récite,
Ainsi qu'avecque jugement,
Et qui bref est un ornement,
Le plus attrayant qu'ait la scène;
C'est une vérité certaine.

Mlle Beauval était la meilleure femme du monde, mais une vraie diablesse pour défendre ses droits; rien ne lui coûtait. Combien de soufflets sur son passage! c'était sa raison suprême, elle n'obéissait qu'aux rois et aux princes. Le sentiment du devoir lui disait que le prince par excellence était le public.

Elle passa de la troupe de Molière à l'hôtel de Bourgogne, pleurant toujours son cher maître avec de vraies larmes. Aussi ce fut avec un sentiment de joie et de regret qu'elle revint en 1680 au vrai théâtre de la comédie, quand les deux troupes se réunirent.

Celle qui n'obéissait qu'au prince se soumit avec une dignité exemplaire quand Mlle Desmares reçut de Versailles l'ordre « d'étudier les rôles de Mlle Beauval dans le comique » pour doubler cette comédienne. Mlle Desmares ne perdit pas de temps pour dire tout

haut que c'était la volonté de Monseigneur. « C'est mon coup de grâce, s'écria Mlle Beauval.

Ses camarades la voulurent consoler, mais les larmes roulaient sur ses joues. « Moi seule, et c'est assez, dit-elle, mais je vois bien que cet ordre est pour me faire comprendre que je ne suis plus digne de mon emploi, je me retire; bonsoir, la compagnie. »

Ceci se passait en 1704, il y avait donc trente-quatre ans que Mlle Beauval jouait la comédie à Paris; c'était déjà quelque chose, et comme elle était aimée du parterre, ses camarades la voulurent retenir. On eut beau faire, elle partit aux fêtes de Pâques. Comme elle jouait les servantes, elle demanda en riant un certificat de bonne vie et mœurs. « N'ai-je pas toujours bien fait mon service? »

Et s'animant :

« Que pourrait-on me reprocher? J'ai mis au monde vingt-quatre ou vingt-huit enfants, je ne sais plus combien; une Agnès ou une d'Escarbagnas eût passé chaque fois six semaines au lit, — les paresseuses! — moi, je reprenais mon service au bout de huit jours, parce que je suis une femme des anciens temps. Bonsoir, la compagnie! »

Elle rentra chez elle avec son mari, car elle ne lui permit pas de rester au théâtre sans sa femme.

IV

Du reste, l'intérieur de ces deux comédiens était bien une autre comédie. Si le mari était silencieux, la femme faisait bruyamment les choses; Beauval avait beau s'incliner devant ce despotisme, il lui fallait subir orages et tempêtes ; mais tout cela finissait par des chansons. On ne saurait mieux pénétrer dans la vie intime de ces figures originales, comédiens et comédiennes, qu'en feuilletant les actes des notaires et les Archives nationales. Aux Archives, M. Campardon a eu la main heureuse : c'est lui, le premier, qui a déniché les merles. Voici, par exemple, en novembre 1685, une « plainte de Beauval contre Jacques Deshayes, qui avait commencé par enlever sa fille Louise avant de l'épouser. » C'est un moyen qui a toujours réussi.

On ne s'explique pas beaucoup cette plainte, puisque celle qu'on enlevait était déjà veuve. Il est vrai que le ravisseur n'en était que moins excusable.

« Le procédé dudict Deshayes est criminel, puisqu'il a commis le crime de rapt en la personne de la fille du plaignant, que le mariage prétendu solennisé en l'église Saint-Eustache n'est pas tant un mariage qu'une suite de rapt et de séduction dudict Deshayes,

puisqu'il est fait au préjudice et mépris de l'autorité paternelle et encore contre les canons et décrets de l'Église. »

Voyez-vous d'ici la dignité du mari de la Beauval, qui trouve que le mariage n'est pas dans les règles, même quand l'Église a passé par là ? On reconnaît bien ici le caractère de la Beauval, car le mari n'emboîtait le pas que sur le sien.

En août 1795, nouvelle plainte « contre une servante voleuse ».

« Nous, commissaire au Châtelet, nous nous sommes transporté rue aux Ours en une maison vis-à-vis la *Rose-Rouge*, chez un tourneur où, étant monté dans une troisième chambre ayant vue sur ladite rue aux Ours, avons trouvé Jean Pitel, sieur de Beauval, officier du Roi ; lequel nous a dit qu'il y a environ six jours, il auroit rendu plainte à Me Bizoton, aussi commisaire au Châtelet, et fait informer du vol qui lui auroit été fait par Angélique Bonnard, femme de chambre, de laquelle il auroit fait diverses perquisitions depuis lundi 8 jours en cette ville de Paris et enfin auroit découvert que ladite Angélique Bonnard étoit logée dans la chambre où nous sommes, auroit retrouvé dans ses hardes deux cornettes, une de petite dentelle du Havre et l'autre d'une grande

dentelle large de six doigts de malines à double réseau, deux autres cornettes de linon rayé avec une petite dentelle à bride, un bonnet doublé de futaine avec une dentelle à bride et un dessus de bonnet aussi de linon rayé avec une petite dentelle de Malines à bride, une chemise fine à usage d'homme, la dentelle faisant le tour du corset de futaine. Ladite Angélique lui ayant emporté, outre lesdites hardes, dans son cabinet 36 louis d'or neufs et 14 écus neufs. Pourquoi requiert notre transport à l'effet d'interroger ladite Bonnard. »

On voit que les bonnes servantes du temps de Molière, si regrettées aujourd'hui, ne valaient guère mieux que les nôtres. On voit aussi que si Mlle Beauval ne portait pas de cornes, selon son expression, elle portait des cornettes « en dentelles larges de six doigts de malines à double réseau ». Beauval avait aussi ses grands jours, puisque ladite voleuse lui enlevait « une chemise fine ».

Il paraît qu'on volait beaucoup les époux Beauval. Mais le mari veillait au grain.

Voici une plainte en 1694 contre des individus qui avaient coupé du seigle leur appartenant dans une pièce de terre attenant à leur maison de campagne de Monceaux.

« Par-devant nous, Charles Bizoton, commissaire au Châtelet, est comparu Jean Pitel, sieur de Beauval, demeurant porte de Bussi, paroisse Saint-André-des-Arts; lequel nous a fait plainte et dit que le nommé Moissi, son jardinier, qu'il a établi dans une maison par lui acquise depuis Pâques dernier au village de Monceaux, paroisse de Clichi, lui est venu rapporter que, la nuit précédente, plusieurs particuliers à lui inconnus étoient venus couper une petite pièce de terre ensemencée de seigle, attenant à son jardin dépendant de la maison, la nuit du vendredi à samedi dernier; et après avoir coupé ledit seigle, l'auroient enlevé et fait porter nuitamment dans une maison dudit village, quoique ledit seigle ne fût pas encore en maturité. Ce qui mérite punition exemplaire d'autant plus que, par les déclarations du Roi, il n'est permis de faire la coupe d'aucun grain avant leur maturité. »

Admirable raison !

On dit que la Beauval était passée des orages du théâtre aux douceurs de l'agriculture. Elle ne se contentait pas de cultiver son jardin, elle semait du blé sans prévoir que des inconnus viendraient nuitamment faire la moisson.

Mais en voici bien d'une autre ! C'est une plainte en

1695 « contre une servante ivrognesse et voleuse ». Il y en avait donc déjà ?

« L'an 1695, le jeudi 25e jour d'août, sur les dix heures du matin, en l'hôtel de nous, Charles Bizoton, commissaire au Châtelet, est comparu Jean Pitel, sieur de Beauval, demeurant porte de Bussi : lequel nous a fait plainte et dit qu'il y a environ six semaines son épouse auroit pris pour servante de cuisine la nommée Catherine qui lui auroit été indiquée par la nommée Laperdreau, femme qui demeure rue des Augustins. Depuis lequel tems ladite Catherine, sous prétexte d'aller tirer du vin à la cave, en faisoit emporter une grande quantité par des porteurs et une petite fille, et non contente de ce, ladite damoiselle son épouse l'a surprise plusieurs fois lui volant dans ses poches la monnoie qu'elle y avoit, après s'être aperçue que l'on lui prenoit et notamment le jour d'hier ayant mis dans sa poche huit petites pièces de quatre sols, une pièce de six sols de reste de monnoie que son chandelier lui avoit rendue avec un sol en liards et voulant de ladite monnoie donner quelque chose à ladite Catherine à laquelle elle auroit dit de la tirer de sa poche et d'aller à la boucherie pour y acheter ce qu'elle avoit besoin, ladite Catherine lui seroit venue dire qu'il n'y avoit plus que quatre pièces de 4 sols et

une de 6 sols, ce qui auroit fait que ladite damoiselle son épouse auroit dit que sûrement elle étoit volée et qu'elle avoit lesdites pièces de 4 sols et liards en icelle. »

Que penseraient aujourd'hui Mlles Sarah Bernhardt, Croizette ou Brohan de ces *pièces de quatre sols et liards en icelle* qui jouent un si grand rôle ?

« Pourquoi ayant demandé, en présence de son jardinier et de sa femme de chambre, à ladite Catherine s'il n'était pas vrai qu'elle lui avoit mal pris et volé le surplus de ladite monnoie, elle lui en seroit convenue et dit qu'elle l'auroit cachée sur une planche où l'épouse de lui plaignant auroit tout retrouvé. »

Comment ! la fière Beauval ne dédaignait pas de liarder ainsi avec sa cuisinière ! Et, en outre, elle la liardait par le soupçon. « Et comme elle lui auroit demandé pardon et qu'elle appréhende qu'elle lui ait fait un plus grand vol, il se trouve obligé de nous en rendre la présente plainte. »

Il paraît que Mlle Beauval connaissait bien la femme par cette appréhension d'un plus grand vol par celle qui s'était jetée à ses genoux. Donc il ne faut jamais rien avouer.

Mais voilà le bouquet : c'est une « plainte de Mlle Beauval contre une servante voleuse qui lui avoit donné un soufflet ».

Ne passons pas une ligne :

« L'an 1702, le lundi 13e jour de mars, sur les trois heures après midi, nous, Charles Bizoton, commissaire au Châtelet, ayant été requis, sommes transporté en une maison où étoit la porte de Bussi, où étant Jeanne Olivier Bourguignon, femme de Jean Pitel, sieur de Beauval, nous a fait plainte et dit que depuis quinze jours ou trois semaines elle auroit pris à son service, en qualité de femme de chambre, la nommée Catherine Legrand, fille; qu'heure présente étant dans sa chambre et lui montrans à faire son lit, elle lui auroit dit qu'elle étoit surprise qu'elle eût rompu la clef et serrure d'une armoire où elle renferme ses hardes et qu'elle devoit prendre garde à ne la pas forcer.

« Ladite Legrand, s'emportant de colère, lui auroit répliqué qu'elle en avoit menti et qu'elle n'avoit pas rompu ladite clef, ce qui l'auroit obligée à cause de son impudence de la vouloir faire retirer de sa chambre, et dans l'instant qu'elle l'auroit prise par le bras, ladite Legrand poussant sa furie et son emportement à l'excès auroit porté à tour de bras à elle plaignante un soufflet sur la joue droite. »

Sur la joue droite, entendez-vous ! C'était pour se mettre en train, voyez plutôt : « Et se seroit jetée sur

elle, l'auroit décoiffée et poussé son insolence au dernier point en jurant le saint nom de Dieu et disant des termes que la pudeur ne lui permet pas de répéter ; que dans l'instant le nommé Raison, serrurier, étant survenu et ayant vu lesdites violences et emportemens, il l'auroit fait retirer de dessus elle, et chagrine de ce qu'il l'avoit empêchée de la maltraiter davantage, elle se seroit avisée d'aller rompre et casser les carreaux de verre d'un châssis de sa chambre, disant qu'elle se vouloit jeter par la fenêtre dont ledit Raison l'auroit fait retirer. Et comme cette insulte, faite par une domestique, mérite punition et qu'elle ressent un grand étourdissement du coup qu'elle a reçu de ladite Legrand, elle se trouve obligée d'avoir recours à l'autorité de la justice pour lui être pourvu et de nous rendre la présente plainte. »

Croyez-vous à ce « grand étourdissement »? Ni moi non plus. « Sur quoi, nous commissaire avons à ladite plaignante donné acte du contenu en sa plainte et de ce qu'elle a une joue fort rouge où elle nous a dit avoir reçu le soufflet de ladite Legrand, comme aussi de ce qu'il nous a paru dans une chambre derrière celle de ladite plaignante deux carreaux de vitre cassés où ladite Legrand s'est trouvée, laquelle nous avons, à la requête de la plaignante, à ses risques, périls et for-

tune, fait conduire par Etienne Biétrix, sergent à verge, des prisons de l'Abbaye. »

C'était un des orages journaliers de la maison Beauval. Le plus souvent, les soufflets étaient administrés par la comédienne; mais, cette fois, elle avait trouvé son maître. Une fois n'est pas coutume.

N'entre-t-on pas de plain-pied par ces précieux documents dans la vie intime des gens de théâtre au temps de Molière? L'histoire est là toute vivante.

Mme Beauval fut une de ces vaillantes soubrettes qui marquaient au vif leur physionomie, qui traversaient hardiment la pièce, tête haute, allures décidées, fortes en gueule, comme le génie familier de la raison.

Regnard avait dit dans le prologue des *Folies amoureuses :*

..... Il serait beau, ma foi,
Que messieurs les auteurs nous donnassent la loi!

Hormis sa servante, nul ne donna la loi à la servante de Molière, ni les auteurs, ni le public, ni M. Beauval; je me trompe, Mlle Desmares arriva un soir au théâtre avec un ordre de Versailles qui l'appelait à jouer les rôles de servantes de Molière. « Eh bien! dit Mme Beauval, je vais apprendre à lire à mes enfants. »

Elle avait eu vingt-quatre enfants ! aussi jamais maîtresse d'école n'eut une plus rude tâche. Ses bonnes amies dirent tout haut qu'elle se vantait beaucoup en disant qu'elle apprendrait à lire à ses enfants, puisqu'elle n'avait jamais su lire. Ce n'est pas Molière qui lui eût mis une grammaire à la main.

Mlle Beauval, retirée du théâtre officiel, joua encore çà et là dans le monde ; par exemple, elle fut la metteuse en scène du théâtre de la duchesse du Maine, où elle jouait en homme et en femme, avec ses allures endiablées.

Elle ne se reposa que le lundi, vingtième de mars 1720, la mort l'ayant couchée dans le tombeau. « Il n'y a plus à s'en dédire, murmura-t-elle avec un dernier sourire, je vois bien que la mort baisse le rideau. »

Quand Molière fit répéter *le Malade imaginaire*, Mlle Beauval, chargée du rôle de Toinette, s'impatienta de voir Molière mécontent de tout le monde. Elle lui dit brusquement :

« Vous nous tourmentez tous, excepté mon mari. — J'en serais bien fâché, répliqua Molière, je lui gâterais son jeu. »

Le pauvre grand homme était surtout mécontent de lui ; c'est qu'il y avait dans sa pièce une comé-

dienne occulte qui devait être du dénouement ; cette comédienne, c'était aussi la Mort.

On a dit que c'était pour la Beauval que Molière rima ce sonnet :

C'est trop longtemps, Iris, me mettre à la torture,
Et si je suis vos lois, je les blâme tout bas
De me forcer à taire un tourment que j'endure,
Pour déclarer un mal que je ne ressens pas.

Faut-il que vos beaux yeux, à qui je rends les armes,
Veuillent se divertir de mes tristes soupirs ?
Et n'est-ce pas assez de souffrir pour vos charmes,
Sans me faire souffrir encor pour vos plaisirs ?

C'en est trop à la fois que ce double martyre,
Et ce qu'il me faut taire, et ce qu'il me faut dire,
Exerce sur mon cœur pareille cruauté.

L'amour le met en feu, la contrainte le tue ;
Et, si par la pitié vous n'êtes combattue,
Je meurs et de la feinte et de la vérité.

Je crois bien plutôt que ce sonnet, qui date d'un temps où Molière avait plus de loisir pour aimer et pour rimer, fut inspiré par Madeleine Béjart — ou par la Du Parc — cette Célimène avant la lettre, c'est-à-dire avant la femme de Molière.

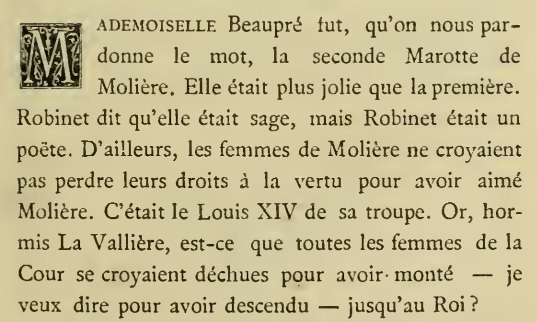


LES

COMÉDIENNES DE MOLIÈRE

VIII

MADEMOISELLE BEAUPRÉ



Mademoiselle Beaupré fut, qu'on nous pardonne le mot, la seconde Marotte de Molière. Elle était plus jolie que la première. Robinet dit qu'elle était sage, mais Robinet était un poëte. D'ailleurs, les femmes de Molière ne croyaient pas perdre leurs droits à la vertu pour avoir aimé Molière. C'était le Louis XIV de sa troupe. Or, hormis La Vallière, est-ce que toutes les femmes de la Cour se croyaient déchues pour avoir monté — je veux dire pour avoir descendu — jusqu'au Roi ?

Ce fut une belle comtesse d'Escarbagnas. Elle créa

le rôle à l'emporte-pièce, en femme qui comprend bien la comédie des ridicules.

On pouvait lui dire qu'elle était jolie et qu'elle jouait bien, mais il ne fallait pas lui marcher sur le pied.

Sauval, l'historien des antiquités de Paris, les frères Parfait, les historiens du théâtre, ont parlé d'un duel à l'épée entre Mlle Beaupré et Mlle des Urlies. Il y avait, à n'en pas douter, un amant ou deux là-dessous. Elles mirent l'épée à la main « après la petite pièce ». Sauval, lui-même, assista à cette prise d'armes, qui fut pacifiée au premier sang.

Tallemand des Réaux raconta ainsi la chose : « Il arriva une assez plaisante et tragique aventure à la Beaupré. Sur le théâtre, elle et une jeune comédienne se dirent leurs vérités. — Eh bien, dit la Beaupré, je voy bien, mademoiselle, que vous voulez me voir l'espée à la main. — Et en disant cela, c'étoit à la fin de la farce, elle va quérir deux espées point espointées. La fille en prit une, croyant badiner. La Beaupré, en colère, la blessa au cou et l'eust tuée si l'on n'y eust couru. » Ce qui ne l'empêchait pas de jouer Georgette dans l'*École des femmes*, Aglaure dans *Psyché* et autres rôles où il ne fallait pas mettre l'épée à la main.

Mlle Marotte passa à la Comédie-Française de 1669 à 1672. Hillemacher l'a un peu défigurée, puisqu'elle était jolie en l'original d'après une ancienne miniature peinte sur argent; jolie et fort jolie, selon le gazetier Robinet, et *pucelle au pardessus*. Mais ce ne fut pas assez pour jouer les premiers rôles; elle resta toujours dans le troisième dessous, c'est-à-dire dans les troisièmes rôles, tragédies ou comédies.

Quand elle était au théâtre du Marais, elle dit un jour à Segrais : « M. Corneille nous fait un grand tort. Nous avions ci-devant des pièces de théâtre pour trois écus que l'on nous faisoit en une nuit : on y étoit accoutumé, et nous y gagnions beaucoup; présentement les pièces de Corneille nous coûtent bien de l'argent et nous gagnons peu de chose. » Bien de l'argent, c'est-à-dire cent écus par chef-d'œuvre !







LES

COMÉDIENNES DE MOLIÈRE

IX

LA SERVANTE DE MOLIÈRE

A servante de Molière dut sa célébrité à Boileau. Il a écrit : « On dit que Malherbe consultait sur ses vers l'oreille de sa servante, et je me souviens que Molière m'a montré aussi plusieurs fois une servante qu'il avait chez lui, et à qui il lisait, disait-il, quelquefois ses comédies, et il m'assurait que lorsque des endroits de plaisanterie ne l'avaient point frappée, il les corrigeait, parce qu'il avait plusieurs fois éprouvé sur son théâtre que ces endroits n'y réussissaient point.

« Un jour, Molière, pour éprouver le goût de sa servante, lui lut quelques scènes d'une pièce de Brécourt. Laforest ne prit point le change, et après avoir ouï

quelques mots, elle soutint que son maître n'avait pas fait cet ouvrage. »

Et voilà une légende immortelle.

C'était le temps des légendes. Tout homme de génie avait la sienne. On était surtout célèbre par quelque légende. C'est par la légende que beaucoup d'hommes de lettres du temps passé ont aujourd'hui une renommée bruyante. Les femmes elles-mêmes sont portées, par un conte invraisemblable, jusqu'à la postérité. Rappelez-vous les courtisanes antiques ; rappelez-vous Ninon de Lenclos avec son nain qui lui donne l'éternelle beauté et Mme de Maintenon avec son devin qui lui prédit le trône. Entre autres légendes, Molière a aussi son souper d'Auteuil, mais il paraît que cette légende est une histoire, quoique Voltaire n'y croie pas ni moi non plus.

Parmi les légendes, dans l'histoire de la vie de Molière, il y a encore le mot de Racine ou de Boileau. Le Roi demandait quel était le plus grand homme de son règne, à l'un des deux qui répondait : *C'est Molière*. La réponse doit être de Racine, qui voyait beaucoup Louis XIV et qui était un esprit pénétrant s'il en fut. Boileau n'eût pas si bien dit, car il eût prononcé le nom de Racine. Mais Boileau ne voyait guère Louis XIV. La légende dit encore que le Roi

répliqua devant ce mot de Molière : « *Je ne le croyais point.* » C'était une simple politesse à Racine. Il n'eût pas été si poli pour Boileau.

Mais revenons à la servante de Molière. Il y en eut plus d'une.

Voici un acte de décès à Saint-Germain-l'Auxerrois : « Le lundy, 9e juillet 1668, fut inhumée Louise Lefebure, ueufue de Edme Jorand, chyrurgien, seruante de cuisine de M. de Molière, demeurant rue St-Thomas du Louvre. »

On se demande si c'est bien la servante légendaire. « Cette Louise Le Febvre est-elle celle que l'auteur du *Misanthrope* montre à Boileau en lui disant qu'il lui lisoit quelquefois ses comédies, la servante que Brossette nomme Laforest, comme Grimarest dans sa *Vie de M. de Molière ?* »

Les très-heureuses découvertes de M. Eudore Soulié nous apprennent que la servante qui chez Molière portait le nom de Laforest, au moment de la mort du grand comique, avait nom Renée Vannier. Mais voyons la première Laforest.

Grimarest raconte cette scène datée de 1664 :

« Quelque temps après le retour de Baron, on joua une pièce intitulée *Don Quixote.* » « On avoit pris e sujet de cette pièce au temps que don Quixote

installe Sancho Panza dans son gouvernement. Molière faisoit Sancho; et comme il devoit paroître sur le théâtre monté sur un âne, il se mit dans la coulisse pour être prêt à entrer dans le moment que la scène le demanderoit. Mais l'âne, qui ne sçavoit pas son rôle par cœur, n'observa point le moment, et dès qu'il fut dans la coulisse, il voulut entrer, quelques efforts que Molière employât pour qu'il n'en fît rien. Il tiroit le licou de toute sa force; l'âne n'obéissoit point et vouloit paroistre. Molière appeloit : « Baron! Laforest! à moi! Ce maudit âne « veut entrer en scène! » Laforest étoit une servante qui faisoit alors *tout* son domestique, quoiqu'il eût près de trente mille livres de rentes. Cette femme étoit dans la coulisse opposée et elle rioit de tout son cœur. »

C'était une tradition du théâtre, que Grimarest tenait de comédiens qui l'avaient recueillie de la bouche de Molière. M. Taschereau rapporte l'aventure à l'année 1670 *; mais voilà une difficulté à l'adoption

* Grimarest dit que Laforest était la servante de Molière, au moment de cette représentation de *Don Quichotte* dont il vient d'être question.

Ces dates et ces suppositions me sont indiquées par Jal, qui regardait les choses de trop près pour bien voir. Il a toutefois donné de curieuses notes sur les servantes de Molière sans rien prouver.

de cette date. La Grange, dans son journal commencé seulement à Pâques de l'année 1659, dit que « *Sancho Panse*, pièce raccommodée par Mlle Béjart », fut joué pour la première fois « le samedy 5e juin 1659 ». L'ouvrage eut quelques représentations en 1660, 1662, 1663 et fut représenté pour la dernière fois « le vendredi 20e novembre 1665. » « Si la petite aventure de l'âne eut lieu en présence de Baron, ce dut être antérieurement à l'affaire du soufflet donné par Mme Molière au jeune acteur, quelques jours avant la première représentation de *Mélicerte*, c'est-à-dire de 1660 à 1665. Une Laforest étoit au service de Molière; on en trouve la preuve dans le registre des dépenses journalières de la Comédie françoise, tenu par La Thorillière. » Sous la date « du vendredy 19 décembre 1664 », on lit cette mention : « A Laforest, 3 l. » On se demande pourquoi. C'est bien simple : Molière lui faisait jouer des rôles — de son emploi —; ainsi dans la distribution des *Femmes savantes*, on trouve : *Martine, servante de cuisine* *.

* Il y avait aussi une seconde Marotte.

Il semble bien étrange aujourd'hui que les écrits du temps de Molière parlent si peu de ce théâtre immortel d'où a jailli l'esprit français dans l'esprit gaulois. C'est à peine par exemple si dans la

Dans l'inventaire après la mort de Molière, on voit apparaître Renée Vannier, dite Laforest, avec Catherine Lemoyne, « servantes filles de chambre, après serment fait par elles de montrer et mettre en évidence, sans aucuns cacher ni latiter sur les peines de droit, tous les biens meubles, ustensiles d'hôtel, or et argent monnayé, lettres, papiers et enseignemens ». La question est de savoir si cette Laforest, qui survit à Molière, a été la vraie servante dont il suivait les conseils. Il avait déjà enterré une Laforest ou plutôt il l'avait laissé enterrer sans lui, ce qui n'est pas bien. Mais avait-il le temps de vivre celui qui n'eut pas le temps de mourir?

Pourquoi s'appelaient-elles Laforest toutes les deux?

Qui sait même s'il n'y en a pas trois ou quatre du même nom? C'est qu'on avait coutume dans ce

---

Gazette en vers de Robinet on trouve çà et là son profil. J'y prends celui de cette autre Marotte :

Enfin la pucelle Marotte
D'un amant seroit la marotte,
Ce m'est advis avec bon droit,
Et n'a point l'esprit maladroit
Pour seconder en ce rencontre
Les appas dont elle fait montre.

temps-là, comme il arrive encore aujourd'hui, de changer de servante, mais de leur donner le même pseudonyme pour ne pas devoir s'habituer à un autre baptême.

Voilà pourquoi tous les domestiques s'appelaient Champagne, Bourguignon, Lépine, Labranche, Laforêt. Molière surtout aimait trop à simplifier dans les enchevêtrements de sa vie pour donner un nouveau nom à chacune de ses servantes. Qui sait d'ailleurs si la seconde n'a pas hérité du nom de Laforêt par un souvenir d'amitié pour la première?

Quoi qu'il en soit, il y eut au moins une Laforêt qui fut la vraie servante de la maison, une autre âme qui veillait à tout, mais qui ne trahissait pas la cuisine sous prétexte d'écouter les monologues de son maître. Certes, Molière ne l'allait pas quérir à son fourneau, mais si elle le surprenait improvisant tout haut les vers des *Femmes savantes* ou du *Tartufe,* elle ne se gênait pas pour mettre les poings sur la hanche comme si elle fût au spectacle. C'était alors que Molière, qui ne dédaignait aucun spectateur, retenait Laforêt pour lui lire les scènes les plus comiques, l'interrogeant d'un regard qui semblait lui dire : « N'ai-je pas oublié le sel? »

Souvent elle applaudissait à belles mains, quand un

trait de caractère, un trait d'esprit, un trait de génie frappait son oreille.

Elle s'écriait comme le spectateur des *Précieuses ridicules :* « Bravo, monsieur de Molière, voilà la comédie! »





LES

COMÉDIENNES DE MOLIÈRE

X

Mlle DE LA THORILLIÈRE

MADEMOISELLE Dancourt fut une des plus charmantes amoureuses du Théâtre-Français *; elle s'appelait Thérèse Le Noir de La Thorillière; elle était née comédienne dans une famille de comédiens.

Elle aurait pu créer les amoureuses, tant elle jouait naturellement; c'est qu'elle avait été fort éprise, au premier acte de sa vie, du célèbre Dancourt, qui se fit comédien pour elle. Voici ses débuts : cela commence encore par un enlèvement. Ce fut Dancourt qui fut le chevau-léger. Il était bon gentilhomme, à propos de quoi on lui dit au théâtre qu'il n'y avait que demi-mal.

* Elle fut aussi de la troupe de Molière parce qu'elle jouait une Grâce dans *Psyché;* c'était moins que rien, mais c'était quelque chose; aussi criait-elle par-dessus les toits : « Et moi aussi, j'ai été de la troupe de Molière! »

Thérèse de La Thorillière était née en 1663. Quand Dancourt l'enleva, en 1680, il n'avait guère que dix-huit ans et demi. Elle n'en avait que dix-sept. Comme on dit : « De part et d'autre, c'était le temps des belles folies et des folles beautés. »

Dancourt était né à Fontainebleau le même jour que le grand Dauphin. Le calvinisme avait à peu près ruiné sa famille. Son père, voulant faire de lui un bon catholique, avait confié sa jeunesse aux jésuites, qui étaient sans contredit les meilleurs maîtres du monde. Comme « ils se levaient à quatre heures du matin pour prier Dieu à huit heures du soir », ils pouvaient, en passant, cultiver l'esprit de leurs écoliers. On l'a dit, durant tout un siècle, ils ont eu la fleur d'esprit de la jeunesse française. Le P. Lelarue, charmé des agréments et des saillies du jeune Dancourt, avait eu l'envie d'en faire un jésuite ; mais Dancourt, pressentant déjà l'ivresse des passions profanes et des bruyantes aventures, ne s'était pas laissé séduire par la solitude religieuse. D'abord, ne sachant que faire de bon, il avait étudié le droit ; mais, à peine avocat, devenu éperdument amoureux d'une comédienne à la mode, il s'était détourné de son chemin pour une bonne fortune. Il avait héroïquement enlevé la comédienne à ses risques et périls ;

il s'était réfugié avec elle dans un pauvre logis de la rue Saint-Jacques. Voici comment la chose s'était faite. Un soir, au sortir du théâtre, Dancourt se jeta sur son passage et, sans autre préambule, il l'enleva, littéralement parlant, pendant que La Thorillière, père de la comédienne, discutait avec Baron. Il faut dire que la belle Thérèse, comme toutes les femmes qu se laissent enlever, n'avait crié « au secours » qu'en se voyant seule avec son ravisseur. C'était un beau cavalier, c'était une aventure, c'était un scandale ; comment se débattre contre tout cela quand on est comédienne? « Vous croyez avoir maille à partir avec quelque grand seigneur magnifique, dit Dancourt en appuyant Thérèse sur son cœur. Détrompez-vous, je ne suis qu'un pauvre gentilhomme sans feu ni lieu, mais je vous aime à la folie. » Et là-dessus, les amoureux étaient allés au septième ciel, presque au septième étage. Dans une pauvre petite chambre de la rue Saint-Jacques, qui n'était pas une chambre à deux lits, ils furent si heureux que Thérèse oublia, le lendemain, d'aller à la Comédie.

Après la lune de miel de l'amour, une lune de quatre semaines comme toutes les lunes, elle entraîna Dancourt à jouer lui-même la comédie. Mais ce jour-là, quand ils quittèrent leur paradis de la rue

Saint-Jacques, Thérèse, déjà loin de la maison, se retourna en levant ses beaux yeux mouillés de larmes. « Qu'as-tu donc, ma chère amoureuse? Comme te voilà pâle! » Mlle de La Thorillière s'appuya toute tremblante sur le bras de son amant : « C'est que j'ai voulu voir encore une fois la fenêtre qui a éclairé tant d'amour! »

Tout le roman est charmant, mais passons vite. Quoique les Dancourt partissent de haut, en vertu de l'armorial, « au premier d'azur à un rocher d'argent mouvant de la pointe, surmonté d'un soleil mouvant d'or; au deuxième, de gueules à un lion d'argent et un chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'argent », ils daignèrent reconnaître que La Thorillière lui-même était d'une bonne noblesse et que sa fille était épousable. En effet, La Thorillière se qualifiait au baptême de ses filles « ci-devant capitaine d'infanterie au régiment de Lorraine ». Il prenait pour parrain tour à tour le marquis de Sourdéac ou le sieur de Moliéri; ses armes étaient « d'azur à une hure de sanglier de sable, accompagnée de trois glands de sinople ». Mais, qui le croirait? ce fut La Thorillière lui-même qui s'indigna de ce mariage. On dit qu'il « en mourut » peu de temps après. Selon La Grange, « le samedy 27 juillet 1680, M. de La Thorillière est mort

à l'hostel de Bourgogne, ce qui a donné lieu à la jonction des deux troupes ».

Le mariage avait été célébré à Saint-Méry, trois mois auparavant, le 15 avril.

Il paraît que Thérèse était une très-jolie nymphe et un très-joli Cupidon dans les divertissements de Molière à Versailles et au Palais-Royal; aussi je m'étonne qu'elle ne fut pas enlevée avant ses dix-sept ans!





LES
COMÉDIENNES DE MOLIÈRE

XI

Mlle BRÉCOURT, Mlle BEAUBOURG
Mlle BARRILLIONET

N pense que Catherine et Étiennette des Urlis ont été un moment de la troupe de Molière, quoique l'histoire ne les représente que comme comédiennes du théâtre du Marais.

Étiennette des Urlis jouait les confidentes ; elle épousa Brécourt, qui fut peut-être meilleur comédien que Molière, mais qui fut un mauvais auteur dramatique. Il est resté célèbre par ses duels : homme d'énergie et de sang-froid, il fit preuve de présence d'esprit, de courage et de force dans une rencontre avec un sanglier « en présence de Louis XIV ». M. de Brécourt fut admiré du Roi-Soleil pour le beau coup d'épée dont il abattit devant lui le monstre furieux.

Il fut aimé pour sa gaieté, pour le naturel de son jeu, pour la vérité de son comique dans les rôles de paysan. Le Roi pardonna bien des folies au spadassin qui le faisait rire.

Il paraît que, comme mari, « il fut homme d'énergie et de sang-froid ». Quoique Étiennette des Urlis fût coquette et jolie, elle n'osa pas mettre un amant devant l'épée de son mari.

Peut-être il aurait fallu que Molière, lui aussi, eût tué un sanglier !

Il ne faut pas oublier Mlle Beaubourg, une des nombreuses filles de la Beauval. C'est elle qui, à l'âge de huit ans, créa le rôle de Louison dans le *Malade imaginaire ;* elle était vive et emportée comme sa mère : la même intelligence et le même feu ; mais ce n'était pas non plus un miracle de beauté. Elle n'en eut pas moins trois maris. On allait bien dans cette famille où la mère avait eu vingt-quatre ou vingt-huit enfants. Hillemacher a gravé Mlle Beaubourg d'après un croquis à l'encre rehaussé de bistre, dans la galerie historique de la troupe de Molière.

On nommera ici, avec tous les égards dus à son rang, cette Martine qui, selon le *Mercure de France*, était servante de Molière et avait joué d'original le rôle de Martine des *Femmes savantes.* Ce serait encore une

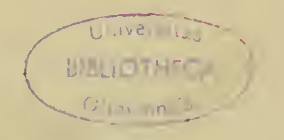
servante de Molière dont les contemporains ne parlent pas. Il faut se méfier de la tradition qui aime l'histoire, mais qui aime aussi le roman.

Il y a aussi Philipotte, qu'on trouve dans le registre de La Thorillière, avec cette mention : « A Philipotte, une livre dix sols » pour avoir figuré le personnage muet d'une servante de Mme Pernelle. On sait qu'elle est interpellée par son nom dans la première scène du *Tartufe*.

Il y a encore Mlle Barrillionet. Est-ce parce qu'elle a mis au monde un des Amours du ballet de *Psyché*, que M. Frédéric Hillemacher lui a donné gracieusement l'hospitalité dans sa galerie ?

On peut supposer, dit le Bibliophile Jacob, que Mlle Barrillionet était une sœur de Mlle de Brie, mais celle-là est dans les infiniment petites sœurs. Sans doute elle fut heureuse : elle n'a pas d'histoire.







Les portraits publiés ici ont tous été gravés d'après les figures authentiques — peintures ou dessins du temps.

Comme frontispice, il nous a paru curieux de donner Molière dans sa jeunesse, quand il conduisait les Muses familières de la Comédie, non pas tout à fait dans le char d'Apollon, mais bien plutôt dans la charrette du *Roman comique*.

Un précieux portrait du temps, contre-signé pour ainsi dire par un dessin de la même époque, le représente en empereur romain. N'est-ce pas une bonne fortune de pouvoir étudier Molière à la première station de sa vie aventureuse?

En regard, voici Mme Molière, vraie sœur de la Joconde de Léonard de Vinci, par la profondeur du regard : la lumière dans l'abîme.

Vient ensuite cette brave Madeleine Béjart, franche comme l'or, toujours un peu coquette, qui va jeter son mot pour la gaieté.

Mlle de Brie, maîtresse de Molière, a bien quelque ressemblance avec sa femme ; un air de famille, comme les gens qui vivent dans a même maison et dans le même amour ; mais le regard exprime la bonté du chien, et non la trahison féline.

On a gravé deux portraits de la Du Parc, l'un dans sa fière alure de la tragédienne, mais on s'est contenté du portrait qui la peint dans le charme de sa jeunesse, ce charme pénétrant et victorieux qui prit tout à la fois Molière, Corneille et Racine.

Geneviève Béjart n'a-t-elle pas ici l'air d'une héroïne de roman, avec son chapeau à plume et ses cheveux épars? C'est que sa vie aussi fut un roman.

Mlle du Croisy et Mlle de La Grange portent bien la physionomie de leur temps. La première dans la simplicité Louis XIII, la seconde plus bruyamment attifée. Pas plus jolie l'une que l'autre.

Voici la Beauval, qui va dire une insolence. Cette mère Gigogne, qui a eu vingt-six enfants et qui jouait les servantes, n'en était pas moins coquette; aussi est-elle tout encadrée de fleurs.

Cet autre portrait est-il celui de Mlle Beaupré, ou n'est-ce encore

qu'un portrait d'une des Béjart? Il a été trouvé avec les autres; il appartient, à n'en pas douter, à l'illustre Compagnie.

Mais qui vient là? Après celle qui joue les servantes de la Comédie, pourquoi n'avoir pas ouvert la porte à la vraie servante de Molière? Le portrait est-il authentique comme les autres? Il faut en douter. Mais enfin il a son caractère. S'il ne représente pas Laforest, il représente, à coup sûr, une de ces dames de la Comédie plus ou moins forte en gueule.



TABLE

DES

COMÉDIENNES DE MOLIÈRE



PORTRAITS GRAVÉS



IMPRIMÉ PAR F. DEBONS ET Cie
en avril 1879

Il a été imprimé 400 exemplaires numérotés accompagnés des 10 portraits — de 76 à 476. — Prix. . . . . . . 10 fr

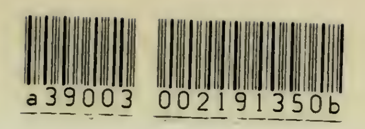
25 exemplaires avec triple suite d'épreuves : — avant la lettre, en couleur, sur chine volant — de 1 à 25 . . . . 40 fr.

50 exemplaires avec épreuves avant la lettre — de 26 à 75. . . . . 20 fr.








a39003 002191350b

